



INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS 2024

Anthony Kamande, Jo Walker,
Matthew Martin and Max Lawson

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT FINANCE INTERNATIONALE ET OXFAM OCTOBRE 2024

Désormais dans sa cinquième édition, l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) évalue l'engagement de 164 pays et régions pour combattre les inégalités. L'indice ERI 2024 présente de nouvelles preuves quant à l'action ou l'inaction des gouvernements dans la lutte contre les inégalités par le biais de politiques en matière de services publics, de fiscalité équitable et de droit du travail. Il met au jour les tendances négatives observées dans la grande majorité des pays depuis 2022. Quatre pays sur cinq ont réduit la part de leur budget consacrée à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale ; quatre pays sur cinq ont fait marche arrière sur le chemin de la fiscalité progressive ; et neuf pays sur dix ont régressé sur les droits du travail et le salaire minimum. Neuf pays sur dix ont rétrogradé dans un ou plusieurs domaines. Autrement dit, sans mesures politiques urgentes pour inverser cette tendance inquiétante, les inégalités économiques devraient continuer d'augmenter dans 90 % des pays.

Malgré quelques progrès, le FMI et la Banque mondiale pourraient faire beaucoup plus pour donner la priorité à la lutte contre les inégalités. Le présent rapport évalue leurs actions dans les trois piliers de l'ERI que sont les services publics, la fiscalité et les droits du travail. Il formule des recommandations sur la façon dont le FMI et la Banque mondiale doivent de toute urgence cesser de promouvoir des politiques qui aggravent les inégalités et se tourner plutôt vers des politiques qui les réduisent.

Utilisation interactive : veuillez cliquer n'importe où dans la table des matières (pages 3 et 4) pour aller à la page souhaitée. Pour revenir à la page de la table des matières, cliquez sur l'onglet vert en haut à gauche.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé par Anthony Kamande, Jo Walker, Matthew Martin et Max Lawson, avec les contributions de Martin Brehm Christensen, Chiara Putaturo, Susana Ruiz, Christina Hallum, Nabil Abod, Kate Donaldson, Rebecca Shadwick, Leah Mugehera et Anjela Taneja.

Chez Development Finance International, Matthew Martin a dirigé l'équipe de compilation des données sur le travail et la rédaction du chapitre sur la fiscalité. Jo Walker a rédigé le chapitre sur les services publics. David Waddock a conçu et déployé la base de données globale et a dirigé l'équipe de compilation des données sur la fiscalité. Maria Holloway a dirigé l'équipe de compilation des données sur les services publics.

Chez Oxfam, Anthony Kamande était le chef de projet, l'auteur du chapitre sur le travail et l'auteur principal du résumé et du chapitre d'introduction. Max Lawson a dirigé la rédaction du chapitre sur les inégalités. Chiara Putaturo et Martin-Brehm Christensen ont compilé les données sur les pratiques fiscales dommageables. Jonas Gielfeldt a participé à la vérification de la base de données. Nguyen Quang Thai a apporté son aide en matière de recherche. De nombreux affiliés et bureaux pays d'Oxfam et des expert-e-s sectoriel-le-s de haut niveau au sein d'Oxfam ont apporté leur précieuse contribution pour améliorer la qualité des données grâce à des sources de données plus récentes, ainsi que pour clarifier les tendances politiques nationales.

Le projet a été supervisé par Anthony Kamande, David Waddock, Grazielle Custódio, Ivan Nikolic, Jonas Gielfeldt, Kwesi Obeng, Francis Agbere, Maria Holloway, Matthew Martin, Max Lawson, Nabil Abdo, Romao Xavier et Sunil Acharya.

Panagiotis Ravanos, Oscar Smallenbroek et Jaime Lagüera González du Centre de compétences sur les indicateurs composites et les tableaux de bord, du Centre de recherche commun de la Commission européenne, ont vérifié la robustesse statistique de l'indice. Leur rapport est disponible [ici](#).

Development Finance International et Oxfam sont extrêmement reconnaissants envers l'Open Society Foundation et les affiliés d'Oxfam pour le financement des travaux.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ	6
Résultats de l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2024	7
Les gouvernements aggravent les inégalités	7
Pays les plus performants	8
Pays les moins performants	9
Performance sur les trois piliers	10
Pilier 1 : Services publics	10
Pilier 2 : Baisse de la progressivité de l'impôt	11
Pilier 3 : Droits du travail et salaires	12
Les inégalités, la Banque mondiale et le FMI	12
Recommandations en matière de politique	13
1. LES PIRES RÉSULTATS JAMAIS ENREGISTRÉS EN MATIÈRE D'INÉGALITÉS	16
1.1 Indice de l'engagement à la réduction des inégalités	16
1.1.1 Les inégalités sont à un niveau record et continuent d'augmenter	17
1.1.2 Pays les plus performants sur l'indice ERI 2024	17
1.1.3 Pays les moins performants sur l'indice ERI 2024	18
1.2 Les conséquences des inégalités économiques	19
1.2.1 Objectifs en matière de pauvreté et limites planétaires	19
1.2.2 Objectifs économiques	19
1.2.3 Santé, éducation et autres objectifs sociaux	20
1.2.4 Climat et autres objectifs environnementaux	20
1.2.5 Polarisation politique et mauvaise gouvernance	20
1.2.6 Des inégalités qui s'alimentent mutuellement	20
2 LA BANQUE MONDIALE, LE FMI ET LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS	21
2.1 La banque mondiale et les inégalités	21
2.1.1 La Banque mondiale doit inverser la dangereuse détérioration des données sur les inégalités	21
2.1.2 La Banque mondiale doit prendre des mesures en matière de dépenses, de fiscalité et de politique du travail	22
2.2 Le FMI et les inégalités	23
2.2.1 Le FMI doit cesser de promouvoir l'austérité dans le monde	24
2.2.2 Le FMI doit accroître son soutien aux services publics	25
2.2.3 Le FMI doit en faire davantage pour soutenir la fiscalité progressive	25
2.2.4 Le FMI doit prendre des mesures en matière de droits du travail	26
3 LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS GRÂCE AUX SERVICES PUBLICS	27
3.1 Pilier des services publics : résultats globaux	27
3.2 Dépenses publiques pour lutter contre les inégalités (indicateur PS1)	30
3.2.1 Dépenses d'éducation (indicateur PS1a)	31
3.2.2 Dépenses de santé (indicateur PS1b)	31
3.2.3 Dépenses de protection sociale (indicateur PS1c)	32
3.3 Couverture des services publics (indicateur PS2)	32
3.3.1 Couverture dans le domaine de l'éducation (indicateur PS2a)	33
3.3.2 Couverture dans le domaine de la santé (indicateur PS2b)	33
3.3.3 Couverture en matière de protection sociale (indicateur PS2c)	33
3.4 Impact sur les inégalités (indicateur PS3)	34

4 COMBATTRE LES INÉGALITÉS GRÂCE À UNE FISCALITÉ PROGRESSIVE	36
4.1 Pilier de la fiscalité : résultats globaux	36
4.2 Progressivité du régime fiscal (indicateur T1)	37
4.2.1 Taxe sur la valeur ajoutée ou taxe sur les produits et services (indicateur T1a)	38
4.2.2 Impôt sur le revenu des particuliers (indicateur T1a)	39
4.2.3 Impôt sur les sociétés (indicateur T1a)	40
4.2.4 Pratiques fiscales dommageables (indicateur T1b)	41
4.3 Recouvrement de l'impôt (indicateur T2)	41
4.4 Impact sur les inégalités (indicateur T3)	42
5 LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS GRÂCE AU DROIT DU TRAVAIL ET AUX SALAIRES	45
5.1 Pilier du travail : résultats globaux	45
5.2 Politiques du travail (indicateur L1)	46
5.2.1 Droits du travail (indicateur L1a)	47
5.2.2 Droits des femmes au travail (indicateur L1b)	48
5.2.3 Salaire minimum (indicateur L1c)	49
5.3 Couverture des droits du travail (indicateur L2)	50
5.3.1 Chômage (indicateur L2a)	51
5.3.2 Emplois vulnérables (indicateur L2b)	52
5.4 Impact du revenu sur les inégalités (indicateur L3)	52
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	55
ANNEXES	57
Annexe 1 : Classement mondial de l'indice ERI	57
Annexe 2 : Classement régional de l'indice ERI	61
Annexe 3 : Classement de l'indice ERI par groupe de revenu	66
NOTES	74

RÉSUMÉ

Nous vivons une époque marquée par des niveaux d'inégalités économiques stupéfiants. Après avoir été progressivement comblé pendant des décennies, le fossé entre les pays du Sud et ceux du Nord a soudainement recommencé à se creuser, plus rapidement que jamais depuis la Seconde Guerre mondiale. Des milliards de personnes souffrent terriblement de la faim et de la hausse du prix déjà élevé des denrées alimentaires, tandis que le nombre de milliardaires a doublé au cours de la dernière décennie. Au niveau national, les inégalités sont soit élevées, soit en hausse dans 60 % des pays dans lesquels le FMI et la Banque mondiale interviennent.

L'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) 2024 apporte de nouvelles preuves témoignant de cette tendance très préoccupante. Grâce à l'examen des actions de 164 gouvernements dans trois domaines clés de la lutte contre les inégalités (services sociaux, fiscalité et travail), nous avons identifié des tendances très négatives pour l'écrasante majorité des pays, une première depuis la création de l'indice en 2017. En compilant les données de ces trois piliers, au moins **neuf pays sur dix mettent en œuvre des politiques et des actions susceptibles d'accroître les inégalités économiques.**

GRAPHIQUE 01 NEUF PAYS SUR DIX METTENT EN ŒUVRE DES POLITIQUES SUSCEPTIBLES D'ACCROÎTRE LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES



RÉSULTATS DE L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS 2024

L'ERI 2024 mesure l'engagement de 164 pays et régions à lutter contre les inégalités. Il évalue leur performance dans les trois piliers des services publics (éducation, santé et protection sociale), de la fiscalité progressive et des droits du travail et des salaires (voir **Graphique 02**). La méthodologie et la base de données 2024 peuvent être consultées à l'adresse www.inequalityindex.org. L'audit statistique est disponible [ici](#)¹.

GRAPHIQUE 02 STRUCTURE DE L'INDICE ERI

	DÉPENSES EN MATIÈRE DE SERVICES PUBLICS	PROGRESSIVITÉ FISCALE	DRIT DU TRAVAIL ET SALAIRES DÉCENTS
Indicateurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> • PS1a Éducation • PS1b Santé • PS1c Protection 	<ul style="list-style-type: none"> • T1a Impôt sur le revenu des particuliers • T1a Impôt sur les sociétés • T1a Taxe sur la valeur ajoutée • T1b Pratiques fiscales 	<ul style="list-style-type: none"> • L1a L1a Droit du travail • L1b Droit des femmes au travail • L1c Salaire minimum
Indicateurs de mise en œuvre ou découverte :	<ul style="list-style-type: none"> • PS2a Part des 20 % les plus pauvres terminant l'enseignement secondaire • PS2b Couverture santé universelle et dépenses directes en matière de santé • PS2c Couverture des régimes de retraite 	<ul style="list-style-type: none"> • T2 Rendement fiscal (TVA, impôt sur le revenu des particuliers et impôt sur les sociétés) 	<ul style="list-style-type: none"> • L2a Taux de chômage • L2b Part de l'emploi vulnérable
Indicateurs de l'impact	<ul style="list-style-type: none"> • PS3 Impact des dépenses sur les inégalités (Gini) 	<ul style="list-style-type: none"> • T3 Impact de la fiscalité sur les inégalités (de Gini) 	<ul style="list-style-type: none"> • L3 Impact du revenu du travail (salaire) sur les inégalités (Gini)
Score ERI total	Moyenne des scores sur les 3 piliers		

Note : TVA = taxe sur la valeur ajoutée

LES GOUVERNEMENTS AGGRAVENT LES INÉGALITÉS

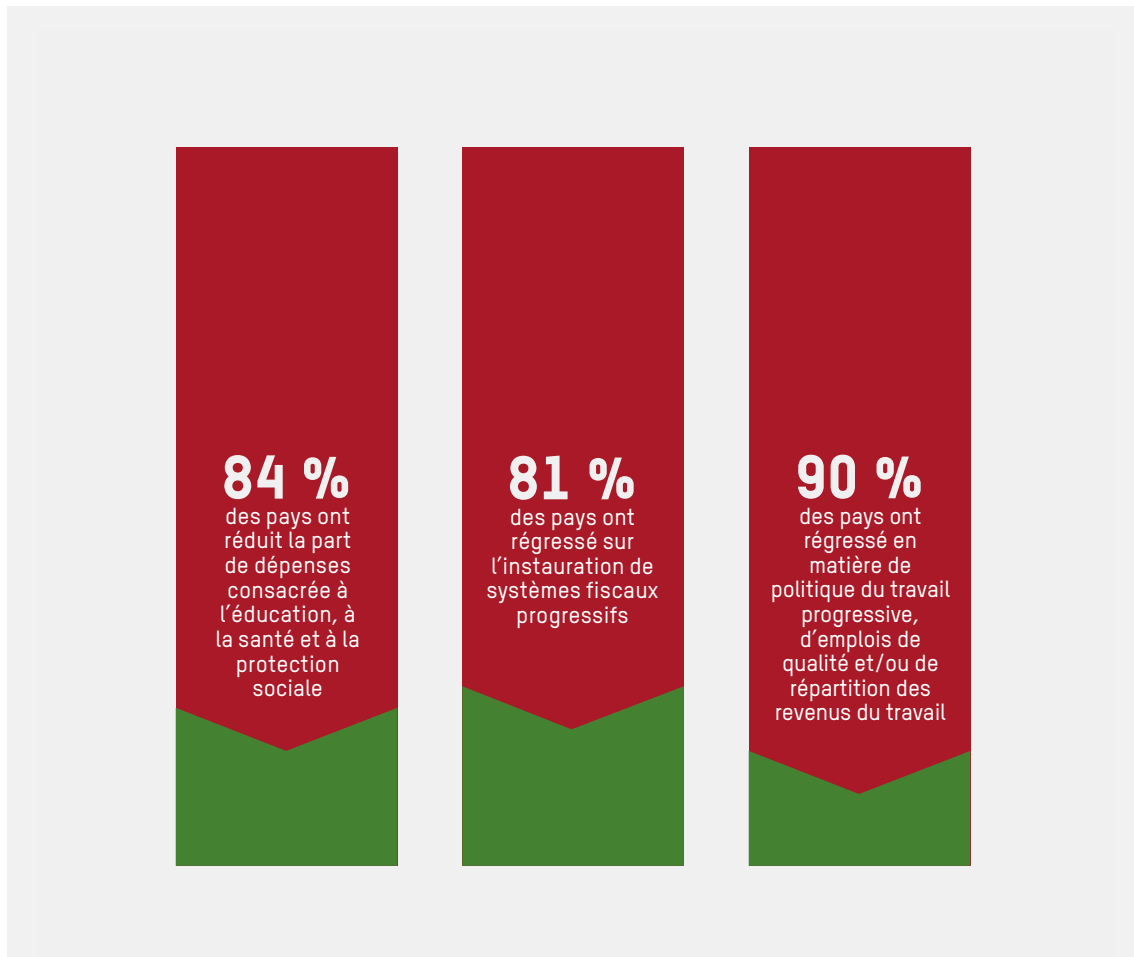
Ces dernières années, en particulier pendant la pandémie de COVID-19, la disponibilité des données sur les inégalités au niveau des pays s'est considérablement dégradée alors qu'elle était déjà basse. Pour 28 pays, l'estimation la plus récente des inégalités des revenus remonte à plus d'une décennie. Pour tous les pays, les enquêtes auprès des ménages (qui sous-estiment structurellement les revenus des plus riches, et donc les inégalités) restent la principale source de données sur les inégalités.

L'ERI, qui se concentre sur le travail, les dépenses publiques et la fiscalité, constitue un moyen unique de combler cette lacune importante en termes de données récentes et de qualité sur les inégalités.

Après examen de ces trois piliers, il s'avère que 84 % des pays ont réduit leurs dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale (voir **Chapitre 2**). La fiscalité progressive, le recouvrement des impôts et leur impact sur les inégalités ont régressé dans 81 % des pays (voir **Chapitre 3**). Les droits du travail, le salaire minimum, les emplois vulnérables et/ou les inégalités de revenus du travail se sont dégradés dans 90 % des pays (voir **Chapitre 4**).

Dans l'ensemble, cela signifie que neuf pays sur dix mettent en œuvre des politiques et des actions qui sont très susceptibles d'accroître les inégalités économiques.

GRAPHIQUE 03 BUDGETS RÉDUITS POUR L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET/OU LA PROTECTION SOCIALE



PAYS LES PLUS PERFORMANTS

Comme dans les éditions précédentes, les meilleurs élèves de cet indice ERI sont tous les pays à revenu élevé de l'OCDE, avec en tête de file la **Norvège** (voir **Tableau 01**). Grâce aux politiques du travail en vigueur dans ces pays, les inégalités salariales y sont beaucoup plus faibles. Dans ces pays, les dépenses sociales sont élevées et l'État perçoit davantage de recettes fiscales. Cela permet une couverture des services publics élargie et produit un impact maximum en matière de la lutte contre les inégalités.

Néanmoins, même ces meilleurs élèves sont à la traîne sur de nombreux indicateurs. Par exemple :

En moyenne dans ces pays, 5 % des citoyen·nes doivent engager des dépenses de santé directes catastrophiques.

De nombreux pays ont des politiques fiscales moins progressives qu'il le faudrait. Par exemple, ils n'appliquent pas de mesures visant à rendre moins régressive la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) très élevée, alors que les taux de l'impôt sur les sociétés sont généralement faibles (excepté au **Japon**). Les hauts salaires sont également soumis à un taux effectif d'imposition inférieur à celui de la plupart des autres citoyen·nes : au **Danemark**, le taux effectif d'imposition payé par les 1 % les plus riches a baissé de cinq points de pourcentage au cours des deux dernières décennies.

Classée en troisième position, l'**Australie** obtient un score très faible sur les droits du travail. Le congé parental rémunéré à plein y est très court, actuellement de 11 semaines.

TABLEAU 01 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS À L'INDICE ERI 2024

LES DIX PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS À L'INDICE ERI 2024			
Les 10 pays les mieux classés		Les 10 pays les moins bien classés	
Classement	Pays	Classement	Pays
1	Norvège	164	Soudan du Sud
2	Canada	163	Nigeria
3	Australie	162	Vanuatu
4	Allemagne	161	Haïti
5	Finlande	160	Zimbabwe
6	Danemark	159	Ouganda
7	Autriche	158	République centrafricaine
8	Japon	157	Liberia
9	Slovénie	156	Sierra Leone
10	France	155	Burundi

Classés respectivement aux 31^e, 32^e et 33^e places, le **Bélarus**, le **Costa Rica** et l'**Afrique du Sud** sont les pays à revenu faible et intermédiaire les plus performants. Les dépenses sociales, la couverture des services et le recouvrement des impôts y sont relativement plus élevés que dans des pays comparables. Mais ils obtiennent des scores très faibles sur de nombreux autres indicateurs.

PAYS LES MOINS PERFORMANTS

Les pays les moins performants sont les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure (voir **Tableau 01**). Ils se trouvent tous en Afrique subsaharienne, à l'exception d'**Haïti** et de **Vanuatu**. La faiblesse des dépenses sociales résulte de faibles recettes fiscales, ce qui se traduit par une couverture des services médiocre et un impact limité sur les inégalités. Ces pays affichent également des niveaux catastrophiques de dépenses directes à la charge des patient-es en matière de santé. Par conséquent, des millions d'enfants ne sont pas scolarisés et des dizaines de milliers de femmes meurent de causes évitables faute d'accès aux soins de santé de base.

Leurs politiques fiscales sont également très régressives, les plus pauvres assumant la majeure partie de la charge fiscale par le biais de taxes sur les ventes comme la TVA. Leurs performances en matière de droits du travail et de salaire minimum sont médiocres, si bien que 80 % des citoyen·nes y occupent des emplois vulnérables sans aucun droit.

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, la crise de la dette, les conflits et les chocs climatiques limitent considérablement les dépenses. Ils consacrent en moyenne 48 % de leur budget au service de la dette. Sur les dix pays les moins bien classés, six sont en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement.

Néanmoins, quelques pays parmi les moins bien classés obtiennent de bons scores sur certains indicateurs. Par exemple, la **République centrafricaine** dispose théoriquement de la deuxième politique fiscale la plus progressive, l'**Ouganda** a augmenté son budget de la santé de 29 % depuis 2021, et **Vanuatu** a augmenté son salaire minimum de plus de 50 %.

ENCADRÉ 01 PAYS AFFICHANT LA MEILLEURE PROGRESSION/LA PLUS FORTE DÉGRADATION ENTRE LES INDICES ERI 2022 ET ERI 2024

Par rapport à l'ERI 2022, quelques pays ont enregistré une nette amélioration dans les trois piliers, ce qui témoigne d'un engagement croissant à réduire les inégalités. D'autres ont considérablement régressé.

PAYS AFFICHANT LA MEILLEURE PROGRESSION

- Grâce aux politiques initiées sous l'administration civile, le **Burkina Faso** a fait des progrès importants en augmentant son salaire minimum pour la première fois en dix ans, et a rendu la TVA plus progressive en introduisant un seuil plus élevé.
- La **Croatie** a réduit le taux de chômage et augmenté ses dépenses de santé et veille à ce que les soins de santé essentiels soient plus accessibles pour ses citoyen·nes.
- Sous le gouvernement précédent, l'**Équateur** a augmenté ses dépenses publiques d'un tiers, relevé le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les plus riches de deux points de pourcentage et réduit le taux de chômage de 90 %.
- Le **Paraguay** a augmenté son budget de la santé de deux tiers et sa couverture sanitaire de 18 %. Il a également presque doublé son salaire minimum et réduit le nombre d'emplois vulnérables et le chômage.

PAYS AFFICHANT LA PLUS FORTE DÉGRADATION

- L'**Argentine** fait face à des défis importants depuis l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement. Les secteurs de la santé et de l'éducation ont subi des coupes budgétaires spectaculaires de 76 % et 60 %, respectivement, l'impôt sur la fortune va être abandonné et les droits du travail sont bafoués.
- Le **Pakistan** a réduit d'un tiers les parts budgétaires consacrées à l'éducation et à la protection sociale en raison d'une crise de la dette et des mesures d'austérité imposées par le FMI.

PERFORMANCES SUR LES TROIS PILIERS

PILIER 1 : SERVICES PUBLICS

Depuis le dernier indice en 2022, les conflits et la succession de crises dans le monde ont exacerbé la crise de la dette et l'inflation, mettant à rude épreuve les finances publiques de la plupart des pays et conduisant à des pressions pour adopter des mesures d'austérité extrêmes. Des coupes ont ainsi été faites dans les dépenses et la couverture de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.

De manière générale, les pays à revenu élevé de l'OCDE occupent les premières places du pilier consacré aux services publics. Ces pays ont davantage de recettes fiscales à investir dans les services sociaux publics, qui jouent un rôle clé dans la lutte contre les inégalités. Au bas du classement pour ce pilier figurent les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, dont la plupart sont fragiles ou touchés par des conflits, avec de faibles dépenses sociales, une couverture médiocre et un impact nettement moindre des services publics sur les inégalités.

Des coupes budgétaires dans la majorité des pays

En moyenne, par rapport à l'indice ERI 2022, le budget total dans les trois secteurs a largement stagné, avec 43,4 % des dépenses totales. Toutefois, par rapport aux chiffres de 2022 :

- les budgets affectés à l'éducation ont été réduits dans 56 % des pays ;
- les budgets de la santé ont été réduits dans 43 % des pays ;
- les budgets consacrés à la protection sociale ont été réduits dans 46 % des pays et sont restés inchangés dans 26 % des pays.

Les dix pays affichant les plus fortes baisses des dépenses présentaient tous un fardeau du service de la dette supérieur à 20 % des dépenses totales en 2023, à l'exception de l'Ukraine où la guerre avec la Russie a lourdement pesé sur les dépenses publiques. Notre analyse montre qu'il existe une forte corrélation entre le service de la dette et la réduction des dépenses publiques.

D'autres pays se sont démarqués de cette tendance inquiétante, notamment l'**Équateur** et le **Chili**, ce dernier ayant considérablement augmenté son budget de la santé dans le cadre d'une politique de mise en place de services de soins primaires de qualité.

La couverture stagne

À seulement six ans de l'échéance des objectifs de développement durable (ODD) fixée à 2030, la part de la population ayant accès à des services de sécurité sociale, de santé et d'éducation gratuits stagne. Le taux d'achèvement du cycle secondaire chez les jeunes issus des 20 % de ménages les plus pauvres est inférieur à 1 % dans plus de 13 pays ; 45 autres affichent un taux d'achèvement inférieur à 10 %.

La couverture santé universelle n'est en moyenne que de 65 %, en légère hausse par rapport aux 64 % enregistrés lors de l'indice ERI 2022. Dans un quart des pays, plus de la moitié des citoyen·nes n'ont aucune couverture. La part de personnes qui engagent des dépenses de santé directes catastrophiques a légèrement augmenté depuis 2022, pour atteindre 8,6 % en moyenne.

La couverture des régimes de retraite stagne à 59 % en moyenne. 41 pays (pour la plupart à revenu élevé) ont une couverture universelle. En revanche, moins de 10 % de la population est couverte dans 26 pays.

Impact des services publics sur les inégalités

Les services publics réduisent les inégalités dans tous les pays suivis par l'indice, mais à des degrés très divers. Les pays les plus performants sont pour la majorité des pays à revenu élevé et intermédiaire de la tranche supérieure, tandis que la plupart des pays à faible revenu voient leur impact beaucoup plus faible, en grande partie en raison de la faiblesse des dépenses. Globalement, depuis l'indice ERI 2022, l'impact moyen des services publics sur les inégalités est passé de 0,19 point à seulement 0,16 point sur le coefficient de Gini, l'impact sur les inégalités n'augmentant que dans 52 pays.

PILIER 2 : BAISSÉ DE LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT

Dans l'ensemble, les politiques fiscales sont devenues plus régressives. Alors que le recouvrement des impôts s'est amélioré depuis la pandémie de COVID-19, cela est dû en grande partie à la hausse des recettes de TVA/taxe sur les ventes, exacerbant les inégalités. Il est urgent d'accélérer les réformes fiscales nationales et mondiales de sorte à générer plus de recettes fiscales, mais de manière plus progressive, en particulier dans les pays du Sud. Les plus riches – qui, dans de nombreux cas, contribuent moins que les autres citoyen·nes – doivent se voir davantage imposé·es sur leurs revenus et leur patrimoine.

La liste des pays les plus performants de l'indice ERI 2024 continue d'être dominée par les pays à faible revenu qui n'ont pas réduit l'impôt sur le revenu comme les pays plus riches. Comme dans les éditions précédentes de l'indice ERI, les pays les moins performants sont ceux qui n'ont intégré pratiquement aucun caractère progressif dans leur système fiscal, c'est-à-dire des taux de TVA élevés sans exonération en faveur des personnes pauvres, et des taux d'imposition sur le revenu très faibles et/ou « forfaitaires » qui n'augmentent pas en fonction du revenu.

Sur le papier, les systèmes fiscaux sont de plus en plus régressifs

Le taux de TVA moyen (avec ajustement pour les exemptions pour les aliments et les seuils d'enregistrement) est passé de 7,9 % à 8,2 %, inversant ainsi les légères baisses observées dans les précédentes éditions de l'indice ERI. 15 pays ont augmenté leur taux de TVA « ajusté » principalement en raison de la suppression des exemptions pour les aliments, et neuf ont réduit leur taux. Seuls 37 pays mettent tout en œuvre pour que la TVA ait un effet « neutre » sur les inégalités, en exemptant les denrées alimentaires et en fixant des seuils élevés.

En moyenne, les taux de l'impôt sur le revenu des particuliers ont régressé depuis le dernier indice ERI. Une vingtaine de pays continuent de n'appliquer aucun impôt sur le revenu des particuliers (presque tous dans les États du Golfe) ou alors un impôt à taux unique (presque tous en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique). Les taux de l'impôt sur les sociétés stagnent à 23,3 % depuis l'indice ERI 2022. Seulement 13 pays appliquent des taux d'impôts sur les sociétés supérieurs à 30 %, tandis que 12 ont des taux inférieurs à 15 %. En **Colombie**, le gouvernement actuel a augmenté le taux de l'impôt sur les sociétés en 2022, mais dix pays l'ont réduit.

Le recouvrement de l'impôt est en hausse, mais à partir de taxes régressives sur les ventes

L'indice ERI utilise le rendement fiscal (impôt perçu vs recettes potentielles) pour mesurer la réussite du recouvrement de l'impôt. Depuis l'indice ERI 2022, le rendement est passé en moyenne de 36 % à 39 %. Toutefois, cette hausse reflète surtout l'augmentation du recouvrement de la TVA (due à la suppression des exemptions). Les pays les moins performants sur le plan du rendement fiscal sont impliqués dans des conflits ou fortement tributaires des recettes issues du pétrole.

Les systèmes fiscaux ont moins d'impact sur les inégalités

Mesurée par l'impact sur le coefficient de Gini, la régressivité du système fiscal a considérablement augmenté depuis l'indice ERI 2022, principalement du fait de la forte hausse de la TVA perçue. L'impact moyen non pondéré du système fiscal sur l'aggravation des inégalités a doublé, augmentant les inégalités de 0,6 % en moyenne contre 0,3 % dans l'indice ERI 2022.

PILIER 3 : DROITS DU TRAVAIL ET SALAIRES

Pour la quasi-totalité des indicateurs de ce pilier, la situation a stagné ou empiré dans une majorité de pays depuis 2022.

Rétropédalage concernant les politiques du travail dans la loi et en pratique

Les droits du travail et la syndicalisation dans la loi et en pratique ont régressé dans 41 % des pays par rapport à l'indice ERI 2022. On observe les reculs les plus importants en **Afghanistan, en Jordanie, au Zimbabwe et au Bangladesh**. Toutefois, certains pays avancent à contre-courant. La **Corée du Sud** est le pays qui a le plus progressé, avec la ratification de deux conventions importantes de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Concernant les droits du travail des femmes, la **Sierra Leone** en particulier a renforcé sa législation sur l'égalité salariale et la non-discrimination à l'embauche.

La durée moyenne du congé parental rémunéré demeure inchangée avec 158 jours. Mais seulement un pays sur cinq respecte les 18 semaines de congé parental rémunéré recommandées par l'OIT. Quatre pays (**États-Unis, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Lesotho et Tonga**) n'ont toujours pas de congé parental rémunéré.

Le salaire minimum a baissé ou stagné en part du PIB par habitant-e dans près de la moitié des pays par rapport à l'indice ERI 2022. Plusieurs pays ont augmenté leur salaire minimum, notamment Vanuatu, la **Turquie** et le **Niger**, mais 16 pays n'ont aucun salaire minimum national ou ne l'ont pas actualisé depuis plus de deux décennies.

Les emplois vulnérables augmentent dans les pays les plus peuplés du monde

Par rapport à l'indice ERI 2022, les emplois vulnérables ont augmenté dans 60 % des pays, y compris dans de nombreux pays parmi les plus peuplés d'Afrique subsaharienne et d'Asie. À l'échelle mondiale, la moitié de la population active occupe un emploi vulnérable, c'est-à-dire qu'elle ne bénéficie d'aucun droit du travail.

Les inégalités de revenus du travail augmentent

Avec de telles mesures politiques rétrogrades, les inégalités salariales se sont aggravées dans 53 % des pays, notamment en **Zambie**. Dans l'ensemble, environ 70 pays présentent un coefficient de Gini de 0,4 ou plus pour les revenus du travail, et seulement 12 affichent un coefficient inférieur à 0,3. L'Afrique subsaharienne accuse l'écart le plus important, reflétant des niveaux élevés d'emplois vulnérables. En effet, les 20 pays qui présentent le coefficient de Gini le plus élevé concernant les revenus du travail se trouvent tous en Afrique subsaharienne, où les 10 % des personnes les mieux rémunérées engloutissent les deux tiers de tous les revenus du travail, tandis que les 50 % les moins bien rémunérés se partagent seulement 3,3 %. Cela montre bien que les gouvernements doivent mettre beaucoup plus l'accent sur les politiques de lutte contre les inégalités au travail, au lieu de se fier uniquement aux politiques fiscales.

LES INÉGALITÉS, LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI

Les niveaux d'inégalité élevés et persistants constatés dans la majorité des pays compromettent les objectifs économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de la Banque mondiale, du FMI et des Nations Unies.

L'indice ERI 2024 révèle que les pays suivant des programmes de la Banque mondiale et du FMI mettent en œuvre des politiques et des actions régressives qui pourraient creuser les inégalités :

- 94 % des pays suivant des programmes de la Banque mondiale ont réduit leur part budgétaire allouée à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale depuis le dernier indice ERI en 2022. Parmi les pays de l'Association internationale de développement (les plus pauvres au monde), 95 % ont procédé à de telles coupes.
- 95 % des pays suivant un programme du FMI ont réduit la part de leur budget consacrée à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale.

En 2023, la Banque mondiale a introduit un nouvel « indicateur de vision » axé sur la réduction du nombre de pays où les inégalités sont élevées (coefficient de Gini de 0,4 ou plus), une première en 80 ans d'histoire. Les Nations Unies envisagent actuellement d'ajouter le ratio de Palma à ses indicateurs sur les inégalités dans le cadre de l'ODD 10.

Pourtant, malgré ces développements positifs, on peut observer que la Banque mondiale et le FMI poursuivent encore des politiques qui, trop souvent, augmentent les inégalités au lieu de les réduire. Ces deux institutions peuvent et doivent faire beaucoup plus pour donner la priorité au comblement de ce fossé.

La Banque mondiale doit promouvoir la gratuité des services sociaux publics, étendre son action sur la fiscalité progressive et jouer un rôle proactif dans le renforcement des droits du travail et l'instauration d'un salaire minimum.

Après des débuts prometteurs sur la période 2015-2022 avec un grand nombre d'études, de discours et de rapports nationaux pour définir et recommander des politiques de lutte contre les inégalités, l'accent mis par le FMI sur la réduction des inégalités semble s'estomper. Ses planchers de dépenses sociales se révèlent insuffisants ; le FMI persiste dans les augmentations régressives de la TVA, sans la moindre politique cohérente en matière de droits du travail ou de salaire minimum.

Les deux institutions doivent faire beaucoup plus pour aider tous leurs états membres à réduire les inégalités jusqu'à atteindre un niveau qui ne sape plus la croissance (soit un coefficient de Gini de 0,3). Cela doit s'accompagner d'une action mondiale pour faire face à la crise de la dette et aux menaces climatiques, mettre fin aux conflits et parvenir à des accords mondiaux sur une taxation plus efficace des plus riches pour financer les services publics.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUE

Les inégalités ne sont pas inévitables. Elles sont un choix politique. Chaque pays a le potentiel de lutter contre les inégalités. Mais pour obtenir des résultats, les pays auront également besoin que la communauté internationale prenne des mesures fortes.

Il est encourageant de constater que les inégalités sont désormais mieux mesurées et intégrées par les organisations internationales, avec un nouvel indicateur sur les inégalités de la Banque mondiale et potentiellement un nouvel indicateur sur les inégalités dans le cadre de l'ODD 10. Mais à la fois le FMI et la Banque mondiale (et la communauté internationale au sens large) doivent intensifier leurs efforts pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques qui réduisent fortement les inégalités.

En tant que **priorités pour les gouvernements**, nous recommandons ce qui suit (selon le niveau de développement et les réalisations actuelles de chaque pays) :

1. Élaborer des plans nationaux clairs assortis de délais pour réduire les inégalités. Tous les pays devraient mettre en place des plans nationaux de réduction des inégalités réalistes et assortis de délais pour lutter contre les inégalités, avec un suivi régulier pour vérifier leurs progrès. Concernant les revenus, chaque pays devrait viser un coefficient de Gini inférieur à 0,3 et/ou un ratio de Palma ne dépassant pas 1. Les plans nationaux de réduction des inégalités allieraient les politiques identifiées dans le présent indice (ainsi que d'autres politiques structurelles sur l'accès à la terre et le financement, par exemple) qui, selon les estimations, réduiraient le coefficient de Gini et le ratio de Palma à ces niveaux. L'impact des politiques sur ces indicateurs devra également être surveillé annuellement (plutôt que tous les 3 à 5 ans, comme c'est le cas actuellement) dans les pays à faible revenu au moyen d'enquêtes auprès d'échantillons plus restreints et de modélisations du type utilisé dans les pays de l'OCDE et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies.

2. Accorder la priorité aux dépenses publiques consacrées aux services publics essentiels tels que l'éducation, les soins de santé et la protection sociale. Tous les pays, en particulier les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, devraient veiller à dédier au moins 15 % des dépenses publiques totales à la santé et 20 % à l'éducation, et à ce que ces dépenses profitent aux plus pauvres en améliorant l'accès et la qualité des services d'éducation, de santé et de protection sociale, afin qu'ils maximisent les progrès vers la couverture universelle ciblée par les ODD.

3. Renforcer la fiscalité progressive en taxant le revenu (travail et capital) des 1 % les plus riches pour atteindre par exemple un taux minimum de 60 %, avec des taux plus élevés pour les multimillionnaires et les milliardaires. La fortune des ultra-riches devrait être taxée à un taux suffisamment élevé pour diminuer la concentration de l'extrême richesse, réduire les inégalités et diminuer la concentration du pouvoir. Il conviendrait en outre de renforcer les autorités fiscales, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, avec la création d'unités fiscales chargées de taxer la fortune nette pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales parmi les plus riches.

4. Intervenir sur le marché du travail pour protéger l'ensemble des travailleurs et travailleuses. Tous les pays doivent mettre davantage l'accent sur la réduction des inégalités engendrées par les marchés du travail en ratifiant et en appliquant toutes les normes de l'OIT afin d'éviter les violations. Certains pays doivent également introduire des lois en faveur de l'égalité des salaires et pour lutter contre les discriminations, le viol et le harcèlement sexuel. Un défi de taille subsiste, à savoir faire appliquer efficacement ces lois. Le congé parental doit être prolongé et payé à 100 % du salaire antérieur, et réparti plus équitablement entre les femmes et les hommes. Le salaire minimum doit être fortement révisé à la hausse dans de nombreux pays pour qu'il corresponde au moins au PIB par habitant·e et à un salaire décent couvrant les dépenses de base. Tout salaire minimum des jeunes inférieur au salaire minimum national doit être abandonné. Les gouvernements doivent également étudier des mesures visant à limiter les plus hauts salaires, par exemple en plafonnant l'écart entre la rémunération des PDG et le salaire médian à un ratio de 20:1 ou en distribuant de manière équitable les bénéfices des entreprises entre les actionnaires et les travailleurs et travailleuses. Enfin, ils doivent redoubler d'efforts pour faire reculer le chômage et les emplois précaires, et veiller à ce que les travailleurs et travailleuses vulnérables disposent de contrats formels ou soient couvert·es par les droits du travail et des systèmes de protection sociale.

5. Élaborer des politiques tenant compte des questions de genre afin de reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré et veiller à ce que les travailleuses et travailleurs soient rémunéré·es pour leurs activités de soin. La nature publique des services de soins, c'est-à-dire le devoir de l'État en tant que principal prestataire de services de soins publics, doit être clairement énoncée. Les systèmes de soins ont le pouvoir de transformer les relations de genre et la vie des femmes, avec la prestation de congés parentaux, de maternité et de paternité rémunérés à plein. Une redistribution du travail de soins entre les hommes, les femmes et l'État est nécessaire pour réduire la charge de travail des femmes en matière de soins. Il s'agit en outre de remettre en question les normes sociales néfastes et les croyances racistes, coloniales et sexistes selon lesquelles le travail de soins incombe aux femmes, aux filles, aux personnes migrantes et aux communautés racialisées.

Il est urgent que la **communauté internationale, en particulier la Banque mondiale et le FMI**, contribue à la lutte contre les inégalités. Aussi, nous formulons les recommandations suivantes :

6. Axer les efforts de la Banque mondiale et du FMI sur la lutte contre les inégalités. La Banque mondiale et le FMI doivent soutenir les plans nationaux de réduction des inégalités des gouvernements nationaux, et non les saper. Les évaluations des partenariats pays doivent être clairement alignées sur ces plans nationaux. La Banque mondiale et le FMI doivent placer la lutte contre les inégalités au centre de leurs efforts pour promouvoir la croissance, la stabilité et le développement. Ils doivent donner la priorité à la lutte contre les inégalités dans toutes leurs actions (programmes de prêts, conseils politiques, assistance technique et recherche) et formuler des recommandations fortes en faveur de dépenses sociales plus élevées et plus favorables aux plus pauvres, d'une fiscalité progressive et d'un renforcement des droits du travail et du salaire minimum. Dans l'absolu, ils doivent s'atteler non seulement à réduire le nombre de pays où les inégalités sont élevées, mais surtout à étoffer le nombre de ceux où les inégalités sont faibles.

7. En collaboration avec les Nations Unies, la Banque mondiale devrait systématiquement produire, publier et utiliser des données sur l'impact de la fiscalité sur les inégalités. En tant que l'un des principaux acteurs mondiaux soutenant les enquêtes auprès des ménages, et en tant que « gardienne » de la plus grande banque de données mondiale sur les inégalités et des indicateurs 10.1 et 10.4.2 des ODD, la Banque mondiale a un rôle particulier à jouer. Elle doit produire des données plus fréquentes et de meilleure qualité sur les inégalités, notamment avec une meilleure analyse des revenus les plus élevés dans les pays en développement à l'aide de données fiscales administratives et d'autres méthodes. La Banque mondiale devrait également aider les pays à passer à un suivi annuel ou à la modélisation des inégalités. Elle doit également intensifier son programme d'analyse de l'impact des politiques fiscales sur les inégalités afin de produire une analyse annuelle pour tous les pays membres, et travailler avec l'OIT afin d'établir un système similaire pour estimer l'impact des politiques du marché du travail sur les inégalités salariales.

8. Conclure et mettre en œuvre des accords mondiaux pour taxer les ultra-riches et les grandes entreprises. Le G20 et les Nations Unies doivent œuvrer davantage à l'élaboration de normes internationales plus pertinentes pour taxer plus efficacement les ultra-riches et les multinationales, grâce à des taux effectifs d'imposition minimum sur leurs revenus et leurs fortunes, et avec une part équitable des revenus qui en résultent revenant aux pays à faible revenu. Ils devraient notamment s'appuyer sur les progrès réalisés en matière d'imposition des particuliers fortunés au sein du G20 et utiliser la Convention fiscale des Nations Unies pour renforcer et réformer le projet de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), actuellement inadéquat.

9. Prendre des mesures urgentes pour faire face à la crise de la dette et accroître les flux de financement concessionnels. La crise actuelle est principalement due à un service de la dette très élevé (plutôt que de l'encours de la dette) et concerne les pays qui ont accédé aux marchés des obligations privées nationaux et mondiaux. La communauté internationale, sous l'égide du G20, du FMI, de la Banque mondiale et des Nations Unies, doit prendre des mesures urgentes pour réduire le fardeau du service de la dette en abaissant les taux d'intérêt mondiaux, en réduisant les coûts d'emprunt pour les pays à revenu intermédiaire qui doivent se tourner vers les marchés pour financer leur budget, et en prévoyant un rééchelonnement ou une annulation à long terme pour les pays à faible revenu. Il leur faut également redoubler d'efforts pour fournir davantage de financements concessionnels, notamment en augmentant l'aide publique au développement et la coopération Sud-Sud, en émettant de nouveaux droits de tirage spéciaux et en vendant l'or du FMI. Toutes ces mesures contribueront à dégager le maximum de fonds jusqu'en 2035 et à optimiser les dépenses dans les services publics pour lutter contre les inégalités.

Si les gouvernements du monde entier parviennent à mettre en œuvre ces mesures de toute urgence avec le soutien de la communauté internationale, nous pourrions accélérer les progrès pour surmonter la crise des inégalités, réduire les conflits et atteindre tous les autres ODD.

1 LES PIRES RÉSULTATS JAMAIS ENREGISTRÉS EN MATIÈRE D'INÉGALITÉS

Ce chapitre explique les résultats profondément préoccupants de l'indice ERI 2024, qui montrent que les inégalités sont susceptibles d'augmenter dans neuf pays sur dix. Il explique pourquoi il est important de réduire les inégalités.

Nous vivons une époque marquée par des niveaux d'inégalités économiques incroyablement élevés. La pauvreté extrême et la richesse extrême ont augmenté de façon prononcée et simultanée pour la première fois en 25 ans². Après avoir été progressivement comblé pendant des décennies, le fossé entre les pays du Sud et ceux du Nord a soudainement recommencé à se creuser, plus rapidement que jamais depuis la Seconde Guerre mondiale³. Des milliards de personnes souffrent terriblement de la faim et de la hausse du prix déjà élevé des denrées alimentaires, tandis que le nombre de milliardaires a doublé au cours de la dernière décennie⁴.

1.1 L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

L'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) 2024 mesure l'engagement de 164 pays à réduire les inégalités. Il évalue leur performance dans les trois piliers des services publics (éducation, santé et protection sociale), de la fiscalité progressive et des droits du travail et des salaires (voir **Graphique 1**). La méthodologie et la base de données 2024 peuvent être consultées (en anglais) à l'adresse www.inequalityindex.org. L'audit statistique est disponible [ici](#) (en anglais)⁵.

GRAPHIQUE 1 STRUCTURE DE L'INDICE ERI

	DÉPENSES EN MATIÈRE DE SERVICES PUBLICS	PROGRESSIVITÉ FISCALE	DRIT DU TRAVAIL ET SALAIRES DÉCENTS
Indicateurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> • PS1a Éducationn • PS1b Santé • PS1c Protection 	<ul style="list-style-type: none"> • T1a Impôt sur le revenu des particuliers • T1a Impôt sur les sociétés • T1a Taxe sur la valeur ajoutée • T1b Pratiques fiscales 	<ul style="list-style-type: none"> • L1a L1a Droit du travail • L1b Droit des femmes au travail • L1c Salaire minimum
Indicateurs de mise en œuvre ou de couverture :	Dépenses en % du budget total	Structures fiscales progressives	Efforts déployés par les gouvernements pour protéger les travailleurs et les travailleuses dans le droit et la pratique
Indicateurs de l'impact	<ul style="list-style-type: none"> • PS2a Part des 20 % les plus pauvres terminant l'enseignement secondaire • PS2b Couverture santé universelle et dépenses directes en matière de santé • PS2c Couverture des régimes de retraite 	<ul style="list-style-type: none"> • T2 Rendement fiscal (TVA, impôt sur le revenu des particuliers et impôt sur les sociétés) 	<ul style="list-style-type: none"> • L2a Taux de chômage • L2b Part de l'emploi vulnérable
Score ERI total	Moyenne des scores sur les 3 piliers		

Note : taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

1.1.1 LES INÉGALITÉS SONT À UN NIVEAU RECORD ET CONTINUENT D'AUGMENTER

Les données recueillies pour l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) en 2024 révèlent une nouvelle tendance profondément préoccupante. Alors que les éditions précédentes de l'indice ERI faisaient apparaître une série d'actions négatives et d'autres actions positives de la part de différents pays, cette année est extrêmement négative sur les trois piliers.

Ces dernières années, en particulier pendant la pandémie de COVID-19, la disponibilité des données sur les inégalités au niveau des pays s'est considérablement dégradée alors qu'elle était déjà basse. Pour 25 pays, l'estimation la plus récente des inégalités des revenus remonte à plus d'une décennie⁶. Pour tous les pays, les enquêtes auprès des ménages (qui sous-estiment structurellement les revenus des plus riches⁷, et donc les inégalités) restent la principale source de données sur les inégalités.

L'ERI, qui se concentre sur le travail, les dépenses publiques et la fiscalité, constitue un moyen unique de combler cette lacune importante en termes de données de qualité sur les inégalités.

Après examen de ces trois piliers, il s'avère que 84 % des pays ont réduit leurs dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale (voir **Chapitre 3**). La fiscalité progressive, le recouvrement des impôts et leur impact sur les inégalités ont régressé dans 81 % des pays (voir **Chapitre 4**). Les droits du travail, le salaire minimum, les emplois vulnérables et/ou les inégalités de revenus du travail se sont dégradés dans 90 % des pays (voir **Chapitre 5**).

Dans l'ensemble, neuf pays sur dix mettent en œuvre des politiques et des actions qui sont très susceptibles d'accroître les inégalités économiques.

1.1.2 PAYS LES PLUS PERFORMANTS SUR L'INDICE ERI 2024

Comme dans les éditions précédentes, les meilleurs élèves de cet indice ERI sont tous les pays à revenu élevé de l'OCDE, avec en tête de file la **Norvège** (voir **Tableau 1**). Dans ces pays, les dépenses sociales sont élevées et l'État perçoit davantage de recettes fiscales. Cela permet une couverture élargie pour les services publics et produit un impact maximum en matière de la lutte contre les inégalités. Ces pays obtiennent également des scores relativement bons en matière de droits du travail.

Néanmoins, même ces meilleurs élèves sont à la traîne sur de nombreux indicateurs. Une part non négligeable de leur population (5 % en moyenne) est confrontée à des dépenses de santé directes catastrophiques.

TABLEAU 1 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS À L'INDICE ERI 2024

LES DIX PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS À L'INDICE ERI 2024			
Les 10 pays les mieux classés		Les 10 pays les moins bien classés	
Classement	Pays	Classement	Pays
1	Norvège	164	Soudan du Sud
2	Canada	163	Nigeria
3	Australie	162	Vanuatu
4	Allemagne	161	Haïti
5	Finlande	160	Zimbabwe
6	Danemark	159	Ouganda
7	Autriche	158	République centrafricaine
8	Japon	157	Liberia
9	Slovénie	156	Sierra Leone
10	France	155	Burundi

Même les 10 pays les plus performants sur l'indice ERI mènent des politiques fiscales régressives. De nombreux pays n'appliquent pas de mesures visant à rendre moins régressive la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), alors que les taux de l'impôt sur les sociétés sont généralement faibles (excepté au **Japon**). En **Norvège** et au **Danemark**, le taux de l'impôt sur les sociétés n'est que de 22 % tandis que les taux de TVA sont très élevés sans même que les denrées alimentaires de base en soient exemptées, et le seuil à partir duquel les petites entreprises sont assujetties à la TVA est trop bas. Il en résulte une hausse des prix des biens pour les personnes à faible revenu qui dépendent des petites entreprises.

L'efficacité du recouvrement des impôts a peu d'impact sur les inégalités entre les pays les plus performants. Cela traduit une situation qui voit les plus hauts revenus payer de moins en moins d'impôts au détriment du reste de la population. En effet, au **Danemark**, le taux d'imposition effectif payé par les 1 % les plus riches sur leurs revenus a baissé de cinq points de pourcentage au cours des deux dernières décennies, tandis que celui des citoyen·nes ordinaires est resté stable⁹.

Classée en troisième position, l'**Australie** obtient un score très faible sur les droits du travail. Le congé parental rémunéré à plein y est très court, actuellement de 11 semaines⁹.

Classés respectivement aux 31e, 32e et 33e places, le **Bélarus**, le Costa Rica et l'**Afrique du Sud** sont les pays à revenu faible et intermédiaire les plus performants. Les dépenses sociales et la couverture des services y sont relativement plus élevés que dans des pays comparables. Mais ils obtiennent des scores très faibles sur de nombreux autres indicateurs.

1.1.3 PAYS LES MOINS PERFORMANTS SUR L'INDICE ERI 2024

Les pays les moins performants sont les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure (voir **Tableau 1**). Ils se trouvent tous en **Afrique subsaharienne**, à l'exception d'**Haïti** et de **Vanuatu**.

La faiblesse des dépenses sociales résulte de faibles recettes fiscales, ce qui se traduit par une couverture des services médiocre et un impact limité sur les inégalités. Ces pays affichent également des niveaux catastrophiques de dépenses directes à la charge des patient·es en matière de santé.

Leurs politiques fiscales sont très régressives, les plus pauvres assumant la majeure partie de la charge fiscale par le biais de taxes indirectes sur les ventes comme la TVA.

La crise de la dette et d'autres chocs, y compris le changement climatique, limitent considérablement les dépenses sociales de ces pays. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette réalisée par le FMI et la Banque mondiale, six des pays les moins performants connaissent un niveau élevé de surendettement, tandis que trois connaissent un niveau modéré de surendettement¹⁰. Les faibles niveaux de dépenses et la piètre couverture des services ont un impact désastreux sur les enfants, les femmes et les personnes âgées dans les ménages à faible revenu. Des millions d'enfants ne sont pas scolarisés et des dizaines de milliers de femmes meurent de causes évitables faute d'accès aux soins de santé de base.

En outre, des taux d'emploi vulnérable supérieurs à 80 % dans de nombreux pays ont un impact sérieux sur les personnes vivant dans des ménages à faible revenu, dont beaucoup vont se coucher le ventre vide, dans un contexte de hausse des prix des denrées alimentaires.

Néanmoins, quelques pays parmi les moins bien classés obtiennent de bons scores sur certains indicateurs. Par exemple, la **République centrafricaine** dispose théoriquement de la deuxième politique fiscale la plus progressive dans cette édition, tandis que le **Burundi** et l'**Ouganda** se classent respectivement 26e et 29e. L'Ouganda a augmenté son budget de la santé de 29 % depuis l'indice ERI 2022, tandis que **Vanuatu** a augmenté son salaire minimum de plus de la moitié. Le **Nigeria** a augmenté son budget de la santé depuis l'indice ERI 2022, même s'il partait de niveaux très bas, et a également augmenté son salaire minimum de 133 % à la mi-2024.

ENCADRÉ 1 PAYS AFFICHANT LA MEILLEURE PROGRESSION/LA PLUS FORTE DÉGRADATION ENTRE LES INDICES ERI 2022 ET ERI 2024

Par rapport à l'ERI 2022, quelques pays ont enregistré une nette amélioration dans les trois piliers, ce qui témoigne d'un engagement croissant à réduire les inégalités. D'autres ont considérablement régressé.

PAYS AFFICHANT LA MEILLEURE PROGRESSION

- Grâce aux politiques initiées sous l'administration civile, le **Burkina Faso** a fait des progrès importants en augmentant son salaire minimum pour la première fois en dix ans, et a rendu la TVA plus progressive en introduisant un seuil plus élevé.
- La **Croatie** a réduit le taux de chômage et augmenté ses dépenses de santé et veille à ce que les soins de santé essentiels soient plus accessibles pour ses citoyens.
- Sous le gouvernement précédent, l'**Équateur** a augmenté ses dépenses publiques d'un tiers, relevé le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les plus riches de deux points de pourcentage et réduit le taux de chômage de 90 %.
- Le **Paraguay** a augmenté son budget de la santé de deux tiers et sa couverture sanitaire de 18 %. Il a également presque doublé son salaire minimum et réduit le nombre d'emplois vulnérables et le chômage.

PAYS AFFICHANT LA PLUS FORTE DÉGRADATION

- L'**Argentine** fait face à des défis importants depuis l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement. Les secteurs de la santé et de l'éducation ont subi des coupes budgétaires spectaculaires de 76 % et 60 %, respectivement, l'impôt sur la fortune va être abandonné et les droits du travail sont bafoués.
- Le **Pakistan** a réduit d'un tiers les parts budgétaires consacrées à l'éducation et à la protection sociale en raison d'une crise de la dette et des mesures d'austérité imposées par le FMI.

1.2 LES CONSÉQUENCES DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

La gravité et la persistance des inégalités constatées dans la majorité des pays à revenu faible, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure compromettent les objectifs économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de la Banque mondiale, du FMI et des Nations Unies.

1.2.1 OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PAUVRETÉ ET LIMITES PLANÉTAIRES

Il est impossible de mettre fin à la pauvreté sans réduire les inégalités, car la croissance économique dans les pays inégalitaires ne parvient pas à réduire sensiblement la pauvreté¹¹. Compte tenu de l'intensité carbone de la croissance économique et de la nécessité de vivre dans le respect des limites planétaires, il est essentiel de veiller à ce que la croissance économique se concentre sur les revenus de la majorité, plutôt que sur l'augmentation des revenus des personnes qui sont déjà prospères, si nous voulons éradiquer la pauvreté et rester dans les limites en matière d'émissions de carbone¹². La seule manière de concilier nos objectifs en matière de changement climatique et de prospérité est de réduire radicalement les inégalités.

1.2.2 OBJECTIFS ÉCONOMIQUES

Les sociétés les plus inégalitaires ont tendance à connaître une croissance plus lente, à moins de réussir à maintenir la croissance sur de longues périodes et à se remettre plus lentement des ralentissements économiques¹³. Selon des recherches publiées par le FMI, au-delà d'un coefficient de Gini de 0,27, les inégalités ont un impact négatif évident sur la croissance économique¹⁴.

1.2.3 SANTÉ, ÉDUCATION ET AUTRES OBJECTIFS SOCIAUX

Les pays où les inégalités sont élevées ont de bien pires résultats en matière de santé et d'éducation : leurs populations vivent moins longtemps et sont moins heureuses et moins épanouies¹⁵. Les inégalités élevées sapent la mobilité sociale, ce qui signifie que les enfants de familles vivant dans la pauvreté, aussi talentueux soient-ils, restent pauvres¹⁶. De même, les inégalités élevées sapent la capacité des nations à investir dans le capital social qui leur permettra de lutter contre les inégalités¹⁷.

1.2.4 CLIMAT ET AUTRES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Les pays où les inégalités sont élevées ont du mal à prendre les mesures collectives nécessaires pour affronter les défis environnementaux, notamment les impacts du changement climatique¹⁸. Le risque est transféré au bas de l'échelle, c'est-à-dire que les impacts des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes pèsent le plus sur les personnes qui sont le moins en mesure d'y faire face¹⁹. Alors que certains impacts dramatiques sont déjà une réalité²⁰, le niveau d'égalité d'une société sera la clé de sa capacité à s'adapter plutôt que de se déliter.

1.2.5 POLARISATION POLITIQUE ET MAUVAISE GOUVERNANCE

Il existe un lien entre accroissement des inégalités et polarisation politique dans le monde²¹. Les inégalités élevées sont associées à des niveaux plus élevés de recherche de rentes, de corruption²² et d'érosion des institutions²³. Les pays où les inégalités sont élevées affichent également des niveaux de confiance sociale²⁴ plus faibles et des niveaux de criminalité plus élevés²⁵.

1.2.6 DES INÉGALITÉS QUI S'ALIMENTENT MUTUELLEMENT

Les inégalités économiques se conjuguent avec d'autres inégalités pour renforcer la pauvreté et la détresse. Par exemple, les inégalités de genre sont fortement associées aux inégalités de revenus²⁶. De même, une fille issue d'une famille pauvre du Kenya rural a une chance sur 250 de poursuivre des études au-delà du secondaire, contre une chance sur trois pour un garçon d'une famille riche²⁷.

2 LA BANQUE MONDIALE, LE FMI ET LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Ce chapitre évalue dans quelle mesure la Banque mondiale et le FMI sont déterminés à réduire les inégalités et identifie les mesures urgentes qu'ils doivent prendre pour intensifier leurs efforts de lutte contre la crise des inégalités.

L'indice ERI 2024 révèle que les pays suivant des programmes de la Banque mondiale et du FMI sont particulièrement durement frappés et pourraient voir les inégalités économiques se creuser. L'analyse montre que 87 % des pays suivant des programmes de la Banque mondiale²⁸ ont régressé dans un ou plusieurs indicateurs de l'indice ERI, tandis que 94 % d'entre eux ont réduit la part budgétaire allouée à l'éducation, à la santé ou à la protection sociale depuis le dernier indice ERI en 2022. L'impact est particulièrement grave pour les pays de l'Association internationale de développement (IDA), les pays les plus pauvres au monde. Quelque 90 % des pays de l'IDA ont reculé dans un ou plusieurs indicateurs de l'indice ERI, tandis que 95 % ont réduit la part du budget consacrée à l'éducation, à la santé ou à la protection sociale. La situation est similaire pour les pays faisant l'objet de programmes du FMI²⁹, avec une réduction de 95 % de la part consacrée aux budgets de l'éducation, de la santé ou de la protection sociale.

La lutte contre les inégalités devrait donc être une priorité pour les deux institutions. La Banque mondiale et le FMI doivent tous deux convenir que tous les pays devraient viser un coefficient de Gini de 0,3 ou moins, conformément aux recommandations des spécialistes en matière d'inégalités dans le monde³⁰.

2.1 LA BANQUE MONDIALE ET LES INÉGALITÉS

En 2023, sous la pression d'expert-es en matière d'inégalités dans le monde, d'actionnaires et de membres de la société civile, la Banque mondiale a instauré un nouvel objectif global pour l'institution, axé sur la réduction des inégalités. Ce revirement attendu depuis longtemps est une reconnaissance claire du fait que la réduction des inégalités sous-tend tous ses autres objectifs, tant en matière de pauvreté que de changement climatique³¹.

L'objectif convenu est de réduire le nombre de pays présentant des inégalités élevées, définies comme un coefficient de Gini de 0,4 ou plus, ce qui est actuellement le cas d'environ un tiers des pays.

La Banque mondiale a beaucoup à faire pour institutionnaliser son nouvel engagement à lutter contre les inégalités. Certains des premiers signes ne sont pas encourageants ; les inégalités étaient totalement absentes de certaines des contributions initiales de la Banque mondiale au cadre politique de la prochaine reconstitution de l'IDA, tout comme tout engagement en faveur d'une mobilisation progressive des ressources intérieures alignée sur l'objectif de développement durable (ODD) 10.4. La Banque mondiale doit rapidement mettre en œuvre une série de mesures concrètes pour intégrer son nouvel objectif dans tous ses travaux.

2.1.1 LA BANQUE MONDIALE DOIT INVERSER LA DANGEREUSE DÉTÉRIORATION DES DONNÉES SUR LES INÉGALITÉS

Alors que la qualité et l'actualité des données sur les inégalités au niveau national avaient tendance à s'améliorer, les progrès étaient trop lents et la COVID-19 y a mis un sérieux coup d'arrêt. Pour plus de 100 pays, seules des données antérieures à 2020 sont disponibles³². En tant que gardienne d'une grande partie de ces données, la Banque mondiale a la responsabilité vitale de faire pression pour améliorer la situation, y compris pour obtenir de bien meilleures estimations des revenus en haut de l'échelle, tant pour la richesse que pour le revenu.

Malgré les engagements importants pris dans certains domaines de désagrégation, tels que le genre et le handicap, la Banque mondiale ne parvient pas à ventiler selon d'autres indicateurs critiques pour tous les niveaux de revenu ou de richesse. Les personnes les plus riches sont ainsi systématiquement absentes de leur analyse ventilée. Cette ventilation au niveau des pays est essentielle pour maximiser l'impact des mesures politiques en matière de réduction des inégalités. La Banque mondiale pourrait tirer des enseignements des enquêtes démographiques et sanitaires menées par l'USAID, ventilées par quintile de richesse³³.

La Banque mondiale soutient également les Nations Unies sur les indicateurs clés des inégalités pour l'ODD 10 portant sur la réduction des inégalités. L'ODD 10.1 actuel se contente de mesurer les revenus des 40 % les plus pauvres par rapport à la moyenne. Le Groupe d'expert-es interinstitutions a présélectionné une proposition visant à renforcer les indicateurs de l'ODD 10 afin de mesurer le ratio entre les revenus des 10 % les plus riches et des 40 % les plus pauvres, connu sous le nom de ratio de Palma³⁴. Il est essentiel que la Banque mondiale soutienne cette démarche visant à renforcer l'ODD 10 pour en faire un objectif véritablement axé sur les inégalités.

2.1.2 LA BANQUE MONDIALE DOIT PRENDRE DES MESURES EN MATIÈRE DE DÉPENSES, DE FISCALITÉ ET DE POLITIQUE DU TRAVAIL

La Banque mondiale doit cesser de promouvoir des politiques de santé, d'éducation et de protection sociale qui accroissent les inégalités

Au vu des données probantes complètes selon lesquelles des systèmes de santé publique, d'éducation et de protection sociale bien financés réduisent les inégalités³⁵, la Banque mondiale doit s'attacher à aider les pays à développer une offre publique de haute qualité, notamment en soutenant l'embauche et la formation de millions de nouveaux et nouvelles professionnel·les de santé. Toutefois, certaines entités de la Banque mondiale ont plutôt tendance à canaliser les fonds publics vers des acteurs privés échappant largement à toute réglementation et à toute redevabilité, sous prétexte d'élargir l'accès aux soins de santé.

Par exemple, Oxfam a découvert des preuves très inquiétantes de violations des droits humains commises par des hôpitaux privés soutenus par la Société financière internationale, la branche de la Banque mondiale consacrée au secteur privé, y compris l'incarcération de patient-es jusqu'au paiement des frais³⁶. Une preuve supplémentaire des dangers de compter sur des prestataires à but lucratif pour contribuer à la fourniture de la couverture santé universelle. Pourtant, la Banque mondiale s'en tient à limiter rôle de l'État à celui de régulateur et d'acheteur de services fournis par le secteur privé. De même, la focalisation des programmes et des travaux de recherche de la Banque mondiale sur l'expansion des régimes d'assurance sociale plutôt que sur le financement des soins de santé par la fiscalité a déjà conduit à des décennies d'exclusion. Les femmes et les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées se retrouvent ainsi les dernières à bénéficier de ces régimes³⁷.

Dans le domaine de l'éducation également, d'autant plus après les scandales impliquant la chaîne d'écoles privées Bridge Academies soutenue par la Banque mondiale³⁸, celle-ci doit concentrer ses efforts sur l'expansion et l'amélioration d'une offre publique de qualité en matière d'éducation, cruciale pour réduire les inégalités. En termes de qualité, une solution clé est de se concentrer sur les enseignant-es. Le monde a besoin de 44 millions d'enseignant-es³⁹. On estime que les ménages contribuent à hauteur de 30 % aux dépenses totales consacrées à l'éducation dans le monde⁴⁰. Moins de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne proposent un accès gratuit à l'enseignement secondaire⁴¹. La Banque mondiale était à l'avant-garde de la lutte pour l'abolition des frais de scolarité dans les années 1990 et 2000⁴². Il est de nouveau urgent d'encourager la gratuité de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

Alors que la Banque mondiale a publiquement approuvé la protection sociale universelle par le biais d'initiatives telles que sa stratégie de protection sociale⁴³ et son partenariat avec l'OIT sur la protection sociale universelle 2030⁴⁴, ses actions sur le terrain restent axées sur les régimes de protection sociale qui tentent de cibler étroitement les personnes vivant dans la pauvreté. Et ce, alors même que cette approche est discréditée, de nombreuses personnes parmi les plus pauvres étant exclues à tort de ces prestations sous condition de ressources⁴⁵. Au contraire, les prestations universelles par catégorie, telles que les pensions ou les allocations familiales universelles, devraient être au cœur de tous les systèmes de protection sociale. Il est prouvé que ces approches ont un bien plus grand impact sur la pauvreté et les inégalités, et jouissent d'un large soutien dans toute la société, ce qui est vital⁴⁶.

La Banque mondiale doit davantage soutenir la fiscalité progressive

Lors de la réunion des ministres des Finances du G20 en juillet 2024, un engagement historique a été pris pour augmenter la fiscalité progressive des plus riches, une initiative saluée par le président de la Banque mondiale Ajay Banga⁴⁷

Néanmoins, sous sa direction, la Banque mondiale semble avoir édulcoré en 2024 son engagement à promouvoir des systèmes fiscaux plus progressifs. Par exemple, alors que dans le cadre du 20^e cycle de reconstitution de l'Association internationale de développement (IDA20), la Banque mondiale a mesuré le nombre de pays bénéficiaires de l'IDA qui mettent en place des systèmes fiscaux plus équitables et plus progressifs⁴⁸, le nouveau tableau de bord institutionnel, qui suivra les progrès de la Banque mondiale vers la réalisation de sa vision, se concentre uniquement sur le montant des impôts levés, sans tenir compte de leur nature progressive ou régressive⁴⁹.

Une fraction seulement de l'aide de la Banque mondiale est axée sur le renforcement de l'imposition du capital, du revenu des particuliers ou du revenu des sociétés, autant d'impôts qui ciblent les plus riches. La Banque mondiale devrait s'engager concrètement à renforcer la fiscalité des ultra-riches et aider les gouvernements à jeter les bases de systèmes fiscaux plus progressifs, en particulier dans les pays où les inégalités sont élevées.

La Banque mondiale doit soutenir le travail décent en renforçant les droits du travail et en augmentant les salaires minimums

Malgré l'intention affichée par la Banque mondiale de soutenir la création d'emplois de qualité, ses recherches et ses investissements ont souvent l'effet inverse, érodant les droits du travail et augmentant la précarité des travailleurs et des travailleuses. L'Indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, désormais abandonné, récompensait les pays cherchant à réduire la réglementation du travail, la syndicalisation et les salaires minimums⁵⁰. Son successeur, l'indice Business Ready, a également été critiqué pour ne pas intégrer correctement la question des droits du travail et du travail décent⁵¹. Le travail en cours de la Banque mondiale sur les droits du travail des femmes dans le cadre de ses rapports et indicateurs annuels sur les femmes, les entreprises et le droit, ainsi que sa stratégie en faveur de l'égalité de genre, sont des points relativement positifs⁵². Toutefois, dans la mesure où le travail de la Banque mondiale érode le secteur public, le travail de soins et les droits du travail, ses propres politiques et pratiques nuisent de manière disproportionnée aux travailleuses.

La Banque mondiale continue de concentrer ses efforts principalement sur la création d'emplois, et non sur la promotion de salaires décents et la protection des droits des travailleurs et des travailleuses⁵³. Le nouveau tableau de bord institutionnel⁵⁴ met certes l'accent sur de « meilleurs » emplois, mais ne les définit que comme des emplois mieux rémunérés, ce qui n'est pas la même chose que des emplois qui respectent les droits des travailleurs et des travailleuses. S'il ne fait aucun doute que davantage d'emplois sont nécessaires, l'approche de la Banque mondiale en la matière ne va pas assez loin pour atteindre ses objectifs.

Les recherches récentes de la Banque mondiale sur les droits du travail et les salaires décents continuent de formuler des recommandations régressives. Par exemple, dans un récent rapport sur la Mongolie⁵⁵, la Banque mondiale s'est prononcée contre l'allongement du congé de maternité rémunéré. Ces politiques dissuadent les pays d'adopter et d'appliquer des lois du travail progressistes.

Plus récemment, la Banque mondiale a créé un Conseil de haut niveau sur l'emploi dans les pays du Sud⁵⁶, qui tiendra sa première réunion en octobre 2024. C'est une occasion cruciale pour la Banque mondiale de reconnaître que, si elle veut utiliser la politique du travail pour réduire substantiellement les inégalités, elle doit encourager des conditions de travail qui concourent à garantir des emplois décents, et pas n'importe quels emplois. Cela signifie, par exemple, soutenir des droits plus larges du travail et des syndicats, augmenter les salaires minimums et réduire le temps de travail, etc. La Banque mondiale doit travailler en étroite collaboration avec des organisations spécialisées des Nations Unies telles que l'OIT pour encourager la protection juridique des travailleurs et des travailleuses.

2.2 LE FMI ET LES INÉGALITÉS

Entre 2013 et 2018, le FMI a publié une série d'articles de recherche novateurs sur les nombreux aspects des inégalités⁵⁷. Les équipes de recherche se sont notamment penchées sur les relations entre les inégalités et la croissance, les syndicats et les inégalités de genre, ainsi que sur l'impact des politiques néolibérales sur les inégalités. Cependant, ces dernières années, les inégalités économiques ont clairement dégringolé dans la liste des priorités de recherche du FMI, comme en témoigne leur visibilité réduite dans les discours et les communications à l'échelle mondiale⁵⁸.

Sur une note plus positive, le FMI a pris des mesures pour institutionnaliser et intégrer les travaux sur les inégalités. Chaque département régional a maintenant une ou plusieurs personnes responsables des inégalités, et les départements fonctionnels tels que les Affaires fiscales sont censés prendre en compte les impacts de leurs recommandations sur les inégalités de genre, ainsi que les populations les plus vulnérables. Entre 2018 et 2021, le FMI a inclus une série d'indicateurs de « croissance inclusive » (y compris le coefficient de Gini, les scores à l'indice ERI et les niveaux de pauvreté) dans ses documents de l'article IV, et a même utilisé le score et les indicateurs ERI pour au moins deux pays afin de recommander des mesures politiques plus fortes de lutte contre les inégalités. Ce fut notamment le cas au Nigeria en 2019. Cependant, les tableaux sur la croissance inclusive ont récemment disparu des documents nationaux, ce qui est symptomatique de la perte d'intérêt progressive du FMI pour la lutte contre les inégalités.

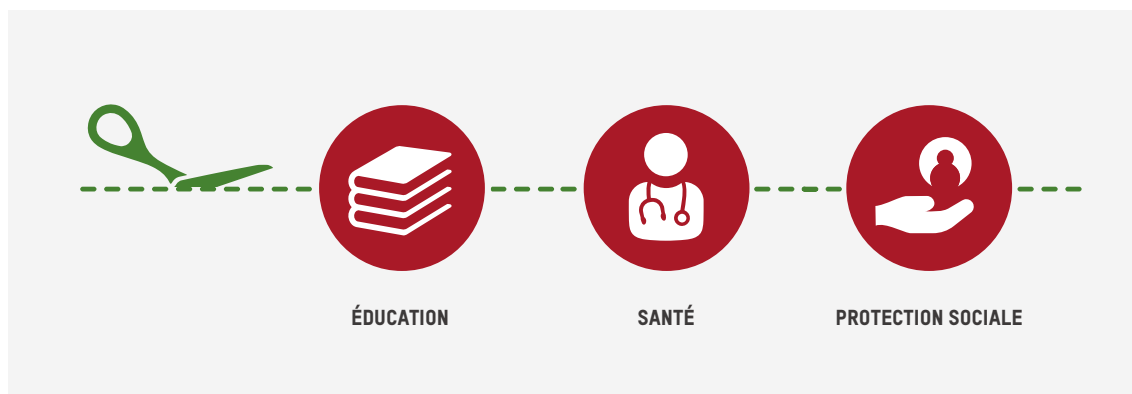
Mais surtout, le FMI n'a pas réussi à définir clairement quel niveau d'inégalités est « macrocritique » pour ses opérations. Les États doivent donc impérativement agir pour réduire ces inégalités afin d'accélérer la croissance (même si les propres recherches du FMI montrent qu'un coefficient de Gini supérieur à 0,27 est mauvais pour la croissance)⁵⁹. En conséquence, les inégalités ne sont analysées en détail que si le personnel du FMI ou les autorités nationales considèrent la question comme « macrocritique », sur la base de leurs propres jugements subjectifs ou de comparaisons avec les pays homologues. Après une première vague d'études pilotes par pays examinant les inégalités et les politiques visant à les réduire entre 2016 et 2019, ainsi que plusieurs analyses solides de la question dans les rapports sur l'article IV, y compris pour le Royaume-Uni et les États-Unis, les inégalités sont rarement analysées en détail dans les rapports du Conseil d'administration du FMI sur les pays, et pratiquement aucun pays ne voit de recommandations spécifiques pour réduire les inégalités incluses dans les programmes de prêts.

Dans l'ensemble, les actions du FMI sur les inégalités sont largement insuffisantes pour engendrer la réduction massive des inégalités dont nous avons besoin au niveau mondial. Le FMI doit fixer comme objectif que tous les pays cherchent à réduire les inégalités (coefficient de Gini de 0,3 ou moins) et apportent leur soutien aux pays au-dessus de ce niveau pour élaborer des plans nationaux de réduction des inégalités. Le FMI doit aussi se référer à ces plans et les respecter lorsqu'il prodigue des conseils ou conçoit des programmes de prêts.

2.2.1 LE FMI DOIT CESSER DE PROMOUVOIR L'AUSTÉRITÉ DANS LE MONDE

Le FMI continue de contribuer activement au renforcement des mesures d'austérité dans le monde. En témoignent notamment les réductions de dépenses recommandées dans la grande majorité des pays, afin de réduire les niveaux de dette et de déficit après la pandémie⁶⁰. Et ce, en dépit des recherches de son propre Bureau indépendant d'évaluation qui montrent que l'austérité freine la croissance⁶¹. Les dernières prévisions des perspectives de l'économie mondiale d'avril 2024 montrent qu'entre 2025 et 2029, alors même que les pays auront besoin d'accélérer leurs dépenses pour atteindre les ODD, trois pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure sur cinq réduiront leur budget d'un total cumulé de 336 milliards de dollars⁶². L'indice ERI 2024 et les données des perspectives de l'économie mondiale d'avril 2024 montrent qu'environ 60 % des pays qui vont réduire leurs budgets cumulés au cours des cinq prochaines années ont déjà réduit la part de leur budget allouée à l'éducation, à la santé et/ou à la protection sociale depuis 2022.

GRAPHIQUE 2 60 % DES PAYS QUI VONT RÉDUIRE LEURS BUDGETS CUMULÉS AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES ONT DÉJÀ RÉDUIT LA PART DE LEUR BUDGET ALLOUÉE À L'ÉDUCATION, À LA SANTÉ OU À LA PROTECTION SOCIALE DEPUIS 2022.



2.2.2 LE FMI DOIT ACCROÎTRE SON SOUTIEN AUX SERVICES PUBLICS

Toutes les recherches du FMI confirment que les dépenses dans l'éducation, la santé et la protection sociale réduisent les inégalités⁶³. Malgré cela, les efforts déployés au niveau national pour accroître ces dépenses sont très hétérogènes. Depuis 2009, la réponse du FMI à cette critique consiste à faire valoir qu'il y prête attention en incluant une conditionnalité sur les dépenses sociales dans ses programmes de prêts. En fait, depuis l'adoption de la stratégie de dépenses sociales en 2019, le FMI a systématiquement inclus des « planchers de dépenses sociales » dans ses programmes de prêts afin d'atténuer les effets négatifs de l'assainissement budgétaire (autre appellation de l'austérité) sur les segments les plus vulnérables de la société. Toutefois, ceux-ci sont inappropriés pour trois raisons⁶⁴ :

- Ils sont opaques et incohérents. Les documents d'examen des prêts du FMI ne publient pas de données sectorielles ou ventilées par dépenses fonctionnelles qui permettraient de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de politique sociale et d'effectuer des comparaisons entre les pays. Les États peuvent ainsi réaffecter les dépenses entre les secteurs sociaux, voire les réduire dans certains domaines, tout en parvenant à atteindre les planchers de dépenses sociales.
- Ils ne sont pas adéquats. Les planchers de dépenses sociales ne sont pas des instruments significatifs ou ambitieux pour soutenir le développement social. Au lieu de cela, ils agrègent des politiques très disparates. Alors que certains planchers comprennent les salaires du secteur public, la majorité les excluent. En effet, il est fréquent que le FMI impose la maîtrise ou la réduction de la masse salariale de la fonction publique. Il y a là une contradiction, en ceci que les personnels enseignant et infirmier sont au cœur de toute dépense sociale réussie. Or, les enseignant-es constituent souvent le principal groupe d'employé-es du secteur public, quel que soit le pays. Selon les projections du FMI concernant les programmes de prêts pour les pays visés par la présente étude, la part des dépenses publiques consacrées à la masse salariale du secteur public devrait subir une baisse significative. Un tel ciblage systématique des salaires dans le secteur public compromet la prestation efficace de services publics de qualité.
- Ils ne sont pas mis en œuvre. Les planchers de dépenses sociales sont relégués au second plan par rapport aux conditionnalités d'austérité. Oxfam a constaté qu'un objectif de dépenses sociales sur trois (35 %) n'était pas mis en œuvre, tandis que les pays respectent 85 % des objectifs liés à l'équilibre budgétaire, souvent au prix de coupes dans les dépenses publiques⁶⁵.

Difficile de ne pas en conclure que les planchers de dépenses sociales ne sont qu'un alibi pour l'austérité.

Même si les planchers de dépenses sociales peuvent contribuer à limiter les dégâts des réformes douloureuses promues par le FMI dans ses programmes de prêts, ils semblent également limiter les ambitions des gouvernements en matière de dépenses sociales. À part aider potentiellement certaines personnes à survivre à des ajustements économiques douloureux, ils n'ont probablement que peu, voire pas du tout d'impact en termes de réduction des inégalités. Les planchers de dépenses sociales ont largement contribué à détourner l'attention d'un débat plus fondamental sur la pertinence de l'austérité et de la réduction des dépenses. Pour chaque dollar d'augmentation des dépenses sociales corrigées de l'inflation promu auprès d'un ensemble de pays pauvres, le FMI leur impose de réduire ces dépenses de 4 dollars par des mesures d'austérité⁶⁶.

À cela s'ajoute la suppression de diverses subventions, en particulier sur les denrées alimentaires et les carburants. Si l'analyse de l'incidence montre que ces subventions tendent à bénéficier principalement à la classe moyenne, elle révèle également que les subventions peuvent représenter une part très élevée du revenu des personnes pauvres⁶⁷. Leur suppression entraîne souvent des manifestations et de l'agitation sociale. Malgré les engagements pris pour compenser ces effets négatifs par une protection sociale accrue, l'expérience montre de manière récurrente que la suppression des subventions intervient généralement avant toute atténuation par une revalorisation des prestations de protection sociale, et qu'une part insuffisante des économies réalisées est consacrée aux dépenses de protection sociale⁶⁸.

2.2.3 LE FMI DOIT EN FAIRE DAVANTAGE POUR SOUTENIR LA FISCALITÉ PROGRESSIVE

Ces dernières années, le FMI a davantage soutenu les impôts progressifs dans ses recherches, ses analyses et ses notes d'orientation, se prononçant même parfois publiquement en faveur de certaines formes d'imposition progressives, telles que les impôts exceptionnels et les impôts de solidarité sur les plus riches pendant la pandémie de COVID-19⁶⁹.

Malgré cela, en 2021-2022, les accords de prêt du FMI avec les pays ont continué de s'appuyer largement sur des conseils et des conditions fiscales de nature régressive, en étant toujours axés sur le renforcement de la perception de la TVA⁷⁰ au motif que toute augmentation des inégalités due à des changements fiscaux pourrait être quelque peu compensée par les dépenses sociales. Cela s'est poursuivi en 2023, d'après les conclusions de l'indice ERI. Le FMI encourage ainsi plusieurs pays à supprimer ou à réduire les exemptions de TVA, en particulier pour les aliments de base, qui constituent une forte proportion des biens consommés par les personnes vivant dans la pauvreté. Au Kenya, une proposition en ce sens a été l'un des éléments déclencheurs des récentes manifestations de grande ampleur⁷¹. Une analyse réalisée par le FMI lui-même montre que le fait d'exempter ces biens est essentiel pour réduire au minimum l'impact négatif de la TVA sur les inégalités, et que la suppression de telles exemptions devrait être interdite dans les programmes du FMI.

2.2.4 LE FMI DOIT PRENDRE DES MESURES EN MATIÈRE DE DROITS DU TRAVAIL

Les recherches menées par le FMI révèlent une forte corrélation entre l'amélioration des résultats économiques et la hausse des salaires minimums, le travail décent et une plus grande syndicalisation⁷². Toutefois, il ne semble pas que ces conclusions se traduisent par des suggestions cohérentes de politique nationale, d'autant plus que la limitation et la réduction de la masse salariale publique figurent encore en bonne place dans les recommandations et les conditionnalités du FMI. Au lieu de cela, le FMI pourrait, par exemple, inclure l'introduction ou le relèvement des salaires minimums pour atteindre un niveau d'environ 60 % du salaire moyen, comme c'est actuellement le cas au sein de l'UE. Pire encore, rien ne prouve que le FMI réexamine ses politiques de manière systématique ou en recommande de nouvelles en matière de travail décent, comme les congés payés, les horaires et conditions de travail décents et les lois sur le travail des enfants, etc.

3 COMBATTRE LES INÉGALITÉS GRÂCE AUX SERVICES PUBLICS

Le pilier des services publics de l'indice ERI évalue les pays en fonction de trois ensembles d'indicateurs⁷³ :

- les dépenses publiques en pourcentage du budget total de l'état ;
- la couverture des services publics sous l'angle de l'équité ;
- l'impact des dépenses sur la réduction des inégalités.

Depuis l'indice ERI de 2022, de nombreux pays ont connu une succession de crises mondiales⁷⁴ (changement climatique, conséquences de la pandémie de COVID-19 et pressions inflationnistes causées par la guerre et les tensions géopolitiques) qui mettent à rude épreuve leurs finances publiques. De nombreux pays à revenu faible et intermédiaire sont submergés par la dette⁷⁵. En l'absence de sources de financement autres que la dette, cela a conduit à des pressions en faveur d'une austérité extrême, souvent sous l'impulsion du FMI (voir **Section 2.2**). Dans le même temps, les guerres, la montée des tensions géopolitiques et l'insécurité ont fait grimper les dépenses militaires, aspirant les ressources des services publics.

3.1 PILIER DES SERVICES PUBLICS : RÉSULTATS GLOBAUX

Tout comme dans les éditions précédentes de l'indice ERI, plusieurs pays de l'OCDE à revenu élevé occupent les premières places du pilier (voir **Tableau P1**). Le **Canada** les y a rejoint de manière remarquable, gagnant 22 places pour se classer sixième, principalement en raison d'une augmentation de ses dépenses de protection sociale et de nouveaux engagements pour lutter contre les inégalités dans le secteur de la santé en investissant dans les soins de santé publics universels⁷⁶.

Au bas de la liste figure un groupe de pays à revenu faible et intermédiaire, pour la plupart touchés par des conflits. Ils ont tous de faibles dépenses sociales et une couverture médiocre, de sorte que leurs services publics ne réduisent les inégalités que marginalement. Bon nombre d'entre eux se trouvaient déjà dans les dix derniers en 2022. Le **Pakistan** fait son entrée parmi les dix pays les plus moins bien classés, en grande partie en raison de la détérioration du climat économique, des inondations de 2022 et de la spirale du service de la dette. La **République centrafricaine** est également tombée parmi les 10 pays les moins bien classés, en raison de l'insécurité persistante, de la réduction du budget de la santé et de la détérioration de la couverture sanitaire.

TABLEAU P1 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LE PILIER DES SERVICES PUBLICS

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Pologne	1	→	Soudan du Sud	164	→
Finlande	2	→	Somalie	163	Nouveau
Irlande	3	↑	Pakistan	162	↓
France	4	↓	Tchad	161	↓
Japon	5	↓	Guinée	160	↓
Canada	6	↑	République centrafricaine	159	↓
Belgique	7	↑	Nigeria	158	↑
Slovénie	8	↑	Guinée-Bissau	157	↓
Allemagne	9	↓	Niger	156	↓
Autriche	10	↓	Afghanistan	155	↓

Les baisses les plus spectaculaires depuis 2022 (voir **Tableau P2**) reflètent toutes le service de la dette, les dépenses militaires ou les catastrophes climatiques qui réduisent d'autant les dépenses à consacrer à la lutte contre les inégalités, ce qui se traduit souvent par un affaiblissement de la couverture. On retrouve notamment plusieurs petits états insulaires en développement touchés par des ouragans, des cyclones, des typhons et/ou l'élévation du niveau de la mer. Par exemple, les **Fidji** ont reculé⁷⁷ en matière de couverture médicale, tout en augmentant les dépenses directes à la charge des patient-es en matière de santé. La situation est similaire aux **Maldives**.

Les pays affichant de fortes progressions sont en revanche plus divers. Le **Maroc** se démarque particulièrement, en grande partie en raison de l'augmentation des dépenses dans le cadre de la reconstruction après le tremblement de terre de septembre 2023. La **Malaisie** a encore amélioré sa couverture des services publics, déjà impressionnante, et augmenté ses dépenses de santé.

TABLEAU P2 LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ/PERDU LE PLUS DE PLACES CONCERNANT LES SERVICES PUBLICS

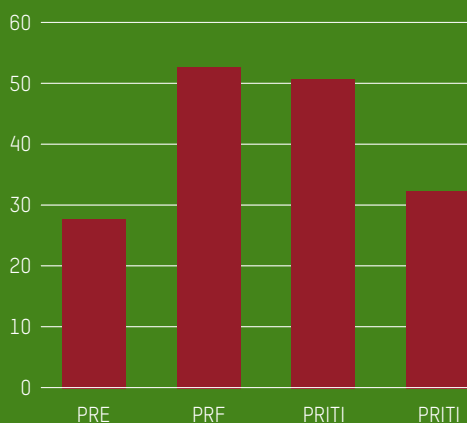
10 PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES		10 PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES	
Pays/région	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Évolution depuis l'indice 2022
Maroc	↑ 30	Maldives	↓ 34
Malaisie	↑ 26	Fidji	↓ 34
Paraguay	↑ 26	Brésil	↓ 31
Eswatini	↑ 22	Tuvalu	↓ 24
Canada	↑ 22	Burundi	↓ 23
Espagne	↑ 20	Barbade	↓ 23
Équateur	↑ 19	Vanuatu	↓ 22
Moldavie	↑ 16	Ukraine	↓ 22
République dominicaine	↑ 15	Argentine	↓ 19
RAS de Hong Kong (Chine)	↑ 14	Bolivie	↓ 17

ENCADRÉ 2 LA « PIRE CRISE DE LA DETTE JAMAIS CONNUE » ET L'INSÉCURITÉ MONDIALE MENACENT LES DÉPENSES DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

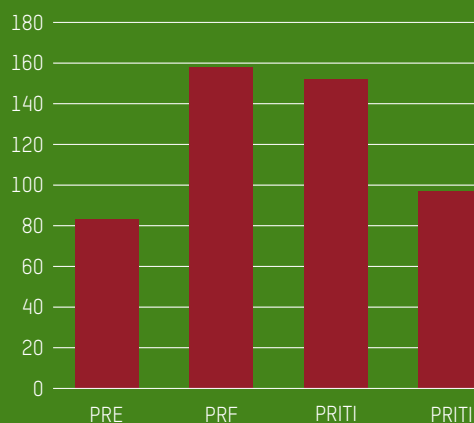
La base de données Debt Service Watch de Development Finance International (DFI) pour 2024 montre que nous assistons actuellement à la « pire crise mondiale de la dette jamais connue »⁷⁸ en termes de poids du service de la dette sur les budgets. En 2024, le service de la dette absorbe en moyenne 41,5 % des recettes budgétaires, 41,6 % des dépenses et 8,4 % du PIB dans 144 pays. La crise touche une série de groupes de revenus et de régions (voir **Graphique P1**). Il s'agit d'un problème à long terme, le FMI prévoyant que les charges de service élevées persisteront jusqu'au milieu des années 2030⁷⁹.

Le plus important est la mesure dans laquelle le service de la dette assèche les dépenses consacrées à la lutte contre les inégalités. Le service de la dette dépasse toutes les dépenses sociales dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure (voir **Graphique P2**) et représente 2,7 fois les dépenses d'éducation, 4,2 fois les dépenses de santé et 11 fois celles de protection sociale. La crise de la dette a également considérablement augmenté le nombre de pays concernés par des programmes du FMI, ce qui entraîne souvent une diminution des dépenses pour réduire les déficits et les dettes (voir **Chapitre 2**).

GRAPHIQUE P1 : MOYENNE DU SERVICE DE LA DETTE EN POURCENTAGE DES RECETTES



GRAPHIQUE P2 : MOYENNE DU SERVICE DE LA DETTE EN POURCENTAGE DES DÉPENSES SOCIALES*



PRE : pays à revenu élevé | PRF : pays à revenu faible | PRITI : pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure | PRITS : pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. PED : pays émergent et en développement

*Dépenses combinées de santé, d'éducation et de protection sociale

Source : chiffres de la base de données Debt Service Watch de DFI pour 2024, utilisés dans la publication de DFI et Norwegian Church Aid (NCA) (2024), *Resolving the Worst Ever Global Debt Crisis: Time for a Nordic Initiative?* <https://www.kirkensnodhjelp.no/contentassets/c1403acd5da84d39a120090004899173/>

Dans le même temps, le climat d'insécurité croissante dans le monde a vu les gouvernements augmenter leurs dépenses militaires. La base de données des dépenses militaires du SIPRI montre de fortes augmentations à travers le monde en 2023⁸⁰, avec des dépenses globales totales atteignant 2 440 milliards de dollars et absorbant en moyenne 8 % des budgets. Les régions les plus touchées sont l'Europe de l'Est (23 %), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (13 %). Les pays les plus touchés sont le Pakistan et le Mali, où les dépenses militaires représentent près de trois fois les dépenses de santé, ainsi que la Biélorussie et l'Ukraine, où elles représentent plus de la moitié des budgets publics⁸¹.

3.2. DÉPENSES PUBLIQUES POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS (INDICATEUR PS1)

En moyenne, les dépenses totales dans les trois secteurs sociaux de l'indice ERI s'élevaient à 43,4 % des dépenses totales, soit un très léger recul de 0,3 point de pourcentage depuis l'édition de 2022. Un peu plus de la moitié des pays ont réduit le pourcentage dépensé. Ces moyennes cachent cependant une histoire plus complexe, dans laquelle de nombreux pays ont été contraints de dépenser des parts plus importantes face à une crise du coût de la vie, et beaucoup d'autres ont procédé à des coupes drastiques.

Par exemple, par rapport à l'indice ERI de 2022, l'**Ukraine** a chuté de 79 places, car les dépenses militaires (58 % de son budget de 2023) et le service de la dette (15 %) ont réduit d'autant l'espace budgétaire pour les dépenses sociales. Dans les neuf pays suivants ayant perdu le plus de places, le fardeau du service de la dette dépassait 20 % des dépenses en 2023 (voir **Encadré 2**). L'**Argentine**, le deuxième pays ayant perdu le plus de places, a vu un nouveau gouvernement d'extrême droite pro-austérité réduire considérablement les dépenses publiques, en partie pour payer le service de la dette⁸². Le troisième pays ayant perdu le plus de places, le **Burundi**, a consacré plus de 40 % de son budget au service de la dette en 2023, soit une fois et demie ses dépenses sociales.

TABLEAU P3 10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS ET 10 PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES DANS LE PILIER DES DÉPENSES PUBLIQUES

10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS			10 PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES	
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement
Soudan du Sud	164	→	Ukraine	↓ 79
Sri Lanka	163	→	Argentine	↓ 71
Timor oriental	162	↓	Burundi	↓ 68
Pakistan	161	↓	Brésil	↓ 64
Nigéria	160	↓	Bolivie	↓ 54
Inde	159	↑	Barbade	↓ 51
Afghanistan	158	↑	Maldives	↓ 44
RDP du Laos	157	↑	Guyana	↓ 39
Guinée	156	↑	Philippines	↓ 35
Guinée-Bissau	155	↓	Éthiopie	↓ 34

Des tendances similaires peuvent être observées dans les 10 pays les moins bien classés. Les trois nouveaux pays qui entrent dans ce groupe (**Sri Lanka**, **Pakistan** et **Guinée**) ont tous réduit leurs dépenses sociales en raison du service de la dette très élevé. Après avoir été en défaut de paiement en 2022, le **Sri Lanka** a négocié un allègement de sa dette. Malgré cela le service de la dette (y compris la dette intérieure) engloutit toujours plus de la moitié de son budget⁸³. Sous la pression du FMI en faveur de l'austérité, les régimes universels de protection sociale du Sri Lanka ont été remplacés par des filets de sécurité sociale ciblés dont la couverture est truffée de lacunes⁸⁴, entraînant une explosion des inégalités⁸⁵.

Tout cela laisse ainsi à penser que le principal moteur de réduction des dépenses est l'augmentation du service de la dette. Cependant, afin de vérifier si cela vaut plus largement, nous avons testé statistiquement la relation entre les changements dans les deux variables entre 2022 et 2024. Nous constatons que pour les 80 pays dont le service de la dette excède 20 % des dépenses, la corrélation est de -0,27, passant à -0,57 pour les 64 pays dont le service dépasse 30 % des dépenses. Cela suggère que l'augmentation du service de la dette joue un rôle majeur dans la réduction des dépenses sociales à travers le monde.

À l'inverse, les dix pays les mieux classés (à l'exception du **Canada**, dont il est question à la **Section 3.1**) sont demeurés stables et ont continué de financer leurs services sociaux publics de manière durable. Le **Chili**, en premier lieu, s'est attaqué aux inégalités extrêmes dans le pays en augmentant les dépenses pour des soins de santé gratuits, et a l'intention de faire passer environ 3 millions de personnes du secteur privé de la santé vers le secteur public⁸⁶.

Bon nombre des pays affichant une forte progression lors de cette édition (voir **Tableau P4**) peuvent ne pas y rester longtemps. Le pays ayant connu la plus forte progression, le **Maroc**, a gagné 96 places en raison des importantes dépenses de secours et de reconstruction après le tremblement de terre⁸⁷. L'**Équateur** a grimpé en raison d'un budget adopté avant que le président Daniel Noboa ne prête serment en s'engageant sur la voie de l'austérité budgétaire⁸⁸. La **Zambie** est l'un des rares pays où les dépenses de lutte contre les inégalités ont augmenté depuis l'indice ERI de 2022 (en partant toutefois de niveaux très bas⁸⁹), ayant enfin bénéficié d'un allègement de sa dette en 2023-2024. On peut cependant s'attendre à voir des mesures d'austérité plus vastes frapper durement les citoyen·nes à l'avenir⁹⁰ et, malgré cet allègement, la **Zambie** dépense encore 45 % de son budget pour le service de la dette⁹¹.

TABLEAU P4 10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS ET 10 PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES DANS LE PILIER DES DÉPENSES PUBLIQUES

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES	
Pays	Classement	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement
Chili	1	↑	Maroc	↑ 96
Irlande	2	↑	Équateur	↑ 51
Costa Rica	3	↓	Canada	↑ 45
Iran	4	↓	Eswatini	↑ 43
États-Unis	5	↑	Mongolie	↑ 41
Ouzbékistan	6	↓	Rép. dominicaine	↑ 32
Danemark	7	↓	Paraguay	↑ 32
Australie	8	↑	Bhoutan	↑ 29
Canada	9	↑	Jamaïque	↑ 28
Paraguay	10	↑	Zambie	↑ 28

3.2.1 DÉPENSES D'ÉDUCATION (INDICATEUR PS1A)

Au total, 112 pays (sur 164) ne respectent pas la recommandation internationale minimale de consacrer 15 à 20 % des budgets nationaux à l'éducation⁹². Ils ne sont que 17 à atteindre ou dépasser 20 %. Depuis l'indice ERI de 2022, les dépenses moyennes pour l'éducation ont chuté de 14 % à 13,7 %, confirmant la tendance observée pendant la pandémie de COVID-19.

Un certain nombre de pays ont néanmoins augmenté leurs dépenses d'éducation, malgré un service de la dette élevé. La **République Dominicaine** a par exemple augmenté ses dépenses d'éducation de quatre points de pourcentage depuis l'indice ERI de 2022, pour les porter à 23 % de son budget, en privilégiant les dépenses consacrées aux enseignant·es⁹³ et à l'éducation préscolaire⁹⁴.

Le pays ayant connu la plus forte progression est le **Maroc**, qui figure désormais parmi les 10 pays qui dépensent le plus pour l'éducation, grâce à une augmentation de 17 % de la part de son budget consacrée à l'éducation. Si cette situation est en grande partie due à la reconstruction des écoles après le tremblement de terre, une part non négligeable est également destinée aux engagements en faveur de l'équité, tels que la gratuité des repas scolaires et l'éducation préscolaire⁹⁵, qui pourraient contribuer à combattre les inégalités extrêmes dans le système éducatif marocain⁹⁶.

3.2.2 DÉPENSES DE SANTÉ (INDICATEUR PS1B)

La part moyenne du budget consacrée à la santé a stagné à 11 % depuis l'indice ERI de 2022, qui a révélé une baisse alarmante des dépenses de santé pendant la pandémie mondiale pour la moitié des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure. Il est inquiétant que les dépenses n'augmentent pas dès à présent pour se protéger contre la prochaine pandémie.

Certains pays ont tiré des leçons concernant la nécessité de remédier à la fragmentation des systèmes de santé ou à leur caractère inéquitable. Par exemple, le **Paraguay** se distingue par une progression spectaculaire

dans les classements et en tant que deuxième pays ayant le plus augmenté son budget de la santé, mais il lui reste encore beaucoup à faire pour réformer son système de santé très inégal, marqué par d'importantes dépenses à la charge des patient-es⁹⁷.

Dans le même temps, certains des systèmes de santé les plus faibles du monde ont encore réduit leurs dépenses. La **République centrafricaine**, le deuxième pays ayant opéré les coupes les plus drastiques, comptait déjà moins d'un tiers de la population couverte par les services de santé essentiels.

Plusieurs des pays les plus performants (les **États-Unis** se distinguent à cet égard) sont ceux qui mettent l'accent sur les assurances privées coûteuses, alors même que les recherches sur le financement des soins de santé démontrent que les soins de santé financés par l'État, avec un accent particulier sur les soins primaires, sont les plus rentables, les plus efficaces et les plus équitables⁹⁸.

3.2.3 DÉPENSES DE PROTECTION SOCIALE (INDICATEUR PS1C)

Les dépenses de protection sociale ont stagné à 18,3 % des budgets depuis l'indice ERI de 2022. Quelques-uns des autres pays ayant gagné le plus de places (par exemple le **Népal** et **Haïti**) ont augmenté leurs dépenses en partant de très bas selon les normes mondiales, mais restent fragiles dans l'ensemble et ont encore beaucoup à faire pour augmenter les dépenses afin d'améliorer la couverture. **Haïti**, par exemple, a la deuxième couverture des régimes de retraite la plus basse dans l'indice ERI.

La troisième plus grosse baisse revient à l'**Ukraine** en raison de la hausse de ses dépenses militaires et du service de la dette. En raison du coût de la guerre, elle a abandonné son ancien système universel (qui a eu un impact significatif sur la pauvreté et les inégalités⁹⁹) au profit d'un nouveau système sous conditions de ressources qui a considérablement réduit la couverture¹⁰⁰ et qui est inscrit dans le récent accord de prêt avec le FMI¹⁰¹.

3.3 COUVERTURE DES SERVICES PUBLICS (INDICATEUR PS2)

Bien que nous ne soyons qu'à six ans de l'échéance de 2030 des ODD, il y a eu très peu d'amélioration dans la proportion de la population ayant accès gratuitement à l'éducation, aux soins de santé et à la protection sociale. Le rapport 2024 des Nations Unies sur les ODD¹⁰² relève que la crise de la dette et la crise climatique, les invasions de l'Ukraine et de Gaza, une économie mondiale faible et les effets persistants de la pandémie de COVID-19 ont bloqué les progrès, les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables étant les plus touchées.

TABLEAU P5 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LA COUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Canada	1	↑	Somalie	164	Nouveau
États-Unis	2	↑	Tchad	163	↓ 14
Suède	3	↓	République centrafricaine	162	↓ 22
République de Corée	4	↓	Angola	161	↑ 3
Australie	5	↑	Soudan du Sud	160	↓ 3
Slovénie	6	↑	Niger	159	↓ 3
Finlande	7	↓	Madagascar	158	↑ 18
Royaume-Uni	8	→	Éthiopie	157	↓ 34
Irlande	9	↑	Guinée-Bissau	156	↓ 2
Allemagne	10	↑	Bénin	155	↓ 1

3.3.1 COUVERTURE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION (INDICATEUR PS2A)

Cet indicateur mesure le taux d'achèvement de l'enseignement secondaire des élèves issus.es des 20 % des ménages les plus pauvres, ce qui est crucial pour garantir que l'éducation s'attaque aux inégalités et stimule la mobilité sociale.

Globalement, les résultats varient considérablement : dans 13 pays, moins de 1 % des élèves les plus pauvres terminent leurs études secondaires et dans 45 pays, moins de 10 %. Quelques pays reculent. Par exemple, les pressions inflationnistes et la crise économique ont durement frappé l'éducation au **Zimbabwe**¹⁰³.

À l'autre extrémité du spectre, dans les pays les plus performants que sont la **Corée du Sud**, le **Canada** et la **Suède**, 90 % des élèves les plus pauvres achèvent leurs études secondaires. La plupart des 50 pays les mieux classés sont des pays de l'OCDE qui ont depuis longtemps une éducation universelle. **Cuba** fait cependant figure d'exemple de ce qui peut être fait avec beaucoup moins de ressources mais un engagement à long terme en faveur de l'égalité de l'éducation, avec des taux comparables à ceux de l'**Australie**, de la **Norvège** et du **Royaume-Uni**.

3.3.2 COUVERTURE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ (INDICATEUR PS2B)

Cet indicateur comprend deux composantes :

1. La part de la population ayant accès à un ensemble de services de santé essentiels, ou « couverture santé universelle »¹⁰⁴. Cela représente une moyenne de 65 % de la population couverte dans les pays classés dans l'indice. Cette part a peu changé depuis l'indice ERI de 2022 (64 %). Il est marquant que plus de la moitié des personnes ne soient toujours pas couvertes dans un quart de tous les pays de l'indice.

2. La part de la population faisant face à des dépenses de santé catastrophiques (plus de 10 % des dépenses du ménage). En moyenne, ce chiffre est de 8,6 % à l'échelle mondiale, ce qui représente une légère augmentation depuis 2022.

Les pays qui obtiennent de bons résultats sur ces deux sous-indicateurs sont tous des pays de l'OCDE qui investissent depuis longtemps dans la couverture santé universelle, ce qui signifie que les individus n'ont pas à payer de leur propre poche.

À l'autre extrémité du classement, l'**Angola** ne fournit des soins de santé financés par l'État qu'à environ un tiers de la population, tandis que plus d'un tiers des ménages font face à des dépenses catastrophiques en santé.

3.3.3 COUVERTURE EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE (INDICATEUR PS2C)

Cet indicateur s'appuie sur la couverture des régimes de retraite à titre d'approximation pour la couverture globale de la protection sociale. Nous avons espéré l'étendre à d'autres programmes de protection sociale pour l'indice ERI de 2024. Toutefois, faute de données couvrant l'ensemble des programmes dans certains pays, cela n'a pas été possible (voir **Encadré 3**).

Notre analyse montre que 41 pays ont atteint une couverture complète, c'est-à-dire que 100 % de la population en âge de percevoir une retraite a accès à une pension¹⁰⁵. La majorité d'entre eux sont des pays à revenu élevé. Dans 26 pays, moins de 10 % des personnes âgées sont couvertes. Au bas du classement, la **Somalie** ne dispose d'aucun régime de retraite, mais un nouveau régime de retraite désormais approuvé par le Parlement (bien que nécessitant toujours l'aval du président) garantira que les fonctionnaires, au moins, toucheront une retraite¹⁰⁶.

3.4 IMPACT SUR LES INÉGALITÉS (INDICATEUR PS3)

Cet indicateur mesure à quel point les services publics et la protection sociale réduisent les inégalités (d'après le coefficient de Gini). Il est prouvé que les services sociaux publics gratuits et universels sont parmi les moyens les plus efficaces de réduire les inégalités.

Pourtant, dans l'ensemble, depuis l'indice ERI de 2022, l'impact global moyen estimé sur les inégalités est passé d'une réduction du coefficient de Gini de 19,4 % à seulement 15,8 %. L'analyse des tendances montre également que beaucoup moins de pays ont amplifié leur réduction des inégalités qu'en 2022. Le pouvoir de lutte contre les inégalités des services publics s'effondre.

Les services publics réduisent effectivement les inégalités dans tous les pays, mais les réductions varient considérablement, comme le montre le **Tableau P6**. Cela est dû au fait que l'impact est le résultat non seulement du montant qu'un gouvernement dépense en services sociaux, mais aussi de la façon dont il le dépense. Par exemple, les soins de santé primaires gratuits largement accessibles à tou-tes, les politiques qui encouragent les jeunes des ménages les plus pauvres à terminer leurs études secondaires et les systèmes de protection sociale universelle qui mettent de l'argent dans les poches des personnes les plus pauvres réduisent le plus les inégalités¹⁰⁷. Inversement, certaines politiques publiques peuvent compromettre cette situation en imposant des frais d'utilisation pour la santé et l'éducation, ou en ciblant à l'excès les programmes de prestations, laissant ainsi de côté un grand nombre de personnes parmi les plus pauvres.

La plupart des pays les plus performants sont les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, où les investissements dans les services sociaux et la protection sociale jouent depuis longtemps un rôle important dans la réduction des inégalités. Dans neuf pays (**Pologne, Finlande, France, Belgique, Norvège, Autriche, République tchèque, Croatie et Slovaquie**), ces dépenses réduisent les inégalités de plus de la moitié ; 21 autres réduisent les inégalités d'un tiers ou plus. La **Malaisie** est l'un des pays ayant particulièrement progressé à cet égard depuis l'indice ERI de 2022.

La plupart des pays ne sont pas au rendez-vous sur ce point. En effet, dans 89 pays, les services publics réduisent les inégalités de moins de 10 %. Au bas de la liste, un groupe de pays à revenu essentiellement faible et intermédiaire réduit les inégalités de moins de 1 %, principalement en raison de faibles niveaux de dépenses. Parmi ceux qui dégringolent dans le classement figurent le **Zimbabwe**, le **Liban**, la **République centrafricaine** et le **Cap-Vert**, en raison de réductions des dépenses dans un ou plusieurs secteurs.

Quelques-uns sont montés dans le classement suite aux nouvelles études d'incidence menées au niveau national par l'institut Commitment to Equity (CEQ), qui donnent un aperçu plus fin de l'impact des services publics sur les inégalités. Une nouvelle étude sur **Djibouti** a montré que, dans l'ensemble, les services publics soutiennent les 40 % les plus pauvres de la population avec des revenus en espèces ou en nature représentant 60 % de leur « revenu du marché »¹⁰⁸. D'après une nouvelle étude de l'institut CEQ, dans une période d'inégalités croissantes dans le sillage de la pandémie en **Colombie**, de nouvelles politiques permettent aux services publics de fournir aux personnes vivant dans la pauvreté plus de trois fois leur revenu du marché¹⁰⁹.

TABLEAU P6 PAYS OÙ LES SERVICES PUBLICS ONT L'IMPACT LES PLUS IMPORTANT ET LE PLUS FAIBLE SUR LES INÉGALITÉS

RÉDUCTIONS DES INÉGALITÉS LES PLUS FORTES		RÉDUCTIONS DES INÉGALITÉS LES PLUS FAIBLES	
Variation du coefficient de Gini en pourcentage (avant impôts) en raison des investissements publics dans la santé, l'éducation et la protection sociale		Variation du coefficient de Gini en pourcentage (avant impôts) en raison des investissements publics dans la santé, l'éducation et la protection sociale	
Pologne	87,3 %	Guinée	0,6 %
Finlande	61,5 %	Zimbabwe	0,6 %
France	57,4 %	Haïti	0,8 %
Belgique	56,7 %	Soudan du Sud	0,9 %
Norvège	55,0 %	Gambie	1,2 %
Autriche	54,5 %	Cambodge	1,2 %
République tchèque	54,2 %	Somalie	1,3 %
Croatie	52,6 %	RAS de Hong Kong (Chine)	1,3 %
Slovaquie	52,6 %	Niger	1,4 %
Slovénie	48,7 %	Cameroun	1,6 %

ENCADRÉ 3 NE LAISSONS-NOUS PERSONNE POUR COMPTE ? CONCERNANT LES SERVICES PUBLICS, NOUS L'IGNORONS ENCORE

Les indicateurs de couverture de l'indice ERI ont été choisis sur la base de deux hypothèses : a) ils seraient suivis globalement en temps opportun par le biais de processus de suivi des ODD dans pratiquement tous les pays ; et b) ils nous permettraient de montrer si les services publics engendrent des progrès équitables en matière d'ODD.

Les rapports successifs des Nations Unies sur les ODD¹¹⁰ ont mis en lumière les principaux défis en matière de données pour mesurer les progrès. Nous y avons été confronté-es au moment de compiler l'indice ERI, en particulier lorsqu'il a fallu mesurer l'équité de la couverture. En bref, nous estimons en savoir beaucoup trop peu sur qui sont les personnes « laissées pour compte ». C'est pourquoi les états doivent collecter des données ventilées par revenu, ainsi que par genre, race, classe, âge, origine ethnique, orientation sexuelle et handicap. En particulier :

- Dans bien trop de pays, les progrès accomplis sur le critère de l'achèvement de l'éducation ne sont pas ventilés par revenu, alors que le revenu des ménages est primordial dans la façon dont un-e jeune s'en sortira en matière d'éducation et, partant, dans le rôle que l'éducation peut jouer dans la lutte contre les inégalités. Les états membres de l'UE ont particulièrement reculé à cet égard, en considérant désormais les inégalités à l'échelle régionale.
- Alors qu'elles sont un facteur clé des inégalités économiques, les données sur les dépenses directes catastrophiques à la charge des patient-es en matière de santé n'ont pas été mises à jour depuis 2019¹¹¹, principalement en raison de l'absence de nouvelles enquêtes nationales sur la santé.
- Cela fait depuis 2016 que nous n'avons pas pu analyser la couverture des programmes de protection sociale à tous les âges. Et ce, en dépit de preuves évidentes¹¹² que le meilleur moyen de réduire les inégalités est de parvenir à une couverture complète à tous les âges, et que la couverture globale du cycle de vie diffère sensiblement des retraites.
- L'indicateur « impact des services publics sur les inégalités » s'appuie sur la compilation de 66 études nationales, qui sont beaucoup plus précises, et de coefficients dérivés d'études de données de panel pour les autres pays. L'ODD 10.4.2, qui suit l'impact des politiques fiscales sur les inégalités, repose uniquement sur les études nationales. Pourtant, depuis le dernier indice ERI, seulement 10 études nationales supplémentaires ont publié des données complètes, et les données des études existantes remontent en moyenne à 2018 en raison de retards dans la conduite des enquêtes auprès des ménages. Nous avons donc besoin d'une action urgente pour publier toutes les données ventilées par type de dépenses et de taxes, et pour alterner enquêtes auprès des ménages et modélisation annuelle.

4 COMBATTRE LES INÉGALITÉS GRÂCE À UNE FISCALITÉ PROGRESSIVE

Le pilier de la fiscalité progressive examine quatre séries d'indicateurs¹¹³:

- la progressivité du système fiscal sur le papier, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les citoyen-nés qui gagnent plus sont censé-es payer une part plus élevée de leurs revenus que les autres ;
- la prévalence de pratiques fiscales dommageables pouvant être assimilées à celles d'un paradis fiscal et qui ont pour effet de détourner les recettes d'autres économies ;
- l'efficacité de la perception des impôts ;
- l'impact de la fiscalité sur les inégalités.

4.1 PILIER FISCAL : RÉSULTATS GLOBAUX

TABLEAU T1 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LE PILIER DE LA PROGRESSIVITÉ FISCALE

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 166)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 166)	Évolution depuis l'indice 2022
Norvège	1	↑	Vanuatu	164	↓
Australie	2	↓	Bahreïn	163	↓
Lesotho	3	↓	Soudan du Sud	162	↓
Afrique du Sud	4	↓	Bahamas	161	↓
Cambodge	5	↑	Monténégro	160	Nouveau
République du Kirghizistan	6	↑	Macédoine du Nord	159	↑
Kenya	7	↑	Territoire palestinien occupé	158	→
République de Corée	8	→	Bulgarie	157	↓
Zambie	9	↑	Panama	156	↓
Canada	10	↓	Singapour	155	↓

Les changements positifs intervenus dans les politiques fiscales nationales à travers le monde (voir **Encadré 4**) ne se sont pas encore traduits par des mesures significatives des différents pays pour rendre les systèmes fiscaux plus progressifs. Les systèmes fiscaux sont, au contraire, devenus plus régressifs sur le papier : le recouvrement des impôts a augmenté après la pandémie en grande partie du fait de

taxes régressives sur les ventes et de la TVA. Il est donc urgent d'accélérer les réformes fiscales nationales et mondiales de sorte à générer non seulement plus de recettes, mais des recettes plus progressives, en particulier pour les pays du Sud.

Les **Tableaux T1** et **T2** montrent les dix pays les mieux et les moins bien classés dans ce pilier, ainsi que ceux ayant gagné ou perdu le plus de places depuis l'indice ERI de 2022. Toutefois, il est important de noter que pratiquement toutes les progressions et dégradations majeures reflètent le changement de méthodologie d'évaluation des pratiques fiscales dommageables (voir **Section 4.2.4**).

TABLEAU T2 LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ/PERDU LE PLUS DE PLACES CONCERNANT LA PROGRESSIVITÉ FISCALE

LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES		LES 10 PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES	
Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement	Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement
Serbie	↑ 102	Belize	↓ 99
Eswatini	↑ 78	Îles Salomon	↓ 73
Costa Rica	↑ 70	Luxembourg	↓ 64
RDP du Laos	↑ 70	Zimbabwe	↓ 62
Uruguay	↑ 60	Estonie	↓ 61
République du Yémen	↑ 53	Fédération de Russie	↓ 61
Bénin	↑ 52	Cap-Vert	↓ 60
Moldavie	↑ 52	Cap-Vert Mozambique	↓ 60
Jordanie	↑ 51	Azerbaïdjan	↓ 59
Tchad	↑ 47	Belgique	↓ 52

4.2 PROGRESSIVITÉ DU RÉGIME FISCAL (INDICATEUR T1)

Le **Tableau T3** montre les pays où les régimes fiscaux sont les plus et les moins progressifs sur le papier. Les premières places restent dominées par les pays à faible revenu qui n'ont pas réduit l'impôt sur le revenu comme les pays plus riches. La Somalie fait son entrée dans le haut du classement. Elle applique des exemptions de TVA pertinentes et son impôt sur le revenu est relativement progressif. Comme par le passé, les pays les moins performants sont ceux appliquant des taux de TVA élevés sans exemptions favorables aux personnes pauvres et des taux d'imposition sur le revenu très faibles ou fixes.

TABLEAU T3 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LA PROGRESSIVITÉ FISCALE

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Tchad	1	→	Hongrie	164	↓
République centrafricaine	2	→	Vanuatu	163	↓
Somalie	3	Nouveau	Bulgarie	162	↓
République démocratique du Congo	4	↑	Bahreïn	161	↓
Togo	5	↑	Danemark	160	↓
Népal	6	↑	Moldavie	159	↓
Bénin	7	↑	Ukraine	158	→
Inde	8	↑	Géorgie	157	→
Azerbaïdjan	9	↓	Estonie	156	↓
Cambodge	10	↑	Lituanie	155	↑

ENCADRÉ 4 L'ÉVOLUTION DES PRIORITÉS MONDIALES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

Depuis l'indice ERI de 2022, les priorités mondiales en matière de fiscalité ont évolué, à la suite d'un débat politique intense autour de trois grands enjeux susceptibles de changer le paysage fiscal international :

1. Le processus BEPS (projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices) a permis de réaliser des progrès contre l'évasion fiscale des multinationales. Cela comprend un accord pour mettre en œuvre un taux d'impôt sur les sociétés minimum de 15 % pour les grandes multinationales, convenu au titre du cadre inclusif de l'OCDE (avec 140 juridictions membres) en octobre 2021. L'accord manquait à la fois d'équité et d'ambition, et allait à l'encontre des intérêts des pays en développement. À l'heure actuelle, seulement 40 administrations ont mis en œuvre l'impôt minimum ou prévoient de le faire.
2. La déception de nombreux pays en développement après une décennie de négociations BEPS menées par l'OCDE a poussé les pays africains et le G77 à créer un forum plus inclusif pour décider de règles fiscales mondiales. Ils ont obtenu un succès historique lorsque les termes de référence d'une convention fiscale des Nations Unies ont été approuvés en août 2024 à 110 voix pour et 8 voix contre¹¹⁴. Ce vote est la première étape vers une convention fiscale des Nations Unies à laquelle tous les pays participeront sur un pied d'égalité.
3. Des progrès mondiaux ont été réalisés vers une taxation plus efficace des ultra-riches. Le Brésil fait figure de chef de file, ayant bâti un consensus parmi les pays du G20 (sous l'impulsion des dirigeants politiques et des citoyen·nes)¹¹⁵ pour un accord de principe reconnaissant que les inégalités économiques extrêmes « sapent la croissance économique et la cohésion sociale et aggravent les vulnérabilités sociales »¹¹⁶. La prochaine étape de l'élaboration d'une nouvelle norme minimale mondiale, comme l'a suggéré Gabriel Zucman dans une étude du G20¹¹⁷, nécessitera une pression politique supplémentaire en 2024-2025.

4.2.1 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE OU TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (INDICATEUR T1A)

La TVA est un impôt régressif qui frappe le plus durement les personnes pauvres et souvent les femmes, à moins que :

- les produits alimentaires qu'elles consomment soient exemptés ;
- les petites commerçantes auprès desquelles elles font leurs achats soient exonérées en fixant un seuil relativement élevé concernant le chiffre d'affaires à partir duquel les vendeurs et vendeuses commencent à payer la TVA.

Nous « ajustons » donc les taux de TVA nominaux pour ces politiques en faveur des personnes pauvres, car ces pays font davantage d'efforts pour établir des règles fiscales progressives¹¹⁸.

Dans cette édition de l'indice ERI, le taux de TVA moyen (avec ajustement pour les exemptions pour les aliments et le seuil de chiffre d'affaires) est passé de 7,9 % à 8,2 %, inversant ainsi la tendance à une légère baisse observée dans les éditions précédentes. Cela reflète largement une tendance post-pandémique consistant à mettre fin aux exemptions pour les denrées alimentaires et à ne pas ajuster à la hausse les seuils de chiffre d'affaires en fonction de l'inflation.

Le **Tableau T4** montre les pays et régions où les taux de TVA sont les plus élevés après application d'ajustements en faveur des personnes pauvres. Il s'agit presque exclusivement de pays de l'OCDE. D'autre part, 37 pays/régions appliquent des taux de TVA ayant un effet « neutre » sur les inégalités. Cela est dû au fait qu'ils exemptent les denrées alimentaires et fixent des seuils élevés, ou qu'ils n'ont pas de TVA ou de taxe sur les produits et services (TPS). Depuis que **Sao Tomé-et-principe** a introduit une TVA en 2023, le **RAS de Hong Kong (Chine)** est maintenant la seule région de l'indice ERI sans taxe sur les ventes.

En termes de tendances depuis 2022, 15 pays ont augmenté leurs taux de TVA ajustés, tandis que neuf les ont réduits.

TABLEAU T4 TAUX DE TVA AJUSTÉS LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS

10 TAUX DE TVA AJUSTÉS LES PLUS ÉLEVÉS		PAYS/RÉGIONS AVEC TAUX DE TVA « AJUSTÉS » NULS			
Pays	Taux de TVA ajusté	Pays			
Danemark	25 %	RAS de Hong Kong (Chine)*	République démocratique du Congo	RDP du Laos	Philippines
Brésil	24,2 %	Afghanistan	Éthiopie	Lesotho	Rwanda
Hongrie	22,5 %	Bangladesh	Gambie	Liberia	Sri Lanka
Lituanie	21 %	Bénin	Guinée	Malawi	Sainte-Lucie
Norvège	20 %	Bhoutan	Inde	Mali	Saint-Vincent
Estonie	20 %	Burkina Faso	Indonésie	Maurice	Tuvalu
Ukraine	20 %	Cambodge	Kenya	Maroc	Ouganda
Bulgarie	20 %	Cameroun	Kiribati	Népal	Ouzbékistan
Chili	19 %	Tchad	République du Kirghizistan	Nigéria	République du Yémen
Finlande	19 %				Zambie

*Pas de TVA ou de taxe sur les produits et services

4.2.2 IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS (INDICATEUR T1A)

L'indice ERI 2024 calcule la progressivité de l'impôt sur le revenu des particuliers sur la base des taux et des seuils utilisés par chaque pays par rapport au PIB par habitant-e. La tendance moyenne est également négative concernant l'impôt sur le revenu des particuliers depuis l'indice ERI de 2022, le score de progressivité de cet impôt (le pourcentage d'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers pour chaque unité du PIB par habitant-e)¹¹⁹ passant de 3,9 % à 3,5 %. 20 États n'ont toujours aucun impôt sur le revenu des particuliers (presque tous les États du Golfe)¹²⁰ ou appliquent des taux d'imposition forfaitaires (presque tous en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique)¹²¹.

Les pays ayant les taux d'impôt sur le revenu des particuliers les plus élevés sont restés les mêmes qu'en 2022 (voir **Tableau T5**). À l'autre extrémité du classement, l'**Arménie** et le **Tadjikistan** ont réduit leur taux maximum de l'impôt sur le revenu des particuliers.

TABEAU T5 TAUX LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

12 TAUX MAXIMUM LES PLUS ÉLEVÉS		TAUX MAXIMUM LES PLUS BAS	
Pays		Pays	
Côte d'Ivoire	60 %	Bahamas	0 % (aucun impôt sur le revenu des particuliers)
Danemark	56 %	Bahreïn	0 % (aucun impôt sur le revenu des particuliers)
Japon	55 %	Oman	0 % (aucun impôt sur le revenu des particuliers)
Autriche	54 %	Vanuatu	0 % (aucun impôt sur le revenu des particuliers)
Canada	53 %	Guatemala	7 %
Portugal	52 %	Bulgarie	10 %
Finlande	52 %	Kazakhstan	10 %
Suède	50 %	République du Kirghizistan	10 %
Belgique	50 %	Mongolie	10 %
Cuba	50 %	Macédoine du Nord	10 %
Israël	50 %	Paraguay	10 %
Slovénie	50 %	Roumanie	10 %
		Timor oriental	10 %

4.2.3 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (INDICATEUR T1A)

Le taux mondial moyen de l'impôt sur les sociétés est resté presque le même que dans l'indice ERI de 2022, à 23,3 %. 13 pays ont toujours des taux d'impôt sur les sociétés supérieurs à 30 %, trois pays ne prélèvent aucun impôt sur les sociétés et 12 autres pays ont des taux inférieurs au taux minimal d'imposition des sociétés de 15 % convenu par l'OCDE (voir **Encadré 4**).

Depuis l'indice ERI de 2022, les taux d'impôt sur les sociétés ont baissé en **Australie, au Bangladesh, en France, au Pakistan, aux Seychelles, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, au Tadjikistan, en Turquie** et en **Zambie**. Rien n'indique que le nouveau taux minimum mondial d'imposition des sociétés encourage les États à relever les taux d'imposition à 15 %.

La Colombie, où le gouvernement progressiste actuel a augmenté le taux d'impôt sur les sociétés à 35 %, a considérablement progressé sur ce point.

TABLEAU T6 TAUX LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

TAUX LES PLUS ÉLEVÉS		TAUX LES PLUS BAS	
Pays	Taux de l'impôt sur les sociétés	Pays	Taux de l'impôt sur les sociétés
Guyana	40 %	Bahamas (aucun impôt sur les sociétés)	0 %
Argentine	35 %	Bahreïn (aucun impôt sur les sociétés)	0 %
Colombie	35 %	Vanuatu (aucun impôt sur les sociétés)	0 %
Japon	33 %	Barbade	5,5 %
Malte	35 %	RAS de Hong Kong (Chine)	8,3 %
Jordanie	35 %	Hongrie	9 %
Tchad	35 %	Bulgarie	10 %
Brésil	34 %	Macédoine du Nord	10 %
Cameroun	33 %	Paraguay	10 %
Mozambique	32 %	Timor oriental	10 %
Namibie	32 %	République du Kirghizistan	10 %
Portugal	31,5 %	Moldavie	12 %
Maroc	31 %	Monténégro	12 %
		Chypre	12,5 %
		Irlande	12,5 %

4.2.4 PRATIQUES FISCALES DOMMAGEABLES (INDICATEUR T1B)

L'indice ERI mesure la propension des pays à déployer des pratiques fiscales dommageables pour attirer de manière artificielle les déclarations des bénéficiaires des entreprises à des fins fiscales, érodant ainsi l'assiette fiscale globale et la capacité des autres pays à combattre les inégalités¹²².

L'indice ERI de 2024 suit une méthodologie modifiée pour cet indicateur. Nous avons supprimé le critère destiné à évaluer si les pays disposent d'une législation de lutte contre l'évasion fiscale, car il était jugé subjectif et avait pour conséquence involontaire de pénaliser les pays à faible revenu, tout en occultant les pays à revenu élevé qui continuent à agir comme des paradis fiscaux¹²³. Par conséquent, il n'est pas possible de comparer directement les scores actuels et passés de l'indice ERI pour cet indicateur.

Du fait de la suppression de ce critère, la plupart des pays n'ont pas de note négative sur les pratiques fiscales dommageables, mais 13 pays et une région ont des notes négatives sur plusieurs indicateurs : **RAS de Hong Kong (Chine), Singapour, Irlande, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Bahreïn, Chypre, Maurice, Seychelles, Sainte-Lucie, Suisse et Trinité-et-Tobago**¹²⁴. Ces gouvernements doivent prendre des mesures urgentes pour mettre fin à leurs pratiques fiscales dommageables et permettre aux autres pays de percevoir les impôts qui leur sont dus.

4.3 RECOUVREMENT DE L'IMPÔT (INDICATEUR T2)

Cet indicateur évalue la perception de l'impôt par le biais du « rendement fiscal », qui est calculé en multipliant chacun des taux d'imposition par l'assiette fiscale (par exemple, la consommation pour la TVA) et en comparant ces taux aux recettes fiscales réelles. Cela nous permet de voir si les pays perçoivent bien les impôts grâce à une bonne politique et à une administration efficace, ou si les exemptions, la corruption et/ou les défaillances administratives sapent le rendement. Cela nous permet également de déterminer lequel des trois principaux impôts est perçu le plus efficacement dans chaque pays.

Depuis l'indice ERI de 2022, le rendement fiscal moyen a augmenté de 36 % à 39 %. Cela reflète largement la reprise post-pandémie, en particulier l'apurement des arriérés accumulés lorsque les gouvernements ont accordé aux sociétés et aux particuliers des délais supplémentaires pour payer des impôts. Toutefois, en ventilant le rendement des différents impôts, on peut constater qu'il reflète en particulier l'augmentation des taux effectifs de TVA (due à la suppression des exemptions) et l'amélioration de la perception de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Il est frappant de constater que cinq des dix pays les moins bien classés en termes de rendement fiscal (voir **Tableau T7**) – **Somalie, Soudan du Sud, République centrafricaine, Guinée-Bissau** et **Haïti** – sont en proie à des conflits depuis de nombreuses années, ce qui a entraîné un effondrement des structures de collecte des impôts et l'effritement de la volonté des citoyen-nes de payer des impôts. Les autres pays sont largement tributaires des revenus pétroliers (en particulier le **Nigeria** et l'**Iraq**) et financent donc leurs budgets à partir des redevances perçues auprès de sociétés privées ou grâce aux bénéfices des sociétés pétrolières publiques.

TABLEAU T7 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LE RECOUVREMENT DE L'IMPÔT

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Rendement fiscal, %	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Rendement fiscal, %	Évolution depuis l'indice 2022
Norvège	98,6 %	↑	Somalie	2,5 %	Nouveau
République du Kirghizistan	93,0 %	↑	Soudan du Sud	6,6 %	↑
Seychelles	92,2 %	↑	République centrafricaine	6,6 %	↓
Mongolie	84,6 %	↑	Guinée-Bissau	9,0 %	↓
Barbade	81,0 %	↓	Iran	9,7 %	↓
Nouvelle-Zélande	75,8 %	↑	São Tomé-et-Principe	9,9 %	↓
Chypre	73,3 %	↑	Haïti	10,7 %	↑
Algérie	72,9 %	↑	Iraq	11,3 %	Nouveau
Luxembourg	70,2 %	↑	Liban	11,4 %	↑
Danemark	67,7 %	→	Côte d'Ivoire	11,6 %	↓

4.4 IMPACT SUR LES INÉGALITÉS (INDICATEUR T3)

Le dernier indicateur du pilier de la fiscalité progressive analyse l'impact des politiques fiscales sur les inégalités de revenus, mesuré par la variation du coefficient de Gini avant et après impôts (c'est-à-dire la mesure dans laquelle les politiques fiscales et la perception des impôts des pays réduisent ou augmentent les inégalités). Associé à l'indicateur PS3 (voir **Section 3.4**), il mesure l'impact global de la politique fiscale sur les inégalités de revenus, tel que suivi par l'ODD 10.4.2.

Les éditions précédentes de l'indice ERI ont montré que les systèmes fiscaux et la perception étaient régressifs, en moyenne, c'est-à-dire qu'ils exacerbent les inégalités plutôt que de les réduire. Cela est dû à la forte dépendance de nombreux pays à l'égard d'impôts indirects tels que la TVA/TPS et les droits d'accise. Dans l'indice ERI de 2024, cette tendance a connu une augmentation spectaculaire, principalement du fait de la forte hausse de la TVA perçue. L'augmentation moyenne des inégalités causées par le système fiscal a doublé pour atteindre 0,6 %, contre 0,3 % en 2022.

Le **Tableau T8** montre où le régime fiscal a le plus d'impact sur les inégalités. Les 10 pays ayant connu les plus grandes réductions des inégalités perçoivent d'importants montants issus d'une fiscalité progressive (à l'exception de l'Irlande, qui détourne les recettes d'autres pays). Il s'agit pour moitié de pays du Sud et trois d'entre eux sont des pays à faible revenu, ce qui montre que les États de tous les niveaux peuvent réduire les inégalités grâce à leur système fiscal, moyennant des politiques adéquates. D'autre part, les pays qui ont les systèmes fiscaux les plus régressifs sont principalement ceux appliquant des impôts forfaitaires sur le revenu ou, dans le cas de **Chypre** et du **Territoire palestinien occupé**, fortement tributaires des recettes de la TVA/TPS.

TABLEAU T8 IMPACT DE LA FISCALITÉ SUR LES INÉGALITÉS - 10 PAYS QUI ONT CONNU LES RÉDUCTIONS OU AUGMENTATIONS LES PLUS FORTES

RÉDUCTIONS DES INÉGALITÉS LES PLUS FORTES		AUGMENTATIONS DES INÉGALITÉS LES PLUS FORTES	
Pays	% d'évolution du coefficient de Gini avant impôt	Pays	% d'évolution du coefficient de Gini avant impôt
Irlande*	-11,3 %	Monténégro	+24,9 %
Kenya	-8,5 %	Macédoine du Nord	+22,9 %
Belgique	-8,0 %	Bulgarie	+17,7 %
Australie	-7,4 %	Roumanie	+11,2 %
Argentine	-7,2 %	Territoire palestinien occupé	+9,5 %
Tanzanie	-7,0 %	Azerbaïdjan	+8,2 %
Lesotho	-6,8 %	Ukraine	+8,2 %
Tunisie	-6,2 %	Chypre	+8,2 %
Canada	-5,9 %	République du Kirghizistan	+7,6 %
États-Unis	-5,1 %	Mongolie	+7,2 %

*La forte réduction des inégalités en Irlande reflète en partie les pratiques fiscales dommageables examinées à la Section 4.2.4. De telles pratiques détournent les recettes fiscales progressives d'autres pays vers l'Irlande et empêchent ces pays de réduire les inégalités.

ENCADRÉ 5 DES PROGRÈS DÉCEVANTS DANS LE SUIVI DES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'INÉGALITÉS DANS LES ODD

Dans les ODD, le seul indicateur mesurant l'impact des politiques sur les inégalités de revenus est l'indicateur 10.4.2, qui évalue l'impact global de la politique budgétaire (combinant les dépenses de services publics et les impôts) tel que mesuré par la variation du coefficient de Gini. DFI et Oxfam, aux côtés de nombreux autres acteurs, ont joué un rôle clé dans l'amélioration de cet indicateur.

Lorsque nous avons commencé à produire l'indice ERI en 2016, nous pensions que nous devrions nous appuyer sur des coefficients globaux dérivés d'études de panel économétriques pour calculer l'impact estimé de la politique fiscale sur les inégalités dans la majorité des pays, c'est-à-dire utiliser des données globales pour créer un coefficient global standard pour chaque impôt et type de dépense publique sur le coefficient de Gini, et l'utiliser pour les pays ne disposant pas d'études nationales sur l'incidence budgétaire¹²⁵.

Cependant, nous nous attendions à ce que ces études soient rapidement remplacées par des études plus précises sur l'« incidence budgétaire » propres à chaque pays et/ou par une modélisation détaillée s'appuyant sur des enquêtes nationales sur le revenu des ménages. Des progrès considérables ont été accomplis depuis 2016, 47 pays supplémentaires étant désormais couverts par des études spécifiques. Toutefois, 66 pays n'ont toujours pas publié la moindre étude sur l'incidence budgétaire, et les progrès se sont nettement ralentis depuis 2019.

Nous y voyons trois explications :

1. Des études nationales ont été menées dans une vingtaine de pays (principalement par le FMI et la Banque mondiale), mais les données ventilées en fonction de l'impact de certains types de dépenses et de taxes n'ont pas été publiées, ce qui empêche toute analyse des lacunes des politiques par d'autres organisations.
2. De nombreuses études sont obsolètes, en l'absence de nouvelles études sur un même pays. En effet, la plupart des pays ne mènent des enquêtes auprès des ménages que tous les 3 à 5 ans (et ont sauté les années de la pandémie de COVID-19). Près de la moitié des études sur l'incidence budgétaire par pays remontent au milieu ou à la fin des années 2010. Elles peuvent donc seulement servir de point de référence, mais ne permettent pas de mesurer les progrès.
3. Les fonds disponibles pour mener des études sont insuffisants.

Trois mesures sont requises pour y remédier :

1. Tous les organismes de parrainage doivent publier l'intégralité des données issues des études qu'ils mènent, ventilées par type de dépense et d'impôt ;
2. Des fonds supplémentaires doivent être alloués pour financer les enquêtes auprès des ménages et les études d'incidence budgétaire ;
3. Les pays doivent être encouragés à utiliser le même modèle lors des différentes itérations des enquêtes auprès des ménages, afin de suivre chaque année les changements probables en matière d'impact de la politique fiscales sur les inégalités.

5 LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS GRÂCE AU DROIT DU TRAVAIL ET AUX SALAIRES

Pour la plupart des gens, le travail constitue la principale source de revenus. Il s'agit donc d'une cause de premier ordre et d'un facteur déterminant pour les inégalités verticales (revenus et richesses) et horizontales (genre, appartenance ethnique, etc.). L'impact du travail sur les inégalités dépend de divers facteurs, notamment les institutions (gouvernements, employeurs, syndicats, etc.), les lois et les politiques régissant le marché du travail, ainsi que la qualité des emplois.

Le pilier Droits du travail et salaires évalue trois groupes d'indicateurs :

- le droit du travail dans la loi et en pratique, les droits des femmes et les salaires minimums ;
- les taux de chômage et les niveaux d'emplois vulnérables ;
- l'impact des pratiques et politiques du travail sur les inégalités, mesuré par le coefficient de Gini concernant les revenus du travail.

5.1 PILIER DU TRAVAIL : RÉSULTATS GLOBAUX

Dans la continuité de la tendance observée dans les précédentes éditions de l'indice ERI, les pays les plus performants sont principalement les pays riches de l'OCDE (voir **Tableau L1**). L'**Autriche** a gagné 10 places pour rejoindre le top 10, grâce notamment à une diminution du coefficient de Gini concernant les revenus du travail, à une augmentation du salaire minimum et à une réduction du taux de chômage.

Au bas du classement pour ce pilier figurent les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, où la plupart des travailleurs et travailleuses occupent des emplois vulnérables ou sont au chômage, si bien que le coefficient de Gini concernant les revenus du travail y atteint un niveau extrême. Le **Bhoutan**, la **République démocratique du Congo** et la **Zambie** figurent parmi les moins bien classés dans le pilier du travail. Au **Bhoutan**, le coefficient de Gini concernant le revenu du travail a augmenté de 0,11 point de pourcentage, tandis que le taux de chômage a augmenté de 30 % par rapport à l'indice ERI 2022. Alors que le nombre d'emplois vulnérables et le chômage ont diminué en **Zambie**, le coefficient de Gini concernant le revenu du travail a enregistré la plus forte augmentation de l'indice, avec 0,17 point de pourcentage.

TABLEAU L1 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS DU PILIER DU TRAVAIL

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Slovaquie	1	→	Nigeria	164	↓
Norvège	2	↑	Soudan du Sud	163	↓
Slovénie	3	↑	Zimbabwe	162	↓
Danemark	4	↓	Ouganda	161	↓
Islande	5	↑	Bhoutan	160	↓
Suède	6	→	Éthiopie	159	↓
Finlande	7	↓	République démocratique du Congo	158	↓
République tchèque	8	→	République centrafricaine	157	↑
Autriche	9	↑	Inde	156	↓
Croatie	10	↑	Zambie	155	↓

Depuis l'indice ERI 2022, les droits du travail, les emplois décents, les salaires minimums et la répartition du revenu du travail se sont détériorés dans la majorité de pays. Dans l'ensemble, les droits du travail ont régressé ou stagné dans la majorité des pays. Environ 90 % des pays ont chuté dans un ou plusieurs indicateurs du pilier du travail. Les pays qui ont le plus progressé ou régressé englobent différentes tranches de revenus (voir **Tableau L2**).

TABLEAU L2 LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ/PERDU LE PLUS DE PLACES DANS LE PILIER DU TRAVAIL

PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES		PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES	
Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement	Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement
Tonga	↑ 27	Moldavie	↓ 47
Vanuatu	↑ 20	Arménie	↓ 34
Italie	↑ 17	Bhoutan	↓ 20
Jamaïque	↑ 14	Bangladesh	↓ 17
Lesotho	↑ 14	Maldives	↓ 17
Paraguay	↑ 14	France	↓ 16
Tuvalu	↑ 14	Vietnam	↓ 16
Mongolie	↑ 13	Zambie	↓ 16
Argentine	↑ 13	Cambodge	↓ 15
Sainte-Lucie	↑ 13	Kiribati	↓ 14

5.2 POLITIQUE DU TRAVAIL (INDICATEUR L1)

L'indicateur sur les politiques du travail évalue les droits du travail et la syndicalisation dans la loi et en pratique, les droits des femmes au travail et les politiques relatives au salaire minimum.

Les pays les mieux et les moins bien classés concernant les politiques du travail englobent toutes les tranches de revenus et toutes les régions (voir **Tableau L3**). Cinq des dix pays les mieux classés sont des pays à faible revenu, tous situés en Afrique, en raison de leurs performances relativement bonnes en matière de salaire minimum par rapport à leur PIB par habitant.e. Le **Togo** obtient des scores particulièrement satisfaisants en matière de droits du travail et de salaire minimum.

Par contre, les 10 pays les moins classés ont tous perdu des places par rapport à leur classement de 2022 sur cet indicateur, à l'exception de l'**Iraq**, qui fait son entrée dans l'indice ERI.

TABLEAU L3 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LA POLITIQUE DU TRAVAIL

LES 10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			LES 10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Mozambique	1	→	Ouzbékistan	164	↓
Niger	2	↑	Nigeria	163	↓
Togo	3	↑	Biélorussie	162	↓
Macédoine du Nord	4	↑	Bangladesh	161	↓
Liberia	5	↓	Iran	160	↓
Slovaquie	6	→	Chine	159	↓
Madagascar	7	↑	Singapour	158	↓
Danemark	8	↓	Bhoutan	157	↓
Slovénie	9	↓	Botswana	156	↓
Islande	10	→	Iraq	155	Nouveau

Par rapport à l'indice ERI 2022, environ les trois cinquièmes des pays ont chuté dans un ou plusieurs sous-indicateurs. Une minorité de pays progressent néanmoins à contre-courant. La **Sierra Leone** et la **Corée du Sud** connaissent les plus fortes hausses (voir **Tableau L4**). Depuis 2022, la **Sierra Leone** a introduit de nouvelles lois sur les droits des femmes et a augmenté le salaire minimum d'un tiers en 2023, tandis que la Corée du Sud a ratifié deux conventions importantes de l'OIT. L'**Afghanistan** accuse la plus forte baisse, principalement parce que le pays viole les droits humains, en particulier les droits des femmes. Plusieurs pays de l'UE ont également grimpé dans le classement en raison de l'introduction d'un congé parental plus long et de salaires minimums plus élevés, suite à l'adoption par les ministres des pays de l'UE de directives sur le « pilier social » visant à niveler les droits vers le haut.

TABLEAU L4 LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ/PERDU LE PLUS DE PLACES CONCERNANT LA POLITIQUE DU TRAVAIL

LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES		LES 10 PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES	
Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement	Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement
Sierra Leone	↑ 62	Afghanistan	↓ 63
République de Corée	↑ 40	République démocratique du Congo	↓ 30
Vanuatu	↑ 39	Guinée-Bissau	↓ 30
République centrafricaine	↑ 38	France	↓ 26
Jamaïque	↑ 35	Honduras	↓ 24
Paraguay	↑ 34	Pays-Bas	↓ 23
Uruguay	↑ 28	Israël	↓ 23
Argentine	↑ 26	Belize	↓ 21
Espagne	↑ 24	Antigua-et-Barbuda	↓ 19
Tuvalu	↑ 22	Gambie	↓ 18

5.2.1 DROITS DU TRAVAIL (INDICATEUR L1A)

Cet indicateur évalue les performances dans la loi et en pratique concernant le droit du travail et le droit syndical conformément aux normes de l'OIT. Il se base sur les données du Centre mondial des droits des travailleurs à la Penn State University, qui couvrent l'année 2020 (contre l'année 2017 dans l'indice ERI 2022)¹²⁶.

Les pays les plus performants en matière de droits du travail recourent différentes tranches de revenus (voir **Tableau L5**). Le **Cap-Vert** et l'**Uruguay** ont rejoint le top 10 après avoir progressé de 5 et 26 places, respectivement. En revanche, neuf pays au bas du classement ont obtenu le pire score possible en raison d'une interdiction générale du droit de créer des syndicats et d'y adhérer et/ou de négocier collectivement.

TABLEAU L5 LES 10 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LES DROITS DU TRAVAIL

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Chypre	1	↑	Biélorussie	164	↓
Finlande	1	→	Chine	164	↓
Slovaquie	1	↑	Djibouti	164	↓
Islande	4	↓	République arabe d'Égypte	164	↓
Luxembourg	5	→	Iran	164	↓
Cap-Vert	6	↑	Iraq	164	Nouveau
Irlande	7	→	RDP du Laos	164	↓
Suède	7	↑	Ouzbékistan	164	↓
Sainte-Lucie	9	↑	Vietnam	164	↓
Uruguay	10	↑	Bangladesh	155	↓

En 2017-2020, le droit du travail et le droit syndical se sont détériorés dans 41 % des pays. La **Corée du Sud** affiche la plus belle progression, car elle a ratifié deux conventions importantes de l'OIT : la liberté d'association et la protection du droit syndical, et la négociation collective¹²⁷, même si elle obtient encore un mauvais résultat sur cet indicateur.

Depuis 2020, on observe une détérioration continue du droit du travail et du droit syndical dans le monde entier. Au **Zimbabwe** par exemple, toute grève du personnel de santé constitue un délit depuis 2023 et la promulgation du Health Service Amendment Act, qui érode les droits des travailleurs et des travailleuses dans l'un des secteurs les plus essentiels¹²⁸. Les violations des droits des travailleurs et des travailleuses ont également fait l'objet d'un examen minutieux aux **États-Unis**, au point d'attirer l'attention du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la pauvreté et les droits humains¹²⁹.

5.2.2 DROITS DES FEMMES AU TRAVAIL (INDICATEUR L1B)

Cet indicateur comprend des sous-indicateurs sur les points suivants :

- lois sur le principe « à travail égal, salaire égal » ; non-discrimination à l'embauche ; viol et harcèlement sexuel ;
- durée du congé parental rémunéré (congé de maternité, congé de paternité et congé parental).

Dans de nombreux pays, l'écart de rémunération entre hommes et femmes est renforcé par des politiques régressives, la discrimination et des normes sociales qui désignent par défaut les femmes comme aidantes non rémunérées pour prendre soin des enfants et des membres de leur famille. La participation des femmes à l'activité économique rémunérée est inférieure à celle des hommes. Les femmes sont par ailleurs moins bien rémunérées que les hommes. Les dés sont déjà pipés aux dépens des femmes sur le marché du travail, et elles doivent jongler avec le travail de soins qui leur est dévolu tout en essayant de veiller à leur propre bien-être. En outre, les secteurs employant majoritairement des femmes (comme la santé, la protection sociale et l'éducation) sont systématiquement sous-évalués et sous-payés.

Les pays les plus performants en matière de droits des femmes au travail sont les pays riches de l'OCDE qui ont défini des lois fortes contre la discrimination fondée sur le genre et des politiques généreuses de congés parentaux rémunérés. En 43^e position, le **Népal** est en tête des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure. Il est en outre mieux classé que de nombreux pays riches. Le **Tableau L6** montre les pays les mieux et les moins bien classés concernant l'indicateur sur les droits des femmes.

TABLEAU L6 LES PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LES DROITS DES FEMMES AU TRAVAIL

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Roumanie	1	→	Tonga	164	↓
Estonie	2	→	Îles Salomon	163	↓
Slovaquie	3	→	Nigeria	162	↓
République tchèque	4	→	Afghanistan	161	↓
Hongrie	5	→	Botswana	160	↓
République de Corée	6	↑	Singapour	159	↓
Moldavie	7	↓	Ouzbékistan	158	↓
Croatie	8	↓	Papouasie-Nouvelle-Guinée	157	↓
Slovénie	9	↓	Guinée-Bissau	156	↓
Autriche	10	↓	Trinité-et-Tobago	155	↓

La majorité des pays n'en font pas assez sur le congé parental rémunéré

La durée moyenne du congé parental entièrement rémunéré demeure inchangée par rapport à l'indice ERI 2022, à savoir 158 jours pour les deux parents. Cela comprend en moyenne 100 jours de congé de maternité entièrement rémunéré, une semaine de congé de paternité seulement et environ 50 jours de congé parental partagé. Cette moyenne masque toutefois des différences majeures entre les pays. Seul un pays sur cinq suit les recommandations de l'OIT avec 18 semaines de congé de maternité rémunérés. Les **États-Unis**, la **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, le **Lesotho** et **Tonga** ne disposent d'aucune loi sur le congé parental rémunéré. Les conditions du congé parental se sont considérablement améliorées dans les pays de l'UE ces dernières années, sous l'impulsion de nouvelles directives sur le pilier social de l'UE.

Quelques progrès concernant l'égalité salariale, la non-discrimination à l'embauche, ainsi que le viol et le harcèlement sexuel

Il est indispensable de mettre fin à toutes les formes de discrimination fondée sur le genre pour combler l'écart de rémunération entre hommes et femmes, niveler le monde du travail et prévenir l'exploitation sexuelle.

Depuis l'indice ERI 2022, **Tuvalu**¹³⁰ et la **Sierra Leone**¹³¹ ont adopté des lois sur l'égalité salariale et la non-discrimination fondée sur le genre à l'embauche. En revanche, en **Afghanistan**¹³², le gouvernement taliban s'attaque aux droits des femmes et des filles, y compris en interdisant toute activité rémunérée à des milliers d'entre elles.

5.2.3 SALAIRE MINIMUM (INDICATEUR LIC)

L'indicateur sur le salaire minimum compare le salaire minimum national au PIB par habitant-e. Si le salaire minimum est utile pour garantir que les travailleurs et les travailleuses ne sont pas rémunéré-es en dessous d'un certain seuil, les pays devraient progressivement introduire des salaires décents en utilisant la méthodologie définie par l'OIT en 2024¹³³.

Dans cette édition de l'indice ERI, le salaire minimum en pourcentage du PIB par habitant-e a diminué ou stagné dans 46 % des pays par rapport à l'ERI 2022. Plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne accusent une baisse en raison de la flambée du coût de la vie. Plusieurs pays ont néanmoins augmenté leur salaire minimum, les augmentations les plus importantes en pourcentage du PIB par habitant-e revenant à **Vanuatu**, à la **Turquie** et au **Niger**. De nombreux pays de l'UE ont eux aussi sensiblement augmenté leur salaire minimum au cours des dernières années, principalement dans le but de se rapprocher des directives de l'UE publiées dans le cadre du pilier social, qui suggèrent 60 % du salaire médian¹³⁴.

Les pays les plus performants pour cet indicateur sont les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud, notamment en raison de leur faible PIB par habitant-e. Les **États-Unis** sont le pays riche avec le salaire minimum le plus bas (18 % du PIB par habitant-e) ; le salaire minimum fédéral a été révisé pour la dernière fois en 2009¹³⁵. Enfin, il est alarmant de constater que 16 pays n'ont aucun salaire minimum national (voir **Tableau L7**).

TABLEAU L7 PAYS SANS SALAIRE MINIMUM NATIONAL

Bahrein	Inde	Soudan du Sud
Burundi*	Oman	Sainte-Lucie
Cambodge	Rwanda*	Tonga
Éthiopie	Singapour	Tuvalu
Géorgie*	Somalie	Ouganda*
		Zimbabwe*

*Le salaire minimum a été révisé pour la dernière fois il y a plus de 20 ans

5.3 COUVERTURE DES DROITS DU TRAVAIL (INDICATEUR L2)

Cet indicateur mesure le niveau d'emplois vulnérables dans la population active. Il combine chômage et emplois vulnérables¹³⁶.

Les pays et régions à revenu élevé sont les plus performants en matière de couverture des droits du travail (**Tableau L8**), car la majorité des travailleurs et travailleuses y occupent un emploi formel et les taux de chômage sont très bas. Les pays qui se trouvent au bas du classement sont les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, avec des taux élevés d'emploi informel et de chômage.

TABLEAU L8 PAYS LES MIEUX ET LES MOINS BIEN CLASSÉS CONCERNANT LA COUVERTURE DES DROITS DU TRAVAIL

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays/région	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Norvège	1	↑	Niger	164	↓
Biélorussie	2	↓	République centrafricaine	163	↓
Allemagne	3	↓	Tchad	162	↓
États-Unis	4	→	Soudan du Sud	161	↓
Fédération de Russie	5	↑	Sierra Leone	160	↓
RAS de Hong Kong (Chine)	6	↑	Mali	159	↓
Japon	7	→	Éthiopie	158	↓
Danemark	8	↓	Madagascar	157	↓
Bulgarie	9	↑	Nigeria	156	↓
Israël	10	↑	Tanzanie	155	↓

Par rapport à l'indice ERI 2022, le taux d'emplois vulnérables a augmenté dans environ 60 % des pays, y compris certains pays très peuplés¹³⁷, tandis que le chômage a augmenté dans une minorité de pays (13 %). Le **Tableau L9** montre les 10 pays ayant gagné/perdu le plus de places concernant cet indicateur par rapport à l'indice ERI 2022. Six des pays affichant la plus forte dégradation se trouvent en Afrique. L'**Eswatini**, le troisième pays accusant la plus forte baisse, présente le taux de chômage le plus élevé au monde, avec près de deux travailleurs et travailleuses sur cinq au chômage. L'**Afrique du Sud**, qui présente le deuxième taux de chômage le plus élevé au monde, a perdu 16 places.

TABLEAU L9 LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ/PERDU LE PLUS DE PLACES CONCERNANT LA COUVERTURE DES DROITS DU TRAVAIL

PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES		PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES	
Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement	Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement
Lesotho	↑ 27	Moldavie	↓ 66
Liban	↑ 19	Arménie	↓ 38
Guinée-Bissau	↑ 17	Eswatini	↓ 18
Tonga	↑ 16	Guatemala	↓ 17
Bénin	↑ 13	Mauritanie	↓ 17
Brésil	↑ 12	Afrique du Sud	↓ 16
Guinée	↑ 11	République démocratique du Congo	↓ 14
Mongolie	↑ 10	Mali	↓ 14
Canada	↑ 10	Seychelles	↓ 14
Macédoine du Nord	↑ 9	Grèce	↓ 13

5.3.1 CHÔMAGE (INDICATEUR L2A)

Dans l'indice ERI 2024, le taux de chômage a reculé dans tous les pays sauf 21, la plupart se remettant de la période d'inactivité induite par la pandémie de COVID-19. En moyenne, le taux de chômage est passé de 8,3 % dans l'indice ERI 2022 à 7,2 %. À l'échelle mondiale, quelque 168 millions de personnes étaient sans emploi en 2023.

Le taux de chômage dépasse 10 % dans 35 pays, et de nombreux pays d'Afrique australe connaissent des niveaux inquiétants. Le **Tableau L10** montre les 10 pays qui ont le plus augmenté/réduit leur taux de chômage (en points de pourcentage) par rapport à l'indice 2022.

TABLEAU L10 10 PAYS QUI ONT LE PLUS AUGMENTÉ/RÉDUIT LEUR TAUX DE CHÔMAGE (POINTS DE POURCENTAGE)

RÉDUCTIONS LES PLUS FORTES			AUGMENTATIONS LES PLUS FORTES		
Pays	Taux de chômage, %	Évolution depuis l'indice ERI 2022 (points de pourcentage)	Pays	Taux de chômage, %	Évolution depuis l'indice ERI 2022 (points de pourcentage)
Arménie	8,6	-12,3	Rwanda	14,9	+13,3
Costa Rica	8,3	-9,7	Eswatini	37,6	+11,9
Lesotho	16,5	-8,1	Angola	14,6	+6,1
Zambie	5,9	-7,1	Népal	10,7	+5,6
Nigeria	4,2	-6,6	République du Yémen	17,2	+3,6
Brésil	8,0	-6,5	Zimbabwe	8,8	+3,6
Sainte-Lucie	11,1	-5,8	Vanuatu	5,1	+2,9
Afrique du Sud	28,0	-5,6	Bhoutan	5,7	+1,3
Bolivie	3,1	-5,4	Pakistan	5,5	+1,1
Panama	6,7	-5,4	Afghanistan	14,4	+1,1

5.3.2 EMPLOIS VULNÉRABLES (INDICATEUR L2B)

La majorité des travailleurs et des travailleuses, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, occupent un emploi vulnérable. Ces personnes travaillent dans des conditions déplorables pendant de longues heures, ont un emploi précaire, sont mal rémunérées et ne jouissent pas des droits du travail comme le congé de maternité rémunéré ou la négociation collective. Les femmes, les filles, les personnes non binaires et les communautés racisées sont exploitées plus que les autres. Bien souvent, malgré leur rôle déterminant, les femmes qui travaillent dans des entreprises familiales ne sont pas rémunérées et n'ont guère leur mot à dire sur la façon dont les décisions sont prises¹³⁸.

À l'échelle mondiale, deux travailleurs et travailleuses sur trois occupent un emploi vulnérable, les taux les plus élevés étant enregistrés dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, notamment en Afrique et en Asie du Sud. Au Moyen-Orient, les personnes migrantes, qui constituent la majorité de la main-d'œuvre, ne sont pas couvertes par la plupart des droits du travail existants et sont parfois soumises au système de kafala, une forme d'esclavage moderne¹³⁹.

Par rapport à l'indice ERI 2022, le niveau d'emplois vulnérables a augmenté dans environ 60 % des pays. Le **Tableau L11** montre les dix pays où le nombre d'emplois vulnérables a le plus diminué/augmenté.

TABLEAU L11 10 PAYS OÙ LE TAUX D'EMPLOIS VULNÉRABLES A LE PLUS DIMINUÉ/AUGMENTÉ

10 PAYS OÙ LE TAUX A LE PLUS AUGMENTÉ			10 PAYS OÙ LE TAUX A LE PLUS DIMINUÉ		
Pays	Taux d'emploi vulnérable, %	Évolution depuis l'indice ERI 2022, points de pourcentage	Pays	Taux d'emploi vulnérable, %	Évolution depuis l'indice ERI 2022, points de pourcentage
Lesotho	27,6	-11,7	Moldavie	57,9	+37,5
Rwanda	54,4	-10,9	Arménie	56,4	+33,4
Vanuatu	54,7	-10,6	Mauritanie	59,0	+12,0
Bénin	76,4	-10,6	Nigeria	80,8	+10,7
Guinée	75,0	-10,5	Afrique du Sud	17,4	+10,5
Tonga	36,7	-9,2	Mali	82,5	+8,1
Guinée-Bissau	66,5	-9,2	Cap-Vert	30,6	+7,7
Zimbabwe	55,9	-8,3	Roumanie	20,8	+7,6
Liban	18,7	-6,8	Grèce	26,7	+5,9
Mongolie	36,2	-6,4	Guatemala	38,2	+5,9

5.4 IMPACT DU REVENU SUR LES INÉGALITÉS (INDICATEUR L3)

Cet indicateur permet de déterminer si les politiques du travail réduisent les inégalités de revenus salariaux et rendent la répartition du revenu du travail plus équitable.

Dans l'ensemble, presque 7 pays sur 10 présentent un coefficient de Gini de 0,4 ou plus pour les revenus du travail, et seulement 12 affichent un coefficient inférieur à 0,3. Les inégalités de revenus du travail sont les plus fortes dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure d'Afrique et d'Asie du Sud, conséquence des taux élevés d'emploi vulnérable et de la faiblesse des politiques redistributives des États. Les 20 pays qui présentent le coefficient de Gini le plus élevé concernant les revenus du travail se trouvent tous en Afrique subsaharienne (voir **Tableau L12**), où les 10 % des personnes les mieux rémunérées englobent les deux tiers de tous les revenus du travail, tandis que les 50 % les moins bien rémunérés se partagent seulement 3,3 %.

TABLEAU L12 LES 10 PAYS AFFICHANT LE MEILLEUR/PIRE COEFFICIENT DE GINI CONCERNANT LE REVENU DU TRAVAIL

10 PAYS LES MIEUX CLASSÉS			10 PAYS LES MOINS BIEN CLASSÉS		
Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022	Pays	Classement (sur 164)	Évolution depuis l'indice 2022
Slovaquie	1	↑	Niger	160	↓
Jordanie	2	↓	République démocratique du Congo	159	↓
République tchèque	3	↑	Zambie	158	↓
Finlande	4	→	Ouganda	157	↓
Slovénie	5	↑	Liberia	156	↑
Grèce	6	↑	Tchad	155	↓
Roumanie	7	↑	Côte d'Ivoire	154	↓
Serbie	8	↑	République centrafricaine	153	↑
Suède	9	↑	Zimbabwe	152	↑
Islande	10	↑	Togo	151	↓

Les inégalités de revenus du travail se sont aggravées dans plus de la moitié des pays de l'indice ERI 2024 par rapport à l'édition 2022. Le **Tableau L13** montre les 10 pays ayant gagné/perdu le plus de places pour cet indicateur. L'augmentation la plus forte en valeur absolue revient à la **Zambie**, où le coefficient de Gini concernant le revenu du travail a augmenté de 0,17. En **Arménie** et au **Bhoutan**, la répartition des revenus du travail a augmenté de 27 %. Le coefficient de Gini concernant les revenus du travail a diminué le plus au **Burundi** et au **Mali** en valeur absolue, de 0,11 et 0,10 respectivement.

TABLEAU L13 LES 10 PAYS AYANT GAGNÉ/PERDU LE PLUS DE PLACES CONCERNANT LE COEFFICIENT DE GINI SUR LA RÉPARTITION DES REVENUS

PAYS AYANT GAGNÉ LE PLUS DE PLACES		PAYS AYANT PERDU LE PLUS DE PLACES	
Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement	Pays	Évolution depuis l'indice 2022, classement
Moldavie	↑ 49	Oman	↓ 38
Arménie	↑ 46	Bahreïn	↓ 36
Bhoutan	↑ 34	Italie	↓ 35
Zambie	↑ 26	Chine	↓ 35
Bolivie	↑ 20	Djibouti	↓ 26
Panama	↑ 20	Mali	↓ 23
Vietnam	↑ 19	Bulgarie	↓ 23
Maldives	↑ 19	Autriche	↓ 21
Belgique	↑ 16	Albanie	↓ 21
France	↑ 15	Burundi	↓ 17

L'écart de rémunération croissant est en grande partie dû au déclin du nombre de personnes syndiquées et du pouvoir des syndicats au cours des dernières décennies. Cela a contribué aux politiques économiques néolibérales qui privilégient le capital au détriment du travail, encouragent le versement de sommes faramineuses à de riches actionnaires par les entreprises, soutiennent la hausse des salaires exorbitants des PDG et allègent grandement la fiscalité des plus riches. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les taux élevés d'emploi informel et le manque de services sociaux de qualité et financés par le secteur public renforcent la concentration des revenus du travail. Cette situation est encore aggravée par la discrimination fondée sur le genre.

En 2023, le salaire moyen des dix PDG les plus riches aux **États-Unis** était de 137 millions de dollars, contre seulement 65 470 dollars pour un travailleur ou une travailleuse américain-e type¹⁴⁰. En 2022, aux États-Unis, un-e PDG était payé-e en moyenne 344 fois plus que le travailleur ou la travailleuse moyen-ne¹⁴¹. Il y a à peine six décennies, ce ratio était de 21¹⁴².

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les inégalités ne sont pas inévitables. Elles sont un choix politique. Chaque pays a le potentiel de lutter contre les inégalités. Mais pour obtenir des résultats, les pays auront également besoin que la communauté internationale prenne des mesures fortes.

Il est encourageant de constater que les inégalités sont désormais mieux mesurées et intégrées par les organisations internationales, avec un nouvel indicateur sur les inégalités de la Banque mondiale et potentiellement un nouvel indicateur sur les inégalités dans le cadre de l'ODD 10. Mais à la fois le FMI et la Banque mondiale (et la communauté internationale au sens large) doivent intensifier leurs efforts pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques qui réduisent fortement les inégalités.

En tant que **priorités pour les gouvernements**, nous recommandons ce qui suit (selon le niveau de développement et les réalisations actuelles de chaque pays) :

1. Élaborer des plans nationaux clairs assortis de délais pour réduire les inégalités. Tous les pays devraient mettre en place des plans nationaux de réduction des inégalités réalistes et assortis de délais pour lutter contre les inégalités, avec un suivi régulier pour vérifier leurs progrès. Concernant les revenus, chaque pays devrait viser un coefficient de Gini inférieur à 0,3 et/ou un ratio de Palma ne dépassant pas 1. Les plans nationaux de réduction des inégalités allieraient les politiques identifiées dans le présent indice (ainsi que d'autres politiques structurelles sur l'accès à la terre et le financement, par exemple) qui, selon les estimations, réduiraient le coefficient de Gini et le ratio de Palma à ces niveaux. L'impact des politiques sur ces indicateurs devra également être surveillé annuellement (plutôt que tous les 3 à 5 ans, comme c'est le cas actuellement) dans les pays à faible revenu au moyen d'enquêtes auprès d'échantillons plus restreints et de modélisations du type utilisé dans les pays de l'OCDE et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies.

2. Accorder la priorité aux dépenses publiques consacrées aux services publics essentiels tels que l'éducation, les soins de santé et la protection sociale. Tous les pays, en particulier les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, devraient veiller à dédier au moins 15 % des dépenses publiques totales à la santé et 20 % à l'éducation, et à ce que ces dépenses profitent aux plus pauvres en améliorant l'accès et la qualité des services d'éducation, de santé et de protection sociale, afin qu'ils maximisent les progrès vers la couverture universelle ciblée par les ODD.

3. Renforcer la fiscalité progressive en taxant le revenu (travail et capital) des 1 % les plus riches pour atteindre par exemple un taux minimum de 60 %, avec des taux plus élevés pour les multimillionnaires et les milliardaires. La fortune des ultra-riches devrait être taxée à un taux suffisamment élevé pour diminuer la concentration de l'extrême richesse, réduire les inégalités et diminuer la concentration du pouvoir. Il conviendrait en outre de renforcer les autorités fiscales, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, avec la création d'unités fiscales chargées de taxer la fortune nette pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales parmi les plus riches.

4. Intervenir sur le marché du travail pour protéger l'ensemble des travailleurs et travailleuses. Tous les pays doivent mettre davantage l'accent sur la réduction des inégalités engendrées par les marchés du travail en ratifiant et en appliquant toutes les normes de l'OIT afin d'éviter les violations. Certains pays doivent également introduire des lois en faveur de l'égalité des salaires et pour lutter contre les discriminations, le viol et le harcèlement sexuel. Un défi de taille subsiste, à savoir faire appliquer efficacement ces lois. Le congé parental doit être prolongé et payé à 100 % du salaire antérieur, et réparti plus équitablement entre les femmes et les hommes. Le salaire minimum doit être fortement révisé à la hausse dans de nombreux pays pour qu'il corresponde au moins au PIB par habitant-e et à un salaire décent couvrant les dépenses de base. Tout salaire minimum des jeunes inférieur au salaire minimum national doit être abandonné. Les gouvernements doivent également étudier des mesures visant à limiter les plus hauts salaires, par exemple en plafonnant l'écart entre la rémunération des PDG et le salaire médian à un ratio de 20:1 ou en distribuant de manière équitable les bénéfices des entreprises entre les actionnaires et les travailleurs et travailleuses. Enfin, ils doivent redoubler d'efforts pour faire reculer le chômage et les emplois précaires, et veiller à ce que les travailleurs et travailleuses vulnérables disposent de contrats formels ou soient couvert-es par les droits du travail et des systèmes de protection sociale.

5. Élaborer des politiques tenant compte des questions de genre afin de reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré et veiller à ce que les travailleuses et travailleurs soient rémunérés pour leurs activités de soin. La nature publique des services de soins, c'est-à-dire le devoir de l'État en tant que principal prestataire de services de soins publics, doit être clairement énoncée. Les systèmes de soins ont le pouvoir de transformer les relations de genre et la vie des femmes, avec la prestation de congés parentaux, de maternité et de paternité rémunérés à plein. Une redistribution du travail de soins entre les hommes, les femmes et l'État est nécessaire pour réduire la charge de travail des femmes en matière de soins. Il s'agit en outre de remettre en question les normes sociales néfastes et les croyances racistes, coloniales et sexistes selon lesquelles le travail de soins incombe aux femmes, aux filles, aux personnes migrantes et aux communautés racialisées.

Il est urgent que la **communauté internationale, en particulier la Banque mondiale et le FMI**, contribue à la lutte contre les inégalités. Aussi, nous formulons les recommandations suivantes :

6. Axer les efforts de la Banque mondiale et du FMI sur la lutte contre les inégalités. La Banque mondiale et le FMI doivent soutenir les plans nationaux de réduction des inégalités des gouvernements nationaux, et non les saper. Les évaluations des partenariats pays doivent être clairement alignées sur ces plans nationaux. La Banque mondiale et le FMI doivent placer la lutte contre les inégalités au centre de leurs efforts pour promouvoir la croissance, la stabilité et le développement. Ils doivent donner la priorité à la lutte contre les inégalités dans toutes leurs actions (programmes de prêts, conseils politiques, assistance technique et recherche) et formuler des recommandations fortes en faveur de dépenses sociales plus élevées et plus favorables aux plus pauvres, d'une fiscalité progressive et d'un renforcement des droits du travail et du salaire minimum. Dans l'absolu, ils doivent s'atteler non seulement à réduire le nombre de pays où les inégalités sont élevées, mais surtout à étoffer le nombre de ceux où les inégalités sont faibles.

7. En collaboration avec les Nations Unies, la Banque mondiale devrait systématiquement produire, publier et utiliser des données sur l'impact de la fiscalité sur les inégalités. En tant que l'un des principaux acteurs mondiaux soutenant les enquêtes auprès des ménages, et en tant que « gardienne » de la plus grande banque de données mondiale sur les inégalités et des indicateurs 10.1 et 10.4.2 des ODD, la Banque mondiale a un rôle particulier à jouer. Elle doit produire des données plus fréquentes et de meilleure qualité sur les inégalités, notamment avec une meilleure analyse des revenus les plus élevés dans les pays en développement à l'aide de données fiscales administratives et d'autres méthodes. La Banque mondiale devrait également aider les pays à passer à un suivi annuel ou à la modélisation des inégalités. Elle doit également intensifier son programme d'analyse de l'impact des politiques fiscales sur les inégalités afin de produire une analyse annuelle pour tous les pays membres, et travailler avec l'OIT afin d'établir un système similaire pour estimer l'impact des politiques du marché du travail sur les inégalités salariales.

8. Conclure et mettre en œuvre des accords mondiaux pour taxer les ultra-riches et les grandes entreprises. Le G20 et les Nations Unies doivent œuvrer davantage à l'élaboration de normes internationales plus pertinentes pour taxer plus efficacement les ultra-riches et les multinationales, grâce à des taux effectifs d'imposition minimum sur leurs revenus et leurs fortunes, et avec une part équitable des revenus qui en résultent revenant aux pays à faible revenu. Ils devraient notamment s'appuyer sur les progrès réalisés en matière d'imposition des particuliers fortunés au sein du G20 et utiliser la Convention fiscale des Nations Unies pour renforcer et réformer le projet de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), actuellement inadéquat.

9. Prendre des mesures urgentes pour faire face à la crise de la dette et accroître les flux de financement concessionnels. La crise actuelle est principalement due à un service de la dette très élevé (plutôt que de l'encours de la dette) et concerne les pays qui ont accédé aux marchés des obligations privées nationaux et mondiaux. La communauté internationale, sous l'égide du G20, du FMI, de la Banque mondiale et des Nations Unies, doit prendre des mesures urgentes pour réduire le fardeau du service de la dette en abaissant les taux d'intérêt mondiaux, en réduisant les coûts d'emprunt pour les pays à revenu intermédiaire qui doivent se tourner vers les marchés pour financer leur budget, et en prévoyant un rééchelonnement ou une annulation à long terme pour les pays à faible revenu. Il leur faut également redoubler d'efforts pour fournir davantage de financements concessionnels, notamment en augmentant l'aide publique au développement et la coopération Sud-Sud, en émettant de nouveaux droits de tirage spéciaux et en vendant l'or du FMI. Toutes ces mesures contribueront à dégager le maximum de fonds jusqu'en 2035 et à optimiser les dépenses dans les services publics pour lutter contre les inégalités.

Si les gouvernements du monde entier parviennent à mettre en œuvre ces mesures de toute urgence avec le soutien de la communauté internationale, nous pourrions accélérer les progrès pour surmonter la crise des inégalités, réduire les conflits et atteindre tous les autres ODD.

ANNEXE 1 : CLASSEMENT MONDIAL DE L'INDICE ERI

TABLEAU A1.1 CLASSEMENT DE L'INDICE ERI 2024, TOUTES LES ÉCONOMIES

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024
Norvège	17	1	2	1
Canada	6	10	18	2
Australie	18	2	36	3
Allemagne	9	17	13	4
Finlande	2	58	7	5
Danemark	13	62	4	6
Autriche	10	48	9	7
Japon	5	29	34	8
Slovénie	8	82	3	9
France	4	52	30	10
Portugal	19	41	25	11
Irlande	3	97	11	12
Israël	28	32	16	13
Nouvelle-Zélande	22	18	39	14
Royaume-Uni	11	40	37	15
République tchèque	14	88	8	16
Pologne	1	115	15	17
Croatie	15	74	10	18
Slovaquie	21	106	1	19
Belgique	7	78	22	20
Italie	26	46	24	21
Islande	32	86	5	22
Espagne	25	61	28	23
Suède	16	114	6	24
République de Corée	37	8	48	25
États-Unis	12	91	42	26
Estonie	24	103	20	27
Luxembourg	23	120	12	28
Chili	27	36	54	29
Lituanie	31	105	31	30
Biélorussie	30	31	64	31
Costa Rica	36	24	63	32
Afrique du Sud	38	4	85	33
Pays-Bas	20	136	23	34
Lettonie	40	98	29	35
Serbie	55	57	33	36
Argentine	48	35	55	37
République du Kirghizistan	71	6	57	38

Grèce	29	135	38	39
Suisse	34	142	21	40
Colombie	45	20	84	41
Uruguay	54	64	49	42
Jordanie	100	14	44	43
Hongrie	42	148	14	44
Chypre	41	143	17	45
Fédération de Russie	44	111	43	46
Mongolie	52	49	68	47
Kiribati	76	12	76	48
Namibie	33	25	109	49
Ukraine	43	122	47	50
Malte	49	146	19	51
Seychelles	80	81	41	52
Maurice	53	107	50	53
Lesotho	97	3	89	54
Tadjikistan	77	47	62	55
Paraguay	51	85	66	56
Moldavie	46	90	77	57
Chine	57	15	107	58
Tunisie	93	26	73	59
Kazakhstan	39	123	65	60
Roumanie	59	141	27	61
Équateur	60	33	92	62
Mexique	50	70	87	63
Algérie	86	11	93	64
El Salvador	94	60	56	65
Maldives	105	22	71	66
Malaisie	63	73	78	67
Turquie	70	100	59	68
Bulgarie	47	157	35	69
Barbade	89	110	51	70
Ouzbékistan	35	87	115	71
Géorgie	69	51	95	72
Maroc	90	21	97	73
Thaïlande	67	37	108	74
Guyana	79	132	53	75
Macédoine du Nord	61	159	26	76
Bolivie	65	104	86	77
Brésil	82	92	80	78
Tuvalu	78	59	98	79
RAS de Hong Kong (Chine)	62	152	45	80
Territoire palestinien occupé	68	158	32	81

Botswana	56	28	135	82
Jamaïque	87	94	81	83
Albanie	72	129	70	84
Antigua-et-Barbuda	83	149	46	85
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	101	113	69	86
Azerbaïdjan	95	80	91	87
Pérou	84	66	106	88
Monténégro	64	160	40	89
République arabe d'Égypte	107	101	74	90
Eswatini	74	56	126	91
Honduras	120	43	88	92
Cap-Vert	96	118	79	93
Vietnam	103	38	120	94
Bahamas	66	161	52	95
Kenya	111	7	132	96
Samoa	91	151	58	97
République dominicaine	88	144	72	98
Trinité-et-Tobago	75	153	75	99
Guatemala	117	65	90	100
Belize	106	137	67	101
Singapour	73	155	61	102
Cambodge	138	5	114	103
Fidji	102	134	82	104
Indonésie	112	50	112	105
Iran	58	131	117	106
Sainte-Lucie	109	147	60	107
Arménie	81	138	100	108
Philippines	119	93	94	109
Timor oriental	115	76	105	110
Sénégal	118	53	116	111
Togo	131	27	123	112
Zambie	116	9	155	113
Djibouti	124	30	133	114
Népal	114	63	128	115
République du Yémen	154	13	122	116
Malawi	142	68	104	117
Sri Lanka	132	95	99	118
Oman	98	112	134	119
São Tomé-et-Principe	104	140	103	120
Panama	85	156	102	121
Bhoutan	110	34	160	122
Bénin	127	45	144	123
Bangladesh	135	71	118	124

Liban	113	154	83	125
Burkina Faso	128	39	147	126
Inde	129	16	156	127
Tonga	99	150	111	128
Mali	136	44	142	129
RDP du Laos	149	19	150	130
Iraq	121	145	96	131
Tanzanie	153	23	148	132
Papouasie-Nouvelle-Guinée	143	55	141	133
Angola	152	75	125	134
Gambie	141	96	124	135
Îles Salomon	108	133	136	136
Ghana	139	72	138	137
Mozambique	123	119	131	138
Rwanda	145	69	140	139
République du Congo	134	130	110	140
Pakistan	162	89	113	141
Mauritanie	126	127	129	142
Rép. dém. du Congo	133	54	158	143
Afghanistan	155	99	127	144
Tchad	161	42	153	145
Guinée-Bissau	157	116	121	146
Bahreïn	92	163	130	147
Cameroun	146	84	152	148
Madagascar	137	128	137	149
Éthiopie	140	83	159	150
Niger	156	67	154	151
Côte d'Ivoire	130	124	149	152
Somalie	163	125	119	153
Guinée	160	102	145	154
Burundi	144	108	151	155
Sierra Leone	147	121	146	156
Liberia	150	126	139	157
République centrafricaine	159	77	157	158
Ouganda	148	79	161	159
Zimbabwe	125	117	162	160
Haïti	151	139	143	161
Vanuatu	122	164	101	162
Nigeria	158	109	164	163
Soudan du Sud	164	162	163	164

ANNEXE 2 : CLASSEMENT RÉGIONAL DE L'INDICE ERI

TABLEAU A2.1 : ASIE DE L'EST ET DU SUD, ET PACIFIQUE

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans la région	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Australie	18	2	36	1	3
Japon	5	29	34	2	8
Nouvelle-Zélande	22	18	39	3	14
République de Corée	37	8	48	4	25
Mongolie	52	49	68	5	47
Kiribati	76	12	76	6	48
Chine	57	15	107	7	58
Maldives	105	22	71	8	66
Malaisie	63	73	78	9	67
Thaïlande	67	37	108	10	74
Tuvalu	78	59	98	11	79
RAS de Hong Kong (Chine)	62	152	45	12	80
Vietnam	103	38	120	13	94
Samoa	91	151	58	14	97
Singapour	73	155	61	15	102
Cambodge	138	5	114	16	103
Fidji	102	134	82	17	104
Indonésie	112	50	112	18	105
Philippines	119	93	94	19	109
Timor oriental	115	76	105	20	110
Népal	114	63	128	21	115
Sri Lanka	132	95	99	22	118
Bhoutan	110	34	160	23	122
Bangladesh	135	71	118	24	124
Inde	129	16	156	25	127
Tonga	99	150	111	26	128
RDP du Laos	149	19	150	27	130
Papouasie-Nouvelle-Guinée	143	55	141	28	133
Îles Salomon	108	133	136	29	136
Pakistan	162	89	113	30	141
Afghanistan	155	99	127	31	144
Vanuatu	122	164	101	32	162

TABLEAU A2.2 EUROPE ET ASIE CENTRALE

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans la région	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Norvège	17	1	2	1	1
Allemagne	9	17	13	2	4
Finlande	2	58	7	3	5
Danemark	13	62	4	4	6
Autriche	10	48	9	5	7
Slovénie	8	82	3	6	9
France	4	52	30	7	10
Portugal	19	41	25	8	11
Irlande	3	97	11	9	12
Royaume-Uni	11	40	37	10	15
République tchèque	14	88	8	11	16
Pologne	1	115	15	12	17
Croatie	15	74	10	13	18
Slovaquie	21	106	1	14	19
Belgique	7	78	22	15	20
Italie	26	46	24	16	21
Islande	32	86	5	17	22
Espagne	25	61	28	18	23
Suède	16	114	6	19	24
Estonie	24	103	20	20	27
Luxembourg	23	120	12	21	28
Lituanie	31	105	31	22	30
Biélorussie	30	31	64	23	31
Pays-Bas	20	136	23	24	34
Lettonie	40	98	29	25	35
Serbie	55	57	33	26	36
République du Kirghizistan	71	6	57	27	38
Grèce	29	135	38	28	39
Suisse	34	142	21	29	40
Hongrie	42	148	14	30	44
Chypre	41	143	17	31	45
Fédération de Russie	44	111	43	32	46
Ukraine	43	122	47	33	50
Malte	49	146	19	34	51
Tadjikistan	77	47	62	35	55
Moldavie	46	90	77	36	57
Kazakhstan	39	123	65	37	60
Roumanie	59	141	27	38	61

Turquie	70	100	59	39	68
Bulgarie	47	157	35	40	69
Ouzbékistan	35	87	115	41	71
Géorgie	69	51	95	42	72
Macédoine du Nord	61	159	26	43	76
Albanie	72	129	70	44	84
Azerbaïdjan	95	80	91	45	87
Monténégro	64	160	40	46	89
Arménie	81	138	100	47	108

TABLEAU A2.3 AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans la région	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Chili	27	36	54	1	29
Costa Rica	36	24	63	2	32
Argentine	48	35	55	3	37
Colombie	45	20	84	4	41
Uruguay	54	64	49	5	42
Paraguay	51	85	66	6	56
Équateur	60	33	92	7	62
Mexique	50	70	87	8	63
El Salvador	94	60	56	9	65
Barbade	89	110	51	10	70
Guyana	79	132	53	11	75
Bolivie	65	104	86	12	77
Brésil	82	92	80	13	78
Jamaïque	87	94	81	14	83
Antigua-et-Barbuda	83	149	46	15	85
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	101	113	69	16	86
Pérou	84	66	106	17	88
Honduras	120	43	88	18	92
Bahamas	66	161	52	19	95
République dominicaine	88	144	72	20	98
Trinité-et-Tobago	75	153	75	21	99
Guatemala	117	65	90	22	100
Belize	106	137	67	23	101
Sainte-Lucie	109	147	60	24	107
Panama	85	156	102	25	121
Haïti	151	139	143	26	161

TABLEAU A2.4 MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans la région	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Israël	28	32	16	1	13
Jordanie	100	14	44	2	43
Tunisie	93	26	73	3	59
Algérie	86	11	93	4	64
Maroc	90	21	97	5	73
Territoire palestinien occupé	68	158	32	6	81
République arabe d'Égypte	107	101	74	7	90
Iran	58	131	117	8	106
Djibouti	124	30	133	9	114
République du Yémen	154	13	122	10	116
Oman	98	112	134	11	119
Liban	113	154	83	12	125
Iraq	121	145	96	13	131
Bahreïn	92	163	130	14	147

TABLEAU A2.5 AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans la région	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Afrique du Sud	38	4	85	1	33
Namibie	33	25	109	2	49
Seychelles	80	81	41	3	52
Maurice	53	107	50	4	53
Lesotho	97	3	89	5	54
Botswana	56	28	135	6	82
Eswatini	74	56	126	7	91
Cap-Vert	96	118	79	8	93
Kenya	111	7	132	9	96
Sénégal	118	53	116	10	111
Togo	131	27	123	11	112
Zambie	116	9	155	12	113
Malawi	142	68	104	13	117
São Tomé-et-Principe	104	140	103	14	120
Bénin	127	45	144	15	123
Burkina Faso	128	39	147	16	126
Mali	136	44	142	17	129
Tanzanie	153	23	148	18	132

Angola	152	75	125	19	134
Gambie	141	96	124	20	135
Ghana	139	72	138	21	137
Mozambique	123	119	131	22	138
Rwanda	145	69	140	23	139
République du Congo	134	130	110	24	140
Mauritanie	126	127	129	25	142
Rép. dém. du Congo	133	54	158	26	143
Tchad	161	42	153	27	145
Guinée-Bissau	157	116	121	28	146
Cameroun	146	84	152	29	148
Madagascar	137	128	137	30	149
Éthiopie	140	83	159	31	150
Niger	156	Gui67	154	32	151
Côte d'Ivoire	130	124	149	33	152
Somalie	163	125	119	34	153
Guinée	160	102	145	35	154
Burundi	144	108	151	36	155
Sierra Leone	147	121	146	37	156
Liberia	150	126	139	38	157
République centrafricaine	159	77	157	39	158
Ouganda	148	79	161	40	159
Zimbabwe	125	117	162	41	160
Nigeria	158	109	164	42	163
Soudan du Sud	164	162	163	43	164

ANNEXE 3 : CLASSEMENT DE L'INDICE ERI PAR GROUPE DE REVENU

TABLEAU A3.1 MEMBRES DE L'OCDE

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans le groupe	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Norvège	17	1	2	1	1
Canada	6	10	18	2	2
Australie	18	2	36	3	3
Allemagne	9	17	13	4	4
Finlande	2	58	7	5	5
Danemark	13	62	4	6	6
Autriche	10	48	9	7	7
Japon	5	29	34	8	8
Slovénie	8	82	3	9	9
France	4	52	30	10	10
Portugal	19	41	25	11	11
Irlande	3	97	11	12	12
Israël	28	32	16	13	13
Nouvelle-Zélande	22	18	39	14	14
Royaume-Uni	11	40	37	15	15
République tchèque	14	88	8	16	16
Pologne	1	115	15	17	17
Slovaquie	21	106	1	18	19
Belgique	7	78	22	19	20
Italie	26	46	24	20	21
Islande	32	86	5	21	22
Espagne	25	61	28	22	23
Suède	16	114	6	23	24
République de Corée	37	8	48	24	25
États-Unis	12	91	42	25	26
Estonie	24	103	20	26	27
Luxembourg	23	120	12	27	28
Chili	27	36	54	28	29
Pays-Bas	20	136	23	29	34
Lettonie	40	98	29	30	35
Grèce	29	135	38	31	39
Suisse	34	142	21	32	40
Hongrie	42	148	14	33	44
Mexique	50	70	87	34	63
Turquie	70	100	59	35	68

TABLEAU A3.2 PAYS À FAIBLE REVENU

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans le groupe de revenu	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Togo	131	27	123	1	112
République du Yémen	154	13	122	2	116
Malawi	142	68	104	3	117
Burkina Faso	128	39	147	4	126
Mali	136	44	142	5	129
Gambie	141	96	124	6	135
Mozambique	123	119	131	7	138
Rwanda	145	69	140	8	139
Rép. dém. du Congo	133	54	158	9	143
Afghanistan	155	99	127	10	144
Tchad	161	42	153	11	145
Guinée-Bissau	157	116	121	12	146
Madagascar	137	128	137	13	149
Éthiopie	140	83	159	14	150
Niger	156	67	154	15	151
Somalie	163	125	119	16	153
Burundi	144	108	151	17	155
Sierra Leone	147	121	146	18	156
Liberia	150	126	139	19	157
République centrafricaine	159	77	157	20	158
Ouganda	148	79	161	21	159
Soudan du Sud	164	162	163	22	164

TABLEAU A3.3 PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans le groupe de revenu	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
République du Kirghizistan	71	6	57	1	38
Jordanie	100	14	44	2	43
Mongolie	52	49	68	3	47
Kiribati	76	12	76	4	48
Ukraine	43	122	47	5	50
Lesotho	97	3	89	6	54
Tadjikistan	77	47	62	7	55
Tunisie	93	26	73	8	59
Algérie	86	11	93	9	64
Ouzbékistan	35	87	115	10	71
Maroc	90	21	97	11	73
Bolivie	65	104	86	12	77
République arabe d'Égypte	107	101	74	13	90
Eswatini	74	56	126	14	91
Honduras	120	43	88	15	92
Cap-Vert	96	118	79	16	93
Vietnam	103	38	120	17	94
Kenya	111	7	132	18	96
Samoa	91	151	58	19	97
Cambodge	138	5	114	20	103
Iran	58	131	117	21	106
Philippines	119	93	94	22	109
Timor oriental	115	76	105	23	110
Sénégal	118	53	116	24	111
Zambie	116	9	155	25	113
Djibouti	124	30	133	26	114
Népal	114	63	128	27	115
Sri Lanka	132	95	99	28	118
São Tomé-et-Principe	104	140	103	29	120
Bhoutan	110	34	160	30	122
Bénin	127	45	144	31	123
Bangladesh	135	71	118	32	124
Liban	113	154	83	33	125
Inde	129	16	156	34	127
RDP du Laos	149	19	150	35	130
Tanzanie	153	23	148	36	132
Papouasie-Nouvelle-Guinée	143	55	141	37	133

Angola	152	75	125	38	134
Îles Salomon	108	133	136	39	136
Ghana	139	72	138	40	137
République du Congo	134	130	110	41	140
Pakistan	162	89	113	42	141
Mauritanie	126	127	129	43	142
Cameroun	146	84	152	44	148
Côte d'Ivoire	130	124	149	45	152
Guinée	160	102	145	46	154
Zimbabwe	125	117	162	47	160
Haïti	151	139	143	48	161
Vanuatu	122	164	101	49	162
Nigeria	158	109	164	50	163

TABLEAU A3.4 PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans le groupe de revenu	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Biélorussie	30	31	64	1	31
Costa Rica	36	24	63	2	32
Afrique du Sud	38	4	85	3	33
Serbie	55	57	33	4	36
Argentine	48	35	55	5	37
Colombie	45	20	84	6	41
Fédération de Russie	44	111	43	7	46
Namibie	33	25	109	8	49
Maurice	53	107	50	9	53
Paraguay	51	85	66	10	56
Moldavie	46	90	77	11	57
Chine	57	15	107	12	58
Kazakhstan	39	123	65	13	60
Équateur	60	33	92	14	62
Mexique	50	70	87	15	63
El Salvador	94	60	56	16	65
Maldives	105	22	71	17	66
Malaisie	63	73	78	18	67
Turquie	70	100	59	19	68
Bulgarie	47	157	35	20	69
Géorgie	69	51	95	21	72
Thaïlande	67	37	108	22	74
Macédoine du Nord	61	159	26	23	76
Brésil	82	92	80	24	78
Tuvalu	78	59	98	25	79
Territoire palestinien occupé	68	158	32	26	81
Botswana	56	28	135	27	82
Jamaïque	87	94	81	28	83
Albanie	72	129	70	29	84
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	101	113	69	30	86
Azerbaïdjan	95	80	91	31	87
Pérou	84	66	106	32	88
Monténégro	64	160	40	33	89
République dominicaine	88	144	72	34	98
Guatemala	117	65	90	35	100
Belize	106	137	67	36	101
Fidji	102	134	82	37	104

Indonésie	112	50	112	38	105
Sainte-Lucie	109	147	60	39	107
Arménie	81	138	100	40	108
Tonga	99	150	111	41	128
Iraq	121	145	96	42	131

TABLEAU A3.5 PAYS ET RÉGIONS À REVENU ÉLEVÉ

Économie	Classement des services publics	Classement de la fiscalité	Classement du travail	Classement à l'indice ERI 2024 dans le groupe de revenu	Classement à l'indice ERI 2024 dans le monde
Norvège	17	1	2	1	1
Canada	6	10	18	2	2
Australie	18	2	36	3	3
Allemagne	9	17	13	4	4
Finlande	2	58	7	5	5
Danemark	13	62	4	6	6
Autriche	10	48	9	7	7
Japon	5	29	34	8	8
Slovénie	8	82	3	9	9
France	4	52	30	10	10
Portugal	19	41	25	11	11
Irlande	3	97	11	12	12
Israël	28	32	16	13	13
Nouvelle-Zélande	22	18	39	14	14
Royaume-Uni	11	40	37	15	15
République tchèque	14	88	8	16	16
Pologne	1	115	15	17	17
Croatie	15	74	10	18	18
Slovaquie	21	106	1	19	19
Belgique	7	78	22	20	20
Italie	26	46	24	21	21
Islande	32	86	5	22	22
Espagne	25	61	28	23	23
Suède	16	114	6	24	24
République de Corée	37	8	48	25	25
États-Unis	12	91	42	26	26
Estonie	24	103	20	27	27
Luxembourg	23	120	12	28	28
Chili	27	36	54	29	29
Lituanie	31	105	31	30	30
Pays-Bas	20	136	23	31	34
Lettonie	40	98	29	32	35
Grèce	29	135	38	33	39
Suisse	34	142	21	34	40
Uruguay	54	64	49	35	42
Hongrie	42	148	14	36	44
Chypre	41	143	17	37	45
Malte	49	146	19	38	51
Seychelles	80	81	41	39	52

Roumanie	59	141	27	40	61
Barbade	89	110	51	41	70
Guyana	79	132	53	42	75
RAS de Hong Kong (Chine)	62	152	45	43	80
Antigua-et-Barbuda	83	149	46	44	85
Bahamas	66	161	52	45	95
Trinité-et-Tobago	75	153	75	46	99
Singapour	73	155	61	47	102
Oman	98	112	134	48	119
Panama	85	156	102	49	121
Bahreïn	92	163	130	50	147

NOTES

Sauf mention contraire, les liens cités ont été consultés pour la dernière fois le 18 août 2024.

- 1 Laguera Gonzalez, J., Ravanos, P. et Smallembroek, O. (2024), *JRC Statistical Audit of the Commitment to Reducing Inequality index 2024*. Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2024. <https://data.europa.eu/doi/10.2760/4586505/JRC138805>
- 2 Banque mondiale (2022), *Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course*. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/b96b361a-a806-5567-8e8a-b14392e11fa0/content>
- 3 Ibid.
- 4 Entre 2013 et 2024, le nombre de milliardaires dans le monde est passé de 1 426 à 2 781, soit une augmentation de 95 %. Forbes (2024), *The World's Real-Time Billionaires*. <https://www.forbes.com/real-time-billionaires/#6b48d5d73d78>
- 5 Laguera Gonzalez, J., Ravanos, P. et Smallembroek, O. (2024), *JRC Statistical Audit of the Commitment to Reducing Inequality index 2024*. Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2024. <https://data.europa.eu/doi/10.2760/4586505/JRC138805>
- 6 Banque mondiale (2023), Poverty and Inequality Platform (version 20230919_2017_01_02_PROD) [Data set]. Groupe de la Banque mondiale. <https://pip.worldbank.org/>
- 7 Lakner, C. et Milanović, B. (2013), Tracking global income distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession. <https://documents1.worldbank.org/curated/pt/914431468162277879/pdf/WPS6719.pdf>
- 8 Oxfam Danemark (non daté), *På tyve år er top 1 pct. indkomst i snit steget 16 gange mere end for gennemsnitsdanskere*. https://oxfam.dk/documents/analyser/oekonomi/oxfamdk_indkomstanalyse_rapport_final.pdf
- 9 En 2023, une nouvelle loi a redéfini toutes les indemnités de congé de maternité, de paternité et parental comme « indemnités de congé parental », passant de 18 semaines en 2022 à deux semaines supplémentaires chaque année pour s'établir à 26 semaines en 2026 (les jours réservés au/à la partenaire passeront de 14 en 2023 à 28 en 2026). En 2024, 22 semaines sont payées au salaire minimum, qui représente 54 % du salaire moyen selon l'OCDE.
- 10 L'analyse de viabilité de la dette est disponible sur le site du Groupe de la Banque mondiale (non daté), *Debt & Fiscal Risks Toolkit: Debt Sustainability Analysis (DSA)* <https://www.worldbank.org/en/programs/debt-toolkit/dsa>
- 11 Dabla-Norris, E., Kochhar, K., Suphaphiphat, N., Ricka, F. and Tsounta, E. (2015), *Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective. Note de discussion du personnel du FMI, SDN/15/13*. FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1513.pdf>
- 12 Wollburg, P., Hallegatte, S. et Mahler D. (2023), *The Climate Implications of Ending Global Poverty (anglais). Document de travail sur la recherche sur les politiques ; n° WPS 10318*. Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099557002242323911/IDU1bbf17510161a9145531b57a1ccaba7a1dc79>
- 13 Ostry, J. D., Berg, A. et Tsangarides, C. G. (2014), *Redistribution, inequality, and growth. Note de discussion du personnel du FMI, n° SDN/14/02*. Fonds monétaire international (FMI). <https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/IMF-at-a-Glance>
- 14 Grigoli, F. (11 mai 2017), *A new twist in the link between inequality and economic development*. Blog du FMI. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2017/05/11/a-new-twist-in-the-link-between-inequality-and-economic-development>
- 15 Pickett, S. et Wilkinson, R. G. (2015), *Income inequality and health: A causal review*. New York University School of Law. http://www.law.nyu.edu/sites/default/files/upload_documents/Income%20inequality%20and%20health_%20A%20causal%20review.pdf
- 16 OCDE (2024), *Career guidance, social inequality and social mobility: Insights from international data*. OECD Education Spotlights No. 11. OCDE. <https://doi.org/10.1787/e98d0ae7-en>
- 17 Fehr, D., Rau, H., Trautmann, S. T. et Xu, Y. (2020), 'Inequality, fairness and social capital'. *European Economic Review* Volume 129, octobre 2020, 103566. <https://doi.org/10.1016/j.euroecorev.2020.103566>
- 18 Wilkinson, R. et Pickett, K. (mai 2022), *From inequality to sustainability*. Earth4All. https://www.clubof-rome.org/wp-content/uploads/2022/05/Earth4All_Deep_Dive_Wilkinson_Pickett.pdf

- 19 Chancel, L., Voituriez, T. et Bothe, P. (2023), *Climate Inequality Report 2023: Fair taxes for a sustainable future in the Global South*. World Inequality Lab. <https://wid.world/wp-content/uploads/2023/01/CBV2023-ClimateInequalityReport-3.pdf>
- 20 Khalfan, A., Nilsson Lewis, A., Aguilar, C., Lawson, M., Jayoussi, S., Persson, J., Dabi, N. et Acharya, S. (2023), *Climate Equality: A Planet for the 99%*. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-equality-a-planet-for-the-99-621551/>
- 21 Gu, Y. et Wang, Z. (2022), 'Income Inequality and Global Political Polarization: The Economic Origin of Political Polarization in the World'. *J Chin Polit Sci.* 2022;27(2):375-398. doi : 10.1007/s11366-021-09772-1. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8608558/>
- 22 Gupta, S., Davoodi, H. et Alonso-Terme, R. (1998), *Does corruption affect income inequality and poverty?* Document de travail du FMI n° WP/ 98/76. FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/wp9876.pdf>
- 23 Chong, A. et Gradstein, M. (2004), *Inequality and Institutions*. Working Paper, No. 506, Inter-American Development Bank. https://www.econstor.eu/bitstream/10419/88004/1/idb-wp_506.pdf
- 24 Gould, E. et Hizjen, A. (2016), *Growing Apart, Losing Trust? The Impact of Inequality on Social Capital*. Document de travail du FMI n° WP/ 16/176. FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16176.pdf>
- 25 Grover, C. (2008), *Crime and Inequality* (1st ed.). Willan. <https://doi.org/10.4324/9781315880747>
- 26 Gonzales, C., Jain-Chandra, S. et Kochhar, K. (2015), *Catalyst for Change: Empowering Women and Tackling Income Inequality*. Note de discussion du personnel du FMI, n° SDN/15/20. FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1520.pdf>
- 27 Lawson, M., Chan, M-K., Rhodes, F., Parvez Butt, A., Marriott, A., Ehmke, E., Jacobs, D., Seghers, J., Atienza, J. et Gowland, R. (2019), *Services publics ou fortunes privées ? Quand les multinationales et les grandes fortunes ne payent pas leur juste part d'impôt, elles privent les États de ressources pour financer les services publics essentiels, comme la santé ou l'éducation*. Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620599/bp-public-good-or-private-wealth-210119-fr.pdf>
- 28 Cela inclut les pays ayant des prêts en cours de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (IBRD) https://finances.worldbank.org/Loans-and-Credits/IBRD-Country-wise-Loan-summary/5xqk-t59j/about_data et d'International Development Association (IDA) <https://ida.worldbank.org/en/financing>
- 29 Voir les crédits en cours du FMI par pays <https://www.imf.org/external/np/fin/tad/balmov2.aspx?type=TOTAL>
- 30 Kamande, A. (26 juillet 2023), *How the United Nations and the World Bank can turbo charge the effort to reduce inequality*. From Poverty to Power. Extrait de : <https://frompoverty.oxfam.org.uk/how-the-united-nations-and-the-world-bank-can-turbo-charge-the-effort-to-reduce-inequality/>
- 31 Haddad, C. N., Mahler, D. G., Diaz-Bonilla, C., Hill, R., Lakner, C. et Lara Ibarra, G. (juin 2024), *The World Bank's New Inequality Indicator : The Number of Countries with High Inequality* (anglais). Document de travail sur la recherche sur les politiques n° WPS 10796. Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099549506102441825/IDU1bd155bac16d78143af188331f87564a9d6c8>
- 32 Banque mondiale (2023), *Poverty and Inequality Platform (version 20230919_2017_01_02_PROD)* [Data set]. Groupe de la Banque mondiale. <https://pip.worldbank.org/>
- 33 Plus de 400 enquêtes démographiques et sanitaires de l'USAID ventilées par quintile de richesse sont disponibles ici : <https://dhsprogram.com/>
- 34 La liste des propositions sélectionnées peut être consultée sur le site Web des Nations Unies sur les ODD : <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/2025-comprehensive-review/>
- 35 Pour une analyse complète de ces données probantes, voir par exemple Lawson, M. et al. (2019) *Services publics ou fortunes privées ?* Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620599/bp-public-good-or-private-wealth-210119-fr.pdf>
- 36 Marriott, A. (2023), *Tendances malsaines : En quoi le financement des hôpitaux privés à but lucratif par les gouvernements des pays riches et la Banque mondiale est préjudiciable et pourquoi il faut y mettre fin*. Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621529/bp-sick-development-funding-for-profit-private-hospitals-260623-fr.pdf>
Taneja, A. et Sarkar, A. (2023), *First, Do No Harm: Examining the impact of the IFC's support to private healthcare in India*. Oxfam. <https://www.oxfam.org/en/research/first-do-no-harm-examining-impact-ifcs-support-private-healthcare-india>

- 37 Gabani, J. (2022), 'The effect of health financing systems on health system outcomes: A cross-country panel analysis'. *Health Economics* 32(3): 574–619. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/hec.4635?af=R>
- Wagstaff, A. et Neelsen, S. (2020), 'A comprehensive assessment of universal health coverage in 111 countries: A retrospective observational study'. *Lancet Global Health* 8(1), e39–e49. [https://doi.org/10.1016/s2214-109x\(19\)30463-2](https://doi.org/10.1016/s2214-109x(19)30463-2)
- 38 Mathiasen, K. (30 avril 2024), *Bridge over Troubled Waters: Accountability at the IFC*. Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/blog/bridge-over-troubled-waters-accountability-ifc>
- 39 UN News (29 février 2024), *UN issues global alert over teacher shortage*. <https://news.un.org/en/story/2024/02/1147067>
- 40 UNESCO (2023), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2023 : La technologie dans l'éducation : qui est aux commandes ?* <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388893>
- 41 Gruijters, R. J., Abango, M. A. et Casely-Hayford, L. (2024), 'Secondary School Fee Abolition in Sub-Saharan Africa: Taking Stock of the Evidence'. *Comparative Education Review* 68(3). <https://doi.org/10.1086/731496>
- 42 Fredriksen, B. et Craissati, D. (eds.) (2009), *Abolishing school fees in Africa: lessons from Ethiopia, Ghana, Kenya, Malawi, and Mozambique*. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/780521468250868445/Abolishing-school-fees-in-Africa-lessons-from-Ethiopia-Ghana-Kenya-Malawi-and-Mozambique>
- 43 Banque mondiale (2022), *Charting a Course Towards Universal Social Protection: Resilience, Equity, and Opportunity for All*. <https://www.worldbank.org/en/topic/socialprotectionandjobs/publication/charting-a-course-towards-universal-social-protection-resilience-equity-and-opportunity-for-all>
- 44 Banque mondiale (21 septembre 2016), *La Banque mondiale et l'OIT donnent une nouvelle impulsion à la protection sociale universelle*. Communiqué de presse. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2016/09/21/world-bank-ilo-announce-new-push-for-universal-social-protection>
- 45 Marcos Barba, L., van Regenmortel, H. et Ehmke, E. (2020), À l'abri de la tempête : un besoin mondial de protection sociale universelle en période de COVID-19. *Oxfam*. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621132/bp-social-protection-covid-19-151220-summ-fr.pdf>
- 46 Ibid.
- 47 de Freitas Moura, B. (25 juillet 2024), *Brazil aims to tax super-rich to fund Alliance against Hunger*. *Agência Brasil*. <https://agenciabrasil.ebc.com.br/en/direitos-humanos/noticia/2024-07/brazil-aims-tax-super-rich-fund-alliance-against-hunger>
- 48 La Banque mondiale a déjà reconnu l'importance d'une fiscalité progressive lors de la reconstitution de l'IDA-20, qui a abouti à un nouvel indicateur du RMS « Pays IDA présentant une équité et une progressivité fiscales accrues (nombre) », soulignant en outre que les efforts en matière de mobilisation de ressources domestiques devraient être « équitables (justes et progressives) » et « tel que vérifié à l'aide d'une analyse de l'incidence fiscale ou d'autres méthodes ». Nous demandons que l'indicateur du nouveau tableau de bord institutionnel reconnaisse de la même manière l'importance de rendre la gestion de la mobilisation de ressources domestiques plus progressive.
- La Banque mondiale est le dépositaire officiel de l'ODD 10.4.2 (Effet redistributif de la politique budgétaire) qui est à la base de l'indicateur IDA-20. Le rapport de l'IDA-19 soulignait également l'importance « d'aider les pays à collecter des recettes fiscales qui sont non seulement plus importantes, mais aussi de meilleure qualité ». Selon le rapport IDA-20 de la Banque mondiale, « il est nécessaire de remédier à la dépendance excessive des pays IDA à l'égard des impôts dégressifs ». Groupe de la Banque mondiale (2022), Augmentation des ressources de l'IDA : Vingtème reconstitution. Reconstruire en mieux après la crise : pour un avenir vert, résilient et inclusif. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/106421645801336870/pdf/IDA20-Building-Back-Better-from-the-Crisis-Toward-a-Green-Resilient-and-Inclusive-Future.pdf>
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/106421645801336870/pdf/IDA20-Building-Back-Better-from-the-Crisis-Toward-a-Green-Resilient-and-Inclusive-Future.pdf>
- 49 L'indicateur du nouveau tableau de bord institutionnel est « Countries with tax revenue-to-GDP ratios (including social security contributions) below or equal to 15% ». Voir *Banque mondiale (non daté), WBG Scorecard: Effective Macroeconomic and Fiscal Management*. <https://scorecard.worldbank.org/en/scorecard/effective-macroeconomic-and-fiscal-management>

- 50 Les indicateurs ont été retirés des scores du rapport Doing Business en 2014, au motif que leur biais anti-réglementation du travail n'était pas représentatif des préférences politiques des membres du Conseil d'administration de la Banque mondiale. Le recueil des données s'est néanmoins poursuivi à ce sujet jusqu'en 2019. Pour en savoir plus sur le caractère anti-réglementation du travail dans les indicateurs, voir Banque mondiale (2019), *Embauche des Travailleurs*. <https://www.banquemondiale.org/fr/research/employing-workers>
Le rapport Doing Business a cessé de paraître en 2020, après une remise en question majeure de la fiabilité de ses évaluations. Banque mondiale (16 septembre 2021), *Le Groupe de la Banque mondiale arrête la publication du rapport Doing Business*. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/statement/2021/09/16/world-bank-group-to-discontinue-doing-business-report>
- 51 CSI (n.d). *Le projet « B-Ready » risque de fragiliser les droits du travail et la protection sociale*. https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/b_ready_memo_fr.pdf
- 52 Banque mondiale (2024), *Les femmes, l'entreprise et le droit 2024*. <https://wbl.banquemondiale.org/fr/wbl>
- 53 Voir par exemple les récents discours du président de la Banque mondiale qui portent uniquement sur le nombre total de nouveaux emplois nécessaires, sans aucune référence à la qualité des emplois, ni même aux droits et protections des travailleurs et des travailleuses. Banque mondiale (24 mars 2024), *Remarks by World Bank Group President Ajay Banga at the China Development Forum*. <https://www.worldbank.org/en/news/speech/2024/03/24/remarks-by-worldbank-group-president-ajay-banga-at-the-china-development-forum> et Forum économique mondial (2024), *Ajay Banga, President of the World Bank*. [podcast]. <https://www.weforum.org/podcasts/agenda-dialogues/episodes/ajay-banga-world-bank/>
- 54 Pour plus d'informations sur les indicateurs du tableau de bord relatifs au travail et sur les politiques et actions de la Banque mondiale en matière de travail, voir <https://scorecard.worldbank.org/en/scorecard/more-and-better-jobs> et <https://www.worldbank.org/en/topic/labormarkets>
- 55 Hatayama, M. et Batchuluun, A. (2024), *Reforming Labor Law for the Changing Nature of Work: Evidence from Mongolia*. Banque mondiale. Document de travail n° 192084. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099605006282427584/idu1a2476aef19558140961adeb1ac8456eddd1>
- 56 Banque mondiale (12 août 2024), *World Bank Group Launches High Level Council to Tackle Looming Jobs Crisis* <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/08/12/world-bank-group-launches-high-level-council-to-tackle-looming-jobs-crisis>
- 57 Voir : FMI (non daté), *Income Inequality: Introduction to inequality*. <https://www.imf.org/en/Topics/Inequality/introduction-to-inequality>
- 58 Par exemple, voir comment les inégalités ne sont pas abordées dans Georgieva, K. (13 octobre 2023), *Un message porteur d'espoir et d'opportunités pour la prochaine génération : Discours de la Directrice générale Kristalina Georgieva en séance plénière des assemblées annuelles 2023*. FMI. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2023/10/13/sp101323-md-am-plenary-speech>
- Georgieva, K. (11 avril 2024), *Les années 2020 : turbulentes, moroses ou transformatrices ? Des remèdes au choix pour une économie mondiale frêle* Discours de la Directrice générale du FMI. FMI. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2024/04/11/sp041124-outlook-global-economy-policy-priorities-kristalina-georgieva>
- 59 Grigoli, F. et Robles, A. (2017), *Inequality Overhang*. FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/28/Inequality-Overhang-44774>
- 60 Kentikelenis, A. et Stubbs, T. (2023), *IMF Social Spending Floors: A Fig leaf for Austerity? Oxfam*. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/imf-social-spending-floors-a-fig-leaf-for-austerity-621495/>
- 61 Voir Bureau indépendant d'évaluation du Fonds monétaire international (2003), *Fiscal Adjustment in IMF-Supported Programs: Revisiting the 2003 IEO Evaluation*. <https://www.imf.org/en/Publications/Independent-Evaluation-Office-Reports/Issues/2016/12/30/Fiscal-Adjustment-in-IMF-Supported-Programs-16738>
- 62 Calculs d'après les données des perspectives de l'économie mondiale d'avril 2024. FMI (2024), *World Economic Outlook Database*. <https://www.imf.org/en/Publications/WE0/weo-database/2024/April>. Montant exprimé en prix courants en dollars américains
- 63 FMI (non daté), *Addressing the Divisive Inequality Exposed by the Pandemic*. <https://www.imf.org/en/Topics/Inequality/how-the-imf-helps-countries-tackle-inequalities>

- 64 Kentikelenis, A. et Stubbs, T. (2023), *IMF Social Spending Floors: A Fig leaf for Austerity? Oxfam*. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/imf-social-spending-floors-a-fig-leaf-for-austerity-621495/>
- 65 Ibid.
- 66 Ibid.
- 67 Pour consulter des données probantes à ce sujet, voir les nombreuses analyses des subventions dans l'analyse de l'incidence des dépenses sur les inégalité et la pauvreté du CEQ Institute à l'adresse <https://commitmentoequity.org/>
- 68 Par exemple, voir Bureau indépendant d'évaluation du FMI (2017), *IMF Operational Involvement in Social Protection*. <https://www.elibrary.imf.org/display/book/9781484313800/ch03.xml>
Pour un exemple récent d'un pays ayant commencé à supprimer des subventions sans introduire de mesures de protection sociale, voir FMI (9 février 2024), *IMF Executive Board Concludes Post Financing Assessment with Nigeria*. <https://www.imf.org/en/News/Articles/2024/02/09/pr2443-nigeria-imf-exec-board-concludes-pfa>
- 69 Giles, C. (7 avril 2021), *IMF proposes 'solidarity' tax on pandemic winners and wealthy*. *Financial Times*. <https://www.ft.com/content/5dad2390-8a32-4908-8c96-6d23cd037c38> [article payant]
- 70 Oxfam (19 avril 2022), *IMF must abandon demands for austerity as cost-of-living crisis drives up hunger and poverty worldwide*. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/imf-must-abandon-demands-austerity-cost-of-living-crisis-drives-hunger-and-poverty>
- 71 Lawson, M. (8 juillet 2024), *Protests in Kenya- Who is to Blame? Blog Oxfam*. <https://www.equals.ink/p/protests-in-kenya-who-is-to-blame>
- 72 Jaumotte, F. et Buitron, C. (2017), *Power From the People*. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/jaumotte.htm>
Fonds monétaire international (2024), *G-20 Background Note on The Impact of Growth On Inequality And Social Outcomes*. <https://www.imf.org/external/np/g20/pdf/2024/072224.pdf>
- 73 Pour plus de détails sur les raisons pour lesquelles ces indicateurs ont été choisis pour leur impact sur les inégalités, voir les pages 21 à 22 de Martin, M., Lawson, M., Abdo, N., Waddock, D. et Walker, J. (2020), *Indice de l'Engagement à la réduction des inégalités*. Oxfam <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620553/rr-commitment-reducing-inequality-index-2018-091018-fr.pdf>
- 74 Lowrey, A. (2022), *A Crisis Historian Has Some Bad News for Us*. *The Atlantic*. <https://www.theatlantic.com/ideas/archive/2022/07/adam-tooze-chartbook-substack-newsletter-inflation-crisis/661467/>
- 75 Development Finance International (DFI) (non daté), *The Worst Ever Global Debt Crisis: Putting Climate Adaptation Spending Out Of Reach*. https://www.development-finance.org/files/Debt_Service_Watch_Briefing_Climate_COP28_FINAL_281123.pdf
- 76 Ministère des Finances Canada (2024), *Un filet de sécurité sociale plus solide*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2024/04/un-filet-de-securite-sociale-plus-solide.html>
- 77 DFI et Norwegian Church Aid (NCA) (2024), *Resolving the Worst Ever Global Debt Crisis: Time for a Nordic initiative?* https://www.kirkensnodhjelp.no/contentassets/c1403acd5da84d39a120090004899173/report_summary_newdebtcrisis_digital.pdf
- 78 Ibid. Lorsque DFI et NCA la qualifient de « pire crise de la dette jamais connue », ils se basent sur le nombre de pays où le service de la dette est insoutenable (c.-à-d. atteignant ou dépassant le seuil de 15 % des recettes publiques utilisé dans l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) comme critère pour accorder un allègement aux pays pauvres très endettés). D'après l'analyse réalisée en 2024 par DFI et NCA, les pays payent maintenant davantage qu'avant l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés, et un plus grand nombre de pays ont dépassé ce seuil ; il s'agit donc de « la pire crise de la dette jamais connue dans le monde ».
- 79 Ibid.
- 80 Stockholm International Peace Research Initiative (SIPRI) (2023), *World military expenditure reaches new record high as European spending surges*. <https://www.sipri.org/media/press-release/2023/world-military-expenditure-reaches-new-record-high-european-spending-surges>
- 81 La base de données SIPRI contient un nombre relativement faible de pays disposant de données sur la part budgétaire par rapport à l'indice ERI. Mais nous avons tiré quelques exemples basés sur les moyennes disponibles dans certains pays et régions.

- 82 Rocha, L. et Lukiv, J. (10 mai 2024), *Argentines strike against spending cuts under Javier Milei*. BBC News. www.bbc.co.uk/news/world-latin-america-68987998
- 83 DFI et Norwegian Church Aid (NCA) (2024), *Resolving the Worst Ever Global Debt Crisis: Time for a Nordic initiative?* https://www.kirkensnodhjelp.no/contentassets/c1403acd5da84d39a120090004899173/report_summary_newdebtcrisis_digital.pdf
- 84 Farzan, Z. (21 mars 2023), *Sri Lanka's Social Safety Net programs suffer from poor targeting — IMF*. News First. <https://www.newsfirst.lk/2023/03/21/sri-lanka-s-social-safety-net-programs-suffer-from-poor-targeting-imf>
- 85 Groupe de la Banque mondiale (2024), *Sri Lanka Development Update 2024*. [https://www.worldbank.org/en/country/srilanka/publication/sri-lanka-development-update-2024#:~:text=Inflation%20is%20likely%20to%20%20rise,percentage%20points\)%20expected%20in%202024](https://www.worldbank.org/en/country/srilanka/publication/sri-lanka-development-update-2024#:~:text=Inflation%20is%20likely%20to%20%20rise,percentage%20points)%20expected%20in%202024)
- 86 Cerda, A. A., García, L. Y., Rivera-Arroyo, J., Riquelme, A., Teixeira, J. P. et Jakovljevic, M. (2022), 'Comparison of the healthcare system of Chile and Brazil: strengths, inefficiencies, and expenditures'. *Cost Effectiveness and Resource Allocation* 20, Article number 71. <https://doi.org/10.1186/s12962-022-00405-9>
- 87 Aljazeera (20 septembre 2023), *Morocco to spend \$11.7bn on post-earthquake reconstruction plan*. <https://www.aljazeera.com/news/2023/9/20/morocco-to-spend-11-7bn-on-post-earthquake-reconstruction-plan>
- 88 Buschschlüter, V. (2023) *Daniel Noboa becomes Ecuador's youngest president-elect*. <https://www.bbc.co.uk/news/world-latin-america-67119415>
- 89 L'indice ERI 2022 s'appuyait sur les budgets de 2021, qui ont été fixés avant que le pays ne soit en défaut de paiement de sa dette fin 2020. Le service de la dette asséchait les dépenses sociales depuis un certain temps (de 2018 à 2021) ; le remboursement de la dette a considérablement augmenté, tandis que les budgets de l'éducation et de la santé ont diminué de manière significative. Après le défaut de paiement, les paiements au titre du service de la dette ont été moins contraignants pendant une brève période, laissant plus de place à une légère augmentation des dépenses dans la lutte contre les inégalités. Pour en savoir, voir Sinkala, Z. V. (21 décembre 2022), *Structural Adjustment 2.0*. New Internationalist. <https://newint.org/features/2022/12/05/structural-adjustment-zambia-imf-debt>
- 90 Le tableau est complexe, car il y a également eu un prêt du FMI, qui a imposé certaines mesures d'austérité ciblant initialement les subventions sur le carburant. Cependant, le nouvel accord sur la dette, combiné à de nouvelles mesures d'austérité, pourrait entraîner des dépenses de lutte contre les inégalités beaucoup plus larges. Actionaid (2023), *ActionAid Zambia reaffirms its position on the IMF Managing Director's visit*. ActionAid International. <https://actionaid.org/news/2023/actionaid-zambia-reaffirms-its-position-imf-managing-directors-visit>
- 91 DFI et Norwegian Church Aid (NCA) (2024), *Resolving the Worst Ever Global Debt Crisis: Time for a Nordic initiative?* https://www.kirkensnodhjelp.no/contentassets/c1403acd5da84d39a120090004899173/report_summary_newdebtcrisis_digital.pdf
- 92 Tel qu'énoncé dans la déclaration d'Incheon. UNESCO (2015), *Education 2030: Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656_fre
- 93 Dominican Today (9 février 2024), *Ministry of Education marks over 50% surge in spending on teaching personnel*. DominicanToday. <https://dominantoday.com/dr/local/2024/02/09/ministry-of-education-marks-over-50-surge-in-spending-on-teaching-personnel/>
- 94 Presidencia de la República Dominicana (20 décembre 2023), *Ministerio de Educación terminará 2023 con la ejecución del 3.88 % del PIB*. [espagnol] <https://presidencia.gob.do/noticias/ministerio-de-educacion-terminara-2023-con-la-ejecucion-del-388-del-pib>
- 95 Rahhou, J. (21 octobre 2023), *Morocco's Education Spending Increases By 10% in 2023, Reaches \$6 Billion*. Morocco World News. <https://www.moroccoworldnews.com/2022/10/351970/moroccos-education-spending-increases-by-10-in-2023-reaches-6-billion>
- 96 Dadush, U. et Saoudi, H. (2019), *Inequality in Morocco: An International Perspective*. Policy Center for the New South. <https://www.policycenter.ma/sites/default/files/PB%20-%202030-19%20%28Uri%20Dadush%20%26%20Saoudi%29.pdf>
- 97 Amnesty International (2024), *Paraguay: La deuda de la salud*. [espagnol] <https://www.amnesty.org/es/documents/amr45/7965/2024/es/>

- 98 Sundaram, J. K. (26 juin 2024), *Finance Healthcare, Not Insurance Premia*. Blog Substack, Challenging Development. <https://substack.com/@jomomydevplus/p-146007751>
- Wagstaff, A. (2009), *Social Health Insurance vs. Tax-Finance Health Systems—Evidence from the OECD*. Document de travail sur la recherche sur les politiques WPS4821. Banque mondiale. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/545121468028868365/social-health-insurance-vs-tax-financed-health-systems-evidence-from-the-oecd>
- 99 Bornukova, K., Leshchenko, N. et Matytsin, M. (2019), *How Effectively Does the Fiscal System in Ukraine Address Poverty and Inequality: A Commitment to Equity (CEQ) Analysis*. *Poverty and Equity Note no.14*. <http://documents.worldbank.org/curated/en/690771553167885255/How-Effectively-Does-the-Fiscal-System-in-Ukraine-Address-Poverty-and-Inequality-A-Commitment-to-Equity-CEQ-Analysis>
- 100 Farbar, K. et Towley, T. (26 avril 2023), *Ukraine is reforming its welfare system as the cost of war rises*. *Open Democracy*. <https://www.opendemocracy.net/en/odr/ukraine-social-policy-reform-imf/>
- 101 Al Jazeera (22 mars 2023), *IMF staff reaches agreement with Ukraine for \$15.6bn loan*. <https://www.thezimbabwean.co/2023/01/completion-rate-for-primary-education-in-zim-declines/>
- 102 ODD des Nations Unies (non daté), *Indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable : Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global-Indicator-Framework-after-2024-refinement-French.pdf>
- 103 The Zimbabwean (27 janvier 2023), *Completion rate for primary education in Zim declines*. <https://www.thezimbabwean.co/2023/01/completion-rate-for-primary-education-in-zim-declines/>
- 104 D'après la définition de l'ODD 8.1 sur la couverture santé universelle. OMS (non daté), *SDG Target 3.8 | Achieve universal health coverage (UHC)*. <https://www.who.int/data/gho/data/themes/theme-details/GHO/universal-health-coverage>
- 105 Pour la Turquie, les données de l'OIT montrent une couverture retraite universelle. Cependant, Oxfam KEDV, avec le soutien du Policy Analytics Lab, base son calcul sur l'âge légal de départ à la retraite en Turquie (59 ans pour les femmes, 61 pour les hommes), pour obtenir un chiffre (76 %) qui reflète mieux la couverture retraite actuelle dans le pays.
- 106 Halqabsi News (21 janvier 2024), *Upper House Parliament Passes Bill to Revamp Civil Service Retirement*. <https://halqabsi.com/2024/01/bill-to-revamp-civil-service-retirement/>
- 107 La base de données de Commitment to Equity montre un impact varié sur les inégalités selon la conception et le niveau des dépenses. <https://commitmenttoequity.org/>
- 108 L'expression « revenu du marché » désigne les cotisations avant impôt et sécurité sociale. Malaeb, B., Martinez Aguilar, S. N., Carrera Avila, C. L., Maarraoui, G. et Okiye Waais, I. (2023), *The role of fiscal policy in the fight against poverty and inequality in Djibouti - Commitment to Equity (CEQ) methodology*. Banque mondiale. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099062223112522461/p1745720795cc20d10b03e00aeeaa566192>
- 109 Núñez, J. et Lasso D. (2024), *Fiscal Incidence and Public Spending: Public Policy Scenarios for Colombia*. Agence française de développement. <https://www.afd.fr/en/ressources/fiscal-incidence-and-public-spending-public-policy-scenarios-colombia>
- 110 ODD des Nations Unies (2023), *Rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : Édition spéciale*. https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf
- 111 Les chiffres ont été mis à jour depuis l'indice ERI 2022 (qui utilisait les chiffres de 2018), ce qui nous a permis de tirer des conclusions sur les pays affichant la meilleure progression/la plus forte dégradation. Mais il est clair qu'un délai de quatre ans dans la communication des données pose problème.
- 112 Popova, D. (2023), 'Impact of Equity in Social Protection Spending on Income Poverty and Inequality'. *Soc Indic Res* 169, 697–721. <https://doi.org/10.1007/s11205-023-03167-w>
- 113 Pour plus de détails sur les raisons pour lesquelles ces indicateurs ont été choisis pour leur impact sur les inégalités, voir la page 30 de Martin, M., Lawson, M., Abdo, N., Waddock, D. et Walker, J. (2020), *Indice de l'Engagement à la réduction des inégalités*. Oxfam. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620553/rr-commitment-reducing-inequality-index-2018-091018-fr.pdf>
- 114 Travers, E. (16 août 2024), *Why the world needs a UN global tax convention*. *UN News*. <https://news.un.org/en/story/2024/08/1153301>

- 115 Club de Madrid (10 juillet 2024), *Former heads of state and government call on President Biden and fellow G20 leaders to back global deal to tax the ultra-rich*. [Lettre ouverte] <https://clubmadrid.org/former-heads-state-government-call-president-biden-fellow-g20-leaders-back-global-deal-tax-ultra-rich/>
- 116 The Japan Times (27 juillet 2024), *G20 pledges to work together to tax ultrarich*. <https://www.japantimes.co.jp/business/2024/07/27/economy/g20-ultrarich-tax/>
- 117 Zucman, G. (2024), *A blueprint for a coordinated minimum effective taxation standard for ultra-high-net-worth individuals*. Commissioned by the Brazilian G20 presidency. <https://gabriel-zucman.eu/files/report-g20.pdf>
- 118 Nous appliquons cet « ajustement en faveur des personnes pauvres » en fonction des critères suivants :
a) l'exemption ou un taux réduit appliqué aux denrées alimentaires de base et b) un seuil minimum pour l'enregistrement à la TVA des petites entreprises, supérieur ou égal à dix fois le PIB par habitant-e. Ces deux mesures se sont avérées favorables aux personnes pauvres et conformes aux données empiriques sur l'incidence. À elles deux, elles atténuent en partie l'effet régressif de la TVA. Voir la Note méthodologique jointe pour plus d'informations (ajouter un lien dans la version finale ?)
- 119 Pour plus de détails, voir la note méthodologique de l'indice ERI 2024 (ajouter un lien dans la version finale ?)
- 120 Bahamas, Bahrain, Oman et Vanuatu. Plusieurs dépendances britanniques non incluses dans l'indice ERI comme les Bermudes et les îles Caïmans ne prélèvent aucun impôt sur le revenu des particuliers.
- 121 Arménie, Bélarus, Bolivie, Bulgarie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Macédoine du Nord, Micronésie, Moldavie, Ouzbékistan, République du Kirghizistan, Roumanie et Ukraine.
- 122 L'indicateur ERI ne couvre que les pratiques fiscales dommageables liées à la fraude fiscale des entreprises, qui représente environ deux tiers des abus fiscaux dans le monde. Pour une discussion sur l'évasion fiscale des particuliers et sur les performances des pays en matière de prévention de telles pratiques, voir : Tax Justice Network (2023), *Justice fiscale : état des lieux 2023*. <https://taxjustice.net/wp-content/uploads/SOTJ/SOTJ23/French/State%20of%20Tax%20Justice%202023%20-%20Tax%20Justice%20Network%20-%20French.pdf>
Tax Justice Network (2022), *Indice d'opacité financière 2022*. <https://fsi.taxjustice.net/fr/>
- 123 Ce sous-indicateur déterminait précédemment l'existence d'une législation de lutte contre l'évasion fiscale, sur la base de l'absence de quatre mesures clés de la lutte contre l'évasion fiscale. Certains pays ont été sanctionnés (par l'ajout de points) du fait de l'absence de telles mesures, ce qui a eu une incidence sur leurs scores globaux en matière de pratiques fiscales dommageables. Ces données sont toutefois de moins en moins révélatrices de pratiques fiscales dommageables avérées, car de nombreux pays à revenu élevé, qui sont d'importants paradis fiscaux, adoptent désormais officiellement ces politiques de lutte contre l'évasion fiscale. Même s'il s'agit d'une avancée, cela n'empêche pas ces mêmes pays de continuer de jouer leur rôle de paradis fiscaux. Par conséquent, le maintien du sous-indicateur aurait pénalisé principalement les pays à faible revenu, qui sont moins susceptibles d'avoir officialisé de telles mesures sans pour autant être des paradis fiscaux. Cela démontre aussi que nous nous concentrons davantage sur les contributions réelles aux pratiques fiscales dommageables, plutôt que sur l'adoption officielle de réglementations en matière de lutte contre l'évasion.
- 124 On dénombre neuf points négatifs possibles. Cette liste inclut les pays ayant un score négatif égal ou supérieur à six sur neuf.
- 125 Les coefficients mondiaux standards pour l'impact attendu des dépenses d'après chaque secteur sur le coefficient de Gini sont issus d'une étude mondiale reconnue sur les incidences par panel : Martínez-Vazquez, J., Vulovic, V. et Dodson, B. (2014), *The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a Large Panel of Countries*. https://scholarworks.gsu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1036&context=econ_facpub pour plus de détails, voir la note méthodologique de l'indice ERI 2024 (ajouter un lien dans la version finale ?)
- 126 Center for Global Workers' Rights (2020), *Labour Rights Indicators*. Penn State University. <https://labour-rights-indicators.la.psu.edu/>
- 127 OIT (29 avril 2021), *Korea recognizing respect for fundamental labour standards as the foundation for tackling the challenges of the future of work*. <https://www.ilo.org/resource/news/korea-recognizing-respect-fundamental-labour-standards-foundation-tackling>
- 128 Tavuyanago, S. (2023), 'Going against the grain of international labour law standards: Criminalisation of strike action within the healthcare sector in Zimbabwe (Health Service Amendment Act, 2022)'. *International Labour Journal*, 52(2), 463-476. <https://doi.org/10.1093/indlaw/dwad005>

- 129 Open Global Rights (18 décembre 2023), *Millions of US workers live in poverty: That may be a human rights violation*. Open Global Rights. <https://www.openglobalrights.org/millions-us-workers-poverty-human-rights-violation/>
- 130 Wright, S. (3 octobre 2023), *Tuvalu outlaws discrimination on basis of sex, disability in new constitution*. Benar News. <https://www.benarnews.org/english/news/pacific/tuvalu-constitution-outlaws-discrimination-based-on-sex-disability-10032023215020.html>
- 131 Sierra Leone (2023), *Act 15 of 2023. Employment Act, 2023*. Disponible sur : <https://commons.laws.africa/akn/sl/act/2023/15/media/publication/sl-act-2023-15-publication-document.pdf>
- 132 Barr, H. (6 février 2024), *The Taliban and the Global Backlash Against Women's Rights*. Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/news/2024/02/06/taliban-and-global-backlash-against-womens-rights>
- 133 OIT (15 mars 2024), *ILO reaches agreement on the issue of living wages*. <https://www.ilo.org/resource/news/ilo-reaches-agreement-issue-living-wages>
- 134 OIT (16 novembre 2022), *The new EU Directive on minimum wage sets a dual goal*. <https://www.ilo.org/resource/article/new-eu-directive-minimum-wage-sets-dual-goal>
- 135 U.S. Department of Labor (non daté), *Minimum Wage*. <https://www.dol.gov/general/topic/wages/minimumwage>
- 136 Voir la note méthodologique de l'indice ERI 2024 (ajouter un lien dans la version finale ?)
- 137 Bangladesh, Chine, Égypte, Indonésie, Nigeria, Pakistan, République démocratique du Congo.
- 138 Frosch, M. et Gardner, J. (2022), *Defining informality for contributing family workers: Room document to support the discussions at the Meeting of Experts on Labour Statistics in Preparation for the 21st International Conference of Labour Statisticians*. OIT. <https://www.ilo.org/media/258026/download>
- 139 Bouri, C. (6 juin 2023), *The Kafala System Is Facilitating Labor Abuses in the Middle East*. Lawfare. <https://www.lawfaremedia.org/article/the-kafala-system-is-facilitating-labor-abuses-in-the-middle-east>
- 140 Bureau of Labor Statistics (2023), *Occupational employment and wages, May 2023*. <https://www.bls.gov/news.release/pdf/ocwage.pdf>
- 141 Bivens, J. et Kandra, J. (21 septembre 2023), *CEO pay slightly declined in 2022: But it has soared 1,209.2% since 1978 compared with a 15.3% rise in typical workers' pay*. Economic Policy Institute. <https://www.epi.org/publication/ceo-pay-in-2022/#full-report>
- 142 Ibid.

© Development Finance International et Oxfam International octobre 2024.

Ce rapport a été rédigé par Matthew Martin et Jo Walker (DFI) et Max Lawson et Chiara Putaturo (Oxfam) avec les contributions et l'aide de Didier Jacobs, Anthony Kamande, Nguyen Quang Thai, Susana Rodriguez et Martin-Brehm Christensen (Oxfam) et Maria Holloway et David Waddock (DFI). Il fait partie d'une série de rapports visant à alimenter le débat public autour des questions de politique humanitaire et de développement.

Pour de plus amples informations sur les problématiques évoquées dans ce rapport ou pour nous faire part de vos commentaires sur le rapport, veuillez envoyer un e-mail à advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins pédagogiques, de plaidoyer, de campagne et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la publication.

Publié par Oxfam GB pour DFI et Oxfam International :
ISBN : 978-1-78748-933-2 en octobre 2024
DOI : 10.21201/2024.000038

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni

Photo de couverture :

Image aérienne d'un quartier riche jouxtant un quartier très pauvre à Buenos Aires, Argentine.
Crédit photo : Johnny Miller/Unequal Scenes.

Traduit de l'anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand et Jérôme Richard)

Development Finance International

Development Finance International est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement. Pour plus d'informations, voir www.developmentfinance.org et www.governmentspendingwatch.org

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde.

Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam en Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong-Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammxico.org)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
KEDV (www.kedv.org.tr)